

À LA DÉCOUVERTE DES OISEAUX DE LANAUDIÈRE



**PRINCIPAUX SITES
D'OBSERVATION**

**SUGGESTIONS DE CIRCUITS
ORNITHOLOGIQUES**

MARCEL HARNOIS



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE**

À LA DÉCOUVERTE DES OISEAUX DE LANAUDIÈRE

PRINCIPAUX SITES D'OBSERVATION

SUGGESTIONS DE CIRCUITS ORNITHOLOGIQUES

Nouvelle édition numérique RÉVISÉE ET MODIFIÉE

Marcel Harnois



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE**

C.P. 339 Joliette (Québec) J6E 3Z6

Rédaction	Marcel Harnois
Description des sites et des circuits	Guillaume Astalos, Jacques Brisson, Louise Cadieux, Daniel Coderre, Claude Ducharme, Bernard Dugas, Bertrand Dumont, Pierrette Gaudet, Claude Gagnon, Gabriel Garneau, Jean-Pierre Guilbault, Marcel Harnois, Josette Lamontagne, Richard Léveillé, Philippe Morand, Raymonde Palardy, Jeanine Piché, Raymond Piché, Carl Savignac, Roger Turgeon.
Montage	Marcel Harnois et Luc Foisy
Révision des textes	Luc Foisy
Photographies des habitats	Marcel Harnois, sauf indication contraire
Photographies d'oiseaux	Guillaume Astalos, Denis Allard, Michèle Amyot, Pierre Bannon, Michelle Boulard, Claude Gagnon, Marcel Harnois, Barbara Marsolais, Daniel Murphy, Richard Léveillé, Richard Prévost, Daniel Jauvin, Alain Sylvain.
Photos pages couvertures	Busard des marais, © Richard Prévost Grande Aigrette, © Michèle Amyot

Citation de cet ouvrage

Harnois, M. 2021. *À LA DÉCOUVERTE DES OISEAUX DE LANAUDIÈRE*. Troisième édition numérique révisée et modifiée. Société d'ornithologie de Lanaudière, Joliette, xvi + 210 p.

ISBN 978-2-9819474-2-0

© 2021 Société d'ornithologie de Lanaudière,
C. P. 339, (Joliette (Québec) J6E 3Z6

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

REMERCIEMENTS

Cet ouvrage est le résultat de la collaboration de plusieurs membres de la SOL et d'ornithologues de la région. Merci à tous pour votre participation à cette troisième édition numérique du livre *À LA DÉCOUVERTE DES OISEAUX DE LANAUDIÈRE*.

Merci tout particulièrement à **Claude Ducharme**, co-auteur des deux premières éditions de ce livre; certains de ses textes ont servi à la rédaction de cette troisième édition numérique.

Grues du Canada



Michèle Amyot

TABLES DES MATIÈRES

Crédits **iv**

Remerciements **v**

Introduction **viii**

Les pionniers de l'ornithologie dans Lanaudière **x**

Chapitre 1 : Zones géographiques de Lanaudière 3

Chapitre 2: Principaux sites d'observation 17

Les Terres-Basses

1 Halte migratoire de Saint-Barthélemy et rang du Fleuve **20**

2 Sentiers pédestres des îles de Berthier **25**

3 Commune et marais de l'île Dupas **32**

4 Phare de l'île Dupas **37**

5 Îles Saint-Ignace et Madame **40**

6 Halte de Sainte-Geneviève-de-Berthier **44**

7 Parc régional de l'Île-Lebel **47**

8 Parc de conservation du Ruisseau de Feu **50**

La Plaine

9 Tourbières de Saint-Thomas **56**

10 Sentier champêtre de Notre-Dame-des-Prairies **64**

11 Boisé du parc Pierre-Charbonneau **69**

12 Parc des Îles-Vessot **73**

13 Parc de l'Érablière, Crabtree **77**

14 Forêt du ruisseau Saint-Georges **83**

15 Parc du Grand-Coteau, Mascouche **91**

16 Parc de l'Île-des-Moulins, Terrebonne **96**

17 Parc écologique de L'Assomption **102**

Le Piedmont

- 18 Lac Maskinongé et rang Saint-Louis **108**
- 19 Les Sentiers Brandon **115**
- 20 Parc régional des Chutes-Monte-à-Peine-et-des-Dalles **120**
- 21 Havre-Familial, Sainte-Béatrix **125**
- 22 Sentiers de l'Abbaye Val Notre-Dame **130**

Le Plateau

- 23 Réserve faunique Mastigouche, Accueil Catherine **136**
- 24 Lac Mandeville **140**
- 25 Parc régional des Chutes du Calvaire, Sentiers du Parc des Chutes, Mandeville **144**
- 26 Parc régional des Sept-Chutes, Saint-Zénon **149**
- 27 Sentier des Grandes-Vallées, Parc national du Mont-Tremblant, Saint-Côme **152**
- 28 Sentier du Lac-de-L'Assomption, Parc national du Mont-Tremblant, Saint-Côme **156**
- 29 Sites d'observation, Parc national du Mont-Tremblant, Saint-Donat **159**
- 30 Sentiers des Étangs, Saint-Donat **167**

Chapitre 3: Suggestions de circuits ornithologiques

- 1 La sauvagine (canards, oies, bernaches) **172**
- 2 La Buse pattue et la Buse à queue rousse **177**
- 3 L'Urubu à tête rouge **181**
- 4 Le Harfang des neiges (1), Saint-Barthélemy **185**
- 5 Le Harfang des neiges (2), Saint-Alexis, Saint-Esprit et Saint-Roch -de-l'Achigan **189**
- 6 L'Hirondelle à ailes hérissées **194**
- 7 Le Merlebleu de l'Est **197**
- 8 Les espèces en milieu agricole : Piedmont de Brandon **202**
- 9 La Grive de Bicknell **205**

Une éthique à partager 208

INTRODUCTION

Cette troisième édition numérique du livre *À LA DÉCOUVERTE DES OISEAUX DE LANAUDIÈRE* présente un contenu qui diffère notablement de celui des éditions précédentes. On y trouve une description de plusieurs nouveaux sites d'observation et une liste révisée des circuits ornithologiques, le tout agrémenté de nombreuses photos d'habitats et d'oiseaux qui ajoutent au contenu. Toutefois la **liste annotée** de chacune des espèces présentes dans les deux éditions précédentes et la constance d'observation qui y figurait font maintenant l'objet de cinq cahiers regroupés sous le titre *L'AVIFAUNE DE LANAUDIÈRE*, ouvrage que l'on peut télécharger gratuitement sur le site de la SOL.



Le chapitre 1 présente une description biophysique de la région de Lanaudière. Il décrit chacune des quatre zones géographiques: les Terres-Basses partiellement inondées chaque printemps, la Plaine agricole, le Piedmont touristique et le Plateau laurentien avec ses vastes forêts et ses milliers de lacs.

Le chapitre 2 décrit une trentaine des meilleurs sites ornithologiques de Lanaudière; le choix des sites a été revu et mis à jour. Plusieurs ornithologues de la région décrivent des milieux qu'ils fréquentent depuis des années et qu'ils connaissent bien. Ils révèlent leurs petits secrets: les meilleurs points d'observation, le moment idéal de la journée, la période la plus propice de l'année et les découvertes ornithologiques possibles.

Un lien internet présente le réseau routier donnant accès à chaque site. Des photos montrent les différents habitats des endroits retenus.

Enfin, des renseignements pratiques permettent de bien profiter de la visite des lieux et du séjour dans la région; une attention toute particulière a été apportée afin d'identifier les sites accessibles aux personnes à mobilité réduite ou en fauteuil roulant.

Le chapitre 3 suggère des circuits ornithologiques éprouvés depuis plusieurs années. Élaborés en fonction d'espèces présentant un intérêt marqué au plan ornithologique, ces circuits se font en voiture. Ils mènent le visiteur au gré des chemins de ligne, des rangs, des montées et des routes de plusieurs municipalités de Lanaudière. La probabilité d'apercevoir l'espèce recherchée est relativement élevée si l'on respecte les indications ayant trait à la saison privilégiée, le trajet à suivre et les endroits où s'arrêter.

On trouvera en terminant le code d'éthique à respecter lors de sorties sur le terrain.



LES PIONNIERS DE L'ORNITHOLOGIE DANS L'ANAUDIÈRE

L'ornithologie, à ses débuts chez nous, était intégrée à ce qu'on appelait alors les « sciences naturelles ». Il n'est donc pas surprenant que les pionniers dans ce domaine se trouvent chez les membres des communautés religieuses enseignantes.



VICTOR GABORIAULT (1909-1952)

Chez les Clercs de Saint-Viateur, congrégation depuis longtemps établie dans la région, le premier nom qui s'impose est celui de Victor Gaboriault. Ornithologue pionnier au Québec, il a, entre autres, rédigé 13 articles pour la revue *Le Viateur Naturaliste*, devenue *Le Jeune Naturaliste*. Cette revue était rédigée et imprimée à Joliette.

Dès les années 1930, le frère Gaboriault a fait connaître plusieurs raretés observées à Berthier, Saint-Barthélemy et Joliette: Frégate superbe, Grande Aigrette, Guillemot de Brünnich, Effraie des clochers et Hirondelle à ailes hérissées.

Effraie des clochers



Michèle Amyot

Le frère Gaboriault a commencé à consigner ses observations ornithologiques en 1933. Il a initié de nombreux amateurs d'oiseaux à la collecte de données grâce au *Feuillet d'observations quotidiennes* qu'il avait créé et expérimenté. Ce feuillet regroupait toutes les espèces présentes au Québec, on n'avait qu'à inscrire le nombre devant chaque nom lors de sorties sur le terrain. Cet outil a traversé les années et constitué un élément de premier plan lors de la création de la base informatisée « Étude des populations d'oiseaux du Québec » (ÉPOQ), aujourd'hui intégrée au portail eBird.

Le *Feuillet d'observations quotidiennes* a récemment été remplacé par une application numérique qui permet à l'ornithologue sur le terrain de saisir ses observations directement dans eBird à l'aide d'un téléphone intelligent.

LÉO BRASSARD (1925-2006)



Cet enseignant du Séminaire de Joliette a créé en 1950 la revue *Le Viateur Naturaliste*, devenue *Le Jeune Naturaliste*, de 1951 à juin 1962. Cette revue poursuit sa vocation sous le vocable *Le Jeune Scientifique*, puis *Québec Science*.

Léo Brassard, Cap Jaseux,
Saint-Fulgence

Le frère Brassard dirige au Séminaire de Joliette un *Cercle des Jeunes Naturalistes*, lequel devient en 1953 le *Club des Jeunes Explorateurs*, mieux connu sous le vocable *Jeunes Explos*, puis *Explos-Nature* en 1999.

Depuis 1955, des camps d'étude en sciences naturelles, incluant l'ornithologie, ont été organisés annuellement à son instigation. *Explos-Nature* possède aujourd'hui un centre à Grandes Bergeronnes. Cet organisme offre des camps de jours ainsi que de formation en sciences naturelles. Il gère également l'*Observatoire des Oiseaux de Tadoussac* (OOT) et effectue le baguage des oiseaux nordiques.

MAXIME BERGERON (1921-2013)

Chez les frères de Saint-Gabriel, on trouve un autre pionnier de l'ornithologie dans Lanaudière en la personne du frère Maxime Bergeron.

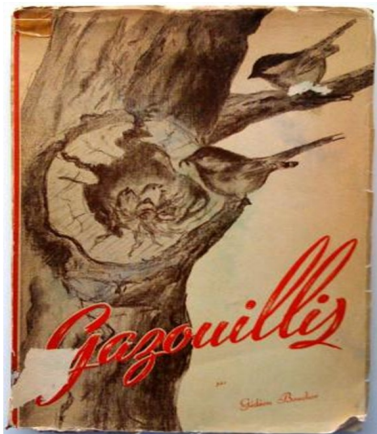


Maxime Bergeron et son matériel pour baguer des oiseaux au Havre-Familial, Sainte-Béatrix

Le frère Bergeron a en particulier animé les toutes premières activités de la Société d'ornithologie de Lanaudière: une excursion au Camp Marcel (aujourd'hui "Havre-Familial", Sainte-Béatrix) et une conférence avec diapositives sur le baguage des oiseaux. Il a bagué plus de 65 000 oiseaux.

GÉDÉON BOUCHER (1893-1945)

Naturaliste et enseignant au Collège de l'Assomption, monsieur Gédéon Boucher publiait en 1940 aux Éditions du Richelieu, sous le titre *Gazouillis*, un ouvrage de 158 pages qui traite des fauvettes (parulines), des rapaces, des étourneaux et de certaines autres espèces particulières.



Au plan ornithologique, il est aussi l'auteur d'un document miméographié *Notes sur les oiseaux de la région de l'Assomption, Qué.*, paru en juin 1942.

ET AUTRES

À ces pionniers, ont succédé Léon Gagnon et Pierre Laporte. Natif de Saint-Alexis-de-Montcalm, Léon Gagnon rédige en 1969 *Notes sur les oiseaux de Rawdon*, et publie en 1973, *Faune avienne de Rawdon, Québec*, dans la Revue de Géographie de Montréal.

Pierre Laporte, originaire de Saint-Félix-de-Valois, s'est intéressé dans les années 1960 à l'avifaune de Lanaudière. Après avoir fait du terrain, entre autres, avec Léon Gagnon, R. Laferrière et Hubert Lavoie, il rédige en 1967 un document polycopié de 65 pages *Les oiseaux de Saint-Félix-de-Valois*.

À ces ouvrages s'ajoutent les deux éditions précédentes (1997 et 2007) du livre *À la découverte des oiseaux de Lanaudière*, par Marcel Harnois, qui s'adonne à l'ornithologie depuis 1953, et Claude Ducharme, depuis 1962.

La première édition présente une recherche approfondie des observations ornithologiques réalisées dans Lanaudière depuis le passage de Jacques Cartier au lac d'Angoulême (Lac Saint-Pierre) en 1535.

La seconde édition parue en 2007 propose de nouveaux sites d'observation, présente une mise à jour des nouvelles espèces observées dans la région et analyse, entre autres, l'évolution de la constance d'observation de chaque espèce observée dans Lanaudière depuis 1994.



À LA DÉCOUVERTE
DES OISEAUX
DE LANAUDIÈRE



© Marcel Harnois

RÉGION DE LANAUDIÈRE



CHAPITRE 1

Géographiquement, du nord de l'archipel Hochelaga jusqu'à l'intérieur du plateau laurentien, la région de Lanaudière occupe une aire qui forme avec le Saint-Laurent une perpendiculaire d'orientation sud-est/nord-ouest. La partie sud de la région est baignée sur plus de 60 kilomètres par le fleuve Saint-Laurent.

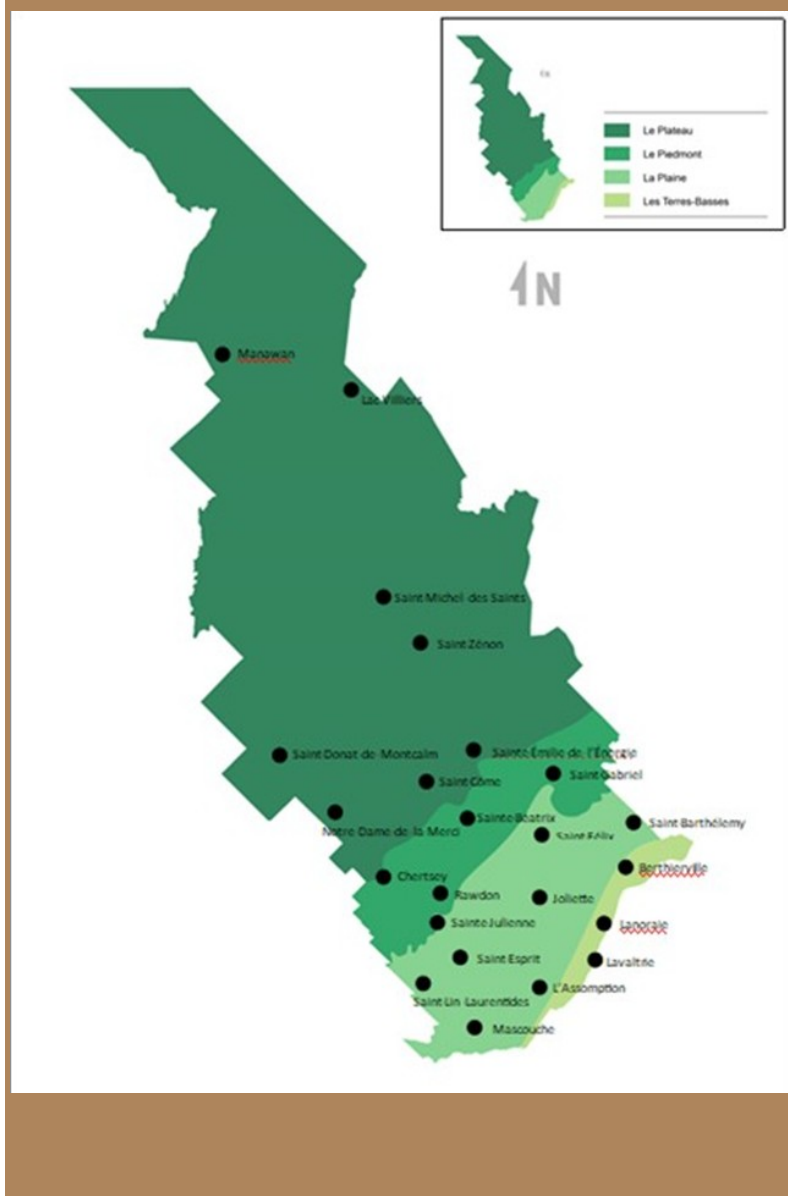
Surnommée la région verte, Lanaudière compte 60 municipalités et 12 entités non organisées (en Matawinie) qui occupent cependant moins de la moitié de son territoire de 13 537 km²; elles sont regroupées en six municipalités régionales de comté (MRC), localisées dans la portion sud-est du territoire.

En 2019, la population de Lanaudière comptait 507 820 habitants.

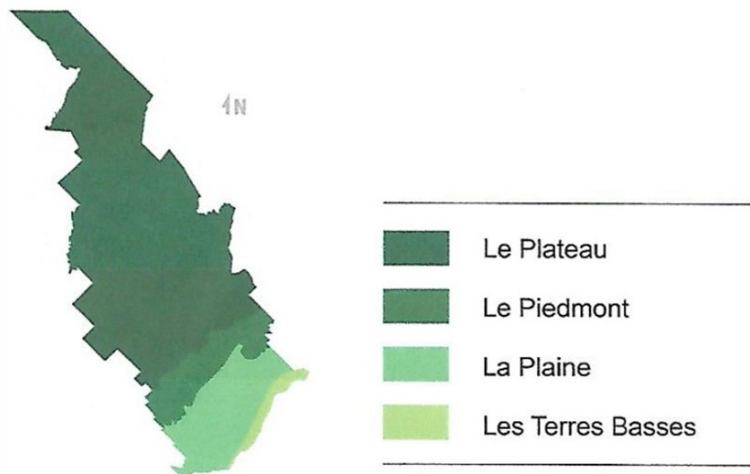
ZONES GÉOGRAPHIQUES DE LANAUDIÈRE



QUELQUES MUNICIPALITÉS DE LANAUDIÈRE ET ZONES GÉOGRAPHIQUES



LES QUATRE ZONES GÉOGRAPHIQUES DE LANAUDIÈRE

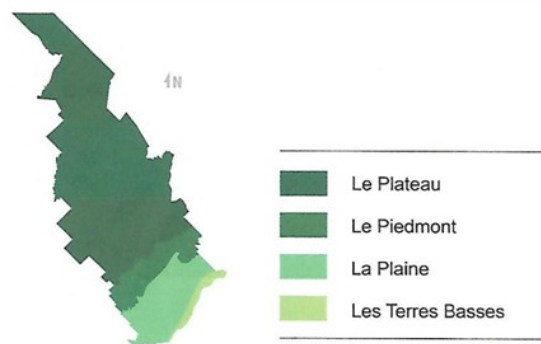


PHYSIOGRAPHIE

Par sa topographie, Lanaudière présente une coupe typique du relief québécois au nord de la portion fluviale du Saint-Laurent. La plaine et la montagne sont les premiers grands traits de la région que perçoit l'observateur, mais un examen plus attentif du paysage révèle un environnement plus complexe où l'on trouve de nombreux habitats regroupés dans quatre zones parallèles: le fleuve et les Terres-Basses, la Plaine agricole et urbaine, le Piedmont et le Plateau laurentien.



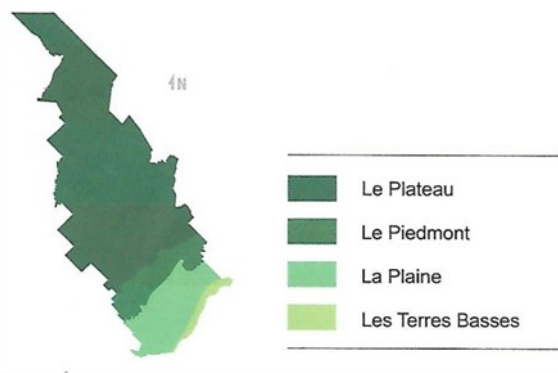
LES TERRES-BASSES



À la hauteur de Lanaudière, le Saint-Laurent coule entre deux archipels, celui d'Hochelaga, d'une part, et les Cent-Îles du lac Saint-Pierre, d'autre part. Écologiquement, ce plan d'eau et ses îles font partie intégrante de la zone des Terres-basses, zone qui s'étale du centre de la voie d'eau jusqu'à la route 138, à la cote de six mètres environ.

La rencontre des deux éléments, la terre et l'eau, y multiplie les milieux et les habitats. Eau libre, herbiers aquatiques, marais, vasières, marécages, érablières argentées et terres agricoles inondables se succèdent et s'entremêlent au plus grand profit d'une avifaune diversifiée.

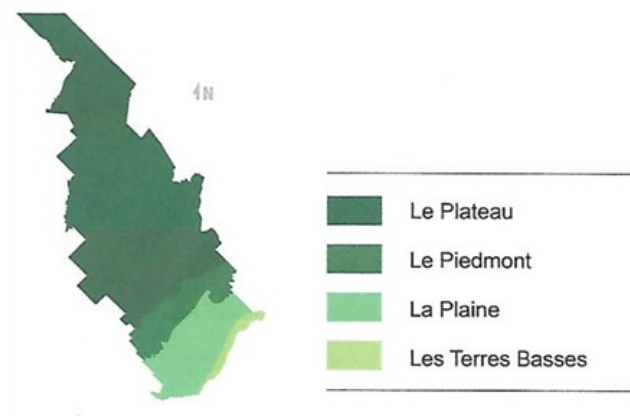
LA PLAINE



Au nord-ouest des Terres-Basses s'élève une bande de terre alluvionnaire fertile, entrecoupée de tourbières et de sablières, et traversée par un long repli, depuis le Grand Coteau à Terrebonne jusqu'au talus qui court de Berthier à Saint-Barthélemy, et même au-delà.

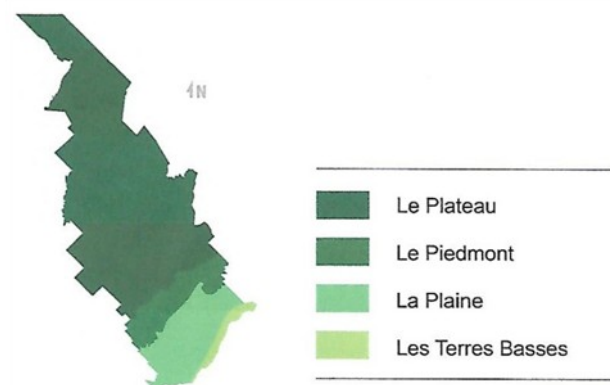
Ces anciens fonds marins vont mourir sur un rivage, « le pied de la montagne », particulièrement visible de Rawdon à Sainte-Mélanie et en plein cœur du village de Saint-Norbert. C'est la zone de la Plaine.

LE PIEDMONT



Contrefort précambrien, le Piedmont se distingue des Laurentides proprement dites par son élévation graduelle jusqu'à 300 m et son relief plus morcelé et plus hétérogène.

LE PLATEAU



Les Laurentides ne constituent pas à proprement parler une chaîne de montagnes qui auraient « poussé » à travers une plaine. Elles sont plutôt constituées d'un plateau surélevé où les effets de raclement des glaciers se manifestent avec force. À perte de vue se bousculent des sommets râpés à une altitude d'environ 500 m, séparés par d'immenses sillons devenus des lacs longitudinaux.

RÉGIONS ADMINISTRATIVES DE LANAUDIÈRE

La région de Lanaudière comprend six Municipalités régionales de comtés (MRC) qui regroupent l'ensemble des villes, municipalités, municipalités de paroisse et territoires non organisés.

Lorsque l'on souhaite trouver des observations ornithologiques faites dans une municipalité, on navigue sur eBird en utilisant le nom de la MRC concernée par la recherche; il est donc important de bien situer chacune des municipalités dans sa MRC. Voici la liste des MRC et de leurs municipalités.



Source : Ministère des Régions

Bureau du MDDEP

MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉS DE LANAUDIÈRE

MRC de D'Autray

Berthierville	Ville
La Visitation-de-l'Île-Dupas	Municipalité
Lanoraie	Municipalité
Lavaltrie	Ville
Mandeville	Municipalité
Saint-Barthélemy	Municipalité de paroisse
Saint-Cléophas-de-Brandon	Municipalité
Saint-Cuthbert	Municipalité
Saint-Didace	Municipalité de paroisse
Sainte-Élisabeth	Municipalité de paroisse
Sainte-Geneviève-de-Berthier	Municipalité de paroisse
Saint-Gabriel	Ville
Saint-Gabriel-de-Brandon	Municipalité de paroisse
Saint-Ignace-de-Loyola	Municipalité de paroisse
Saint-Norbert	Municipalité de paroisse

MRC de L'Assomption

Charlemagne	Ville
L'Assomption	Ville
L'Épiphanie	Ville
L'Épiphanie	Municipalité de paroisse
Repentigny	Ville
Saint-Sulpice	Municipalité de paroisse

MRC de Joliette

Crabtree	Municipalité
Joliette	Ville
Notre-Dame-de-Lourdes	Municipalité
Notre-Dame-des-Prairies	Ville
Saint-Ambroise-de-Kildare	Municipalité de paroisse
Saint-Charles-Borromée	Municipalité
Sainte-Mélanie	Municipalité
Saint-Paul	Municipalité
Saint-Pierre	Municipalité de village
Saint-Thomas	Municipalité

MRC de Matawinie

Baie-Atibenne	Territoire non organisé
Baie-de-la-Bouteille	Territoire non organisé
Baie-Obaoca	Territoire non organisé
Chertsey	Municipalité
Entrelacs	Municipalité
Lac-Cabasta	Territoire non organisé
Lac-des-Dix-Milles	Territoire non organisé
Lac-Devenyns	Territoire non organisé
Lac-du-Taureau	Territoire non organisé
Lac-Legendre	Territoire non organisé
Lac-Matawin	Territoire non organisé
Lac-Minaki	Territoire non organisé
Lac-Santé	Territoire non organisé
Manawan	Réserve indienne
Notre-Dame-de-la-Merci	Municipalité
Rawdon	Municipalité
Saint-Alphonse-Rodriguez	Municipalité
Saint-Côme	Municipalité de paroisse
Saint-Damien	Municipalité de paroisse
Saint-Donat	Municipalité
Sainte-Béatrix	Municipalité
Sainte-Émélie-de-l'Énergie	Municipalité
Sainte-Marcelline-de-Kildare	Municipalité

Saint-Félix-de-Valois
Saint-Guillaume-Nord
Saint-Jean-de-Matha
Saint-Michel-des-Saints
Saint-Zénon

Municipalité
Territoire non organisé
Municipalité
Municipalité
Municipalité

MRC de Montcalm

Saint-Alexis
Saint-Alexis
Saint-Calixte
Sainte-Julienne
Sainte-Marie-Salomé
Saint-Esprit
Saint-Jacques
Saint-Liguori
Saint-Lin-Laurentides
Saint-Roch-de-l'Achigan
Saint-Roch-Ouest

Municipalité de village
Municipalité de paroisse
Municipalité
Municipalité
Municipalité de paroisse
Municipalité
Municipalité
Municipalité de paroisse
Ville
Municipalité de paroisse
Municipalité

MRC Les Moulins

Mascouche
Terrebonne

Ville
Ville

LES LIMITES ADMINISTRATIVES DE LANAUDIÈRE

Les Terres-Basses

Seulement trois municipalités, soient Île Dupas, Saint-Ignace-de-Loyola et Berthierville, sont complètement englobées dans la zone des Terres-Basses enserrée entre le fleuve et le Chemin du Roy (route 138). Cette zone comprend aussi, au sud de la route 138, des portions plus ou moins importantes de Saint-Barthélemy, Saint-Cuthbert, Sainte-Geneviève-de-Berthier, Lanoiraie, Lavaltrie, Saint-Sulpice et Repentigny.

La Plaine

La Plaine constitue un territoire relativement occupé; on y trouve, au nord de la route 138, une portion des municipalités de Saint-Barthélemy, Saint-Cuthbert, Sainte-Genève-de-Berthier, Lanoraie, Lavaltrie, Saint-Sulpice, Repentigny.

Les municipalités suivantes font également partie de cette zone : Saint-Norbert, Saint-Cléophas, Saint-Félix-de-Valois, Sainte-Élisabeth, Sainte-Mélanie, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Thomas, Notre-Dame-des-Prairies, Joliette, Saint-Charles-Borromée, Saint-Ambroise-de-Kildare, Saint-Pierre, Saint-Paul, Crabtree, Saint-Liguori, Saint-Jacques, Saint-Alexis, Sainte-Julienne, Saint-Lin-Laurentides, Saint-Esprit, Saint-Roch-Ouest, Saint-Roch-de-l'Achigan, Sainte-Marie-Salomé, L'Épiphanie, L'Assomption, Repentigny, Mascouche, Charlemagne, Terrebonne.

Le Piedmont

Le territoire du Piedmont, bordé par la Plaine et le Plateau laurentien, regroupe les municipalités suivantes : Saint-Didace, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint-Jean-de-Matha, Sainte-Béatrix, Sainte-Marcelline, Saint-Alphonse-Rodriguez, Rawdon, Chertsey, Saint-Calixte et la partie du parc des chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles sise dans Sainte-Mélanie.

Le Plateau

On rencontre sur le Plateau, à une altitude de 300 m (1000 pieds) et plus, les municipalités de Mandeville, Saint-Damien, Sainte-Émélie-de-l'Énergie, Saint-Zénon, Saint-Côme, Entrelacs, Notre-Dame-de-la-Merci, Saint-Donat et Saint-Michel-des-Saints, en plus d'un vaste territoire non organisé, de la réserve amérindienne de la Manawan, du parc du Mont-Tremblant et des réserves fauniques Rouge-Matawin et Mastigouche.

LES PRINCIPAUX AXES ROUTIERS DE LANAUDIÈRE

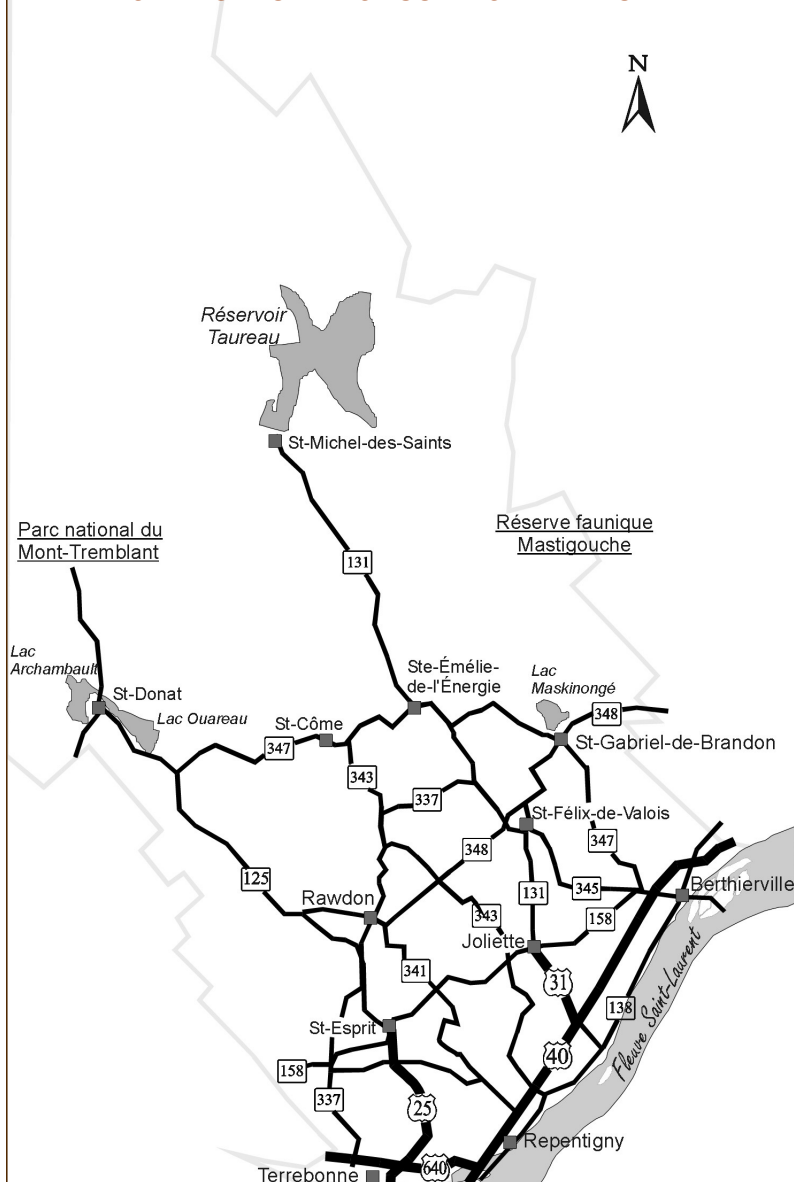
Le réseau routier de Lanaudière est un quadrillage relativement simple. Du sud au nord, on compte quatre axes. Le plus à l'ouest, de Terrebonne à Saint-Donat, est constitué par l'autoroute 25 qui devient la route 125 à Saint-Esprit. Plus à l'est, se trouve la route 343, qui va de Saint-Sulpice à Saint-Côme, via Joliette. L'artère centrale de Lanaudière est l'autoroute 31, prolongée par la route 131 à compter de Joliette; elle relie Lavaltrie à Saint-Michel-des-Saints. Enfin, la route 347, dans sa section sud-nord, relie Berthier à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, en passant par Saint-Gabriel-de-Brandon.

D'ouest en est, il y a également quatre axes. Le long du fleuve, l'autoroute 40 et le Chemin du Roy (route 138) se côtoient puis se croisent de Repentigny à Saint-Barthélemy. Un peu plus au nord, la route 158 permet d'aller de Saint-Lin-Laurentides à Saint-Ignace-de-Loyola en passant par Joliette. La route 348 mène de Rawdon à Saint-Didace en traversant Saint-Félix-de-Valois. Enfin, plus au nord, la route 347, devenue est-ouest, relie Sainte-Émélie-de-l'Énergie à Notre-Dame-de-la-Merci en passant par Saint-Côme.

C'est donc à partir de cette grille de base et des routes numérotées que seront localisés les sites décrits dans ce chapitre et tracés les circuits du chapitre suivant.



LES PRINCIPAUX AXES ROUTIERS DE LANAUDIÈRE



CHAPITRE 2

Ce chapitre présente une description des endroits les plus réputés pour l'observation des oiseaux. Ces sites sont regroupés par zone géographique. La description de chacun des sites a été réalisée avec la collaboration de membres de la Société d'ornithologie de Lanaudière (SOL).

PRINCIPAUX SITES ORNITHOLOGIQUES



CHAQUE DESCRIPTION FOURNIT LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS:

Introduction

Description générale, situation géographique, caractéristiques de l'habitat.

Accès au site

Indications routières, adresse, autorisations nécessaires; un lien internet permet d'accéder au site.

Intérêt ornithologique

Inventaire sommaire des espèces qu'on y trouve, diversité, abondance ou rareté d'une espèce.

Meilleure période d'observation

Temps idéal pour visiter le site (saisons, mois, heures du jour) en fonction des espèces qui le fréquentent.

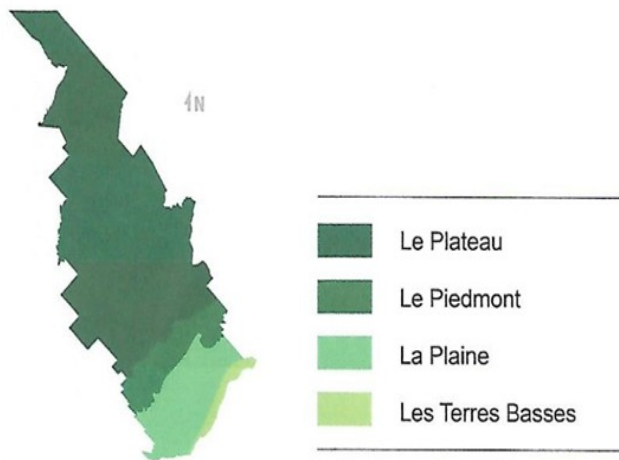
Endroits propices

Meilleurs endroits pour faire des observations sur le site.

Renseignements pratiques

Coûts d'entrée, services offerts, heures d'ouverture, estimation du temps requis pour une visite, moment idéal de la journée, matériel ou habillement particuliers, possibilité d'accès pour les personnes à mobilité réduite ou en fauteuil roulant.

Quelques sites, localisés sur des propriétés privées, font appel au savoir-vivre des observateurs. Le respect de la propriété d'autrui et de l'environnement s'inscrit dans le code d'éthique des ornithologues du Québec que l'on peut consulter à la fin de l'ouvrage.



SITES D'OBSERVATION

- 1 Halte migratoire de Saint-Barthélemy et rang du Fleuve
- 2 Sentiers pédestres des îles de Berthier
- 3 Commune et marais de l'île Dupas
- 4 Phare de l'île Dupas
- 5 Îles Saint-Ignace et Madame
- 6 Halte de Sainte-Geneviève-de-Berthier
- 7 Parc régional de l'Île-Lebel
- 8 Parc de conservation du Ruisseau de Feu

1

HALTE MIGRATOIRE DE SAINT-BARTHÉLEMY ET RANG DU FLEUVE



Canard pilet



INTRODUCTION

La Halte migratoire de Saint-Barthélemy s'étend du côté sud de l'autoroute 40, à la hauteur de la sortie 155, à environ 75 km à l'est de Montréal. La halte est aménagée dans la plaine d'inondation du lac Saint-Pierre, laquelle, depuis 1998, est reconnue comme zone humide d'importance internationale par la convention de RAMSAR.

D'une superficie de 165 hectares, la halte comprend trois sections délimitées par des digues. Une quatrième section de 100 hectares, la plus à l'est, offre un habitat de frai aux poissons. Lors de la crue printanière, l'eau y pénètre par des seuils aménagés.

Toutefois des modifications ont été apportées aux aménagements; on a retiré les pompes qui permettaient d'assécher les parcelles en mai. Le site retournera donc à l'état naturel avec les années. La passerelle permet de scruter l'ensemble du territoire.

La Halte migratoire est bordée au sud par le rang du Fleuve qui longe le chenal de la commune de l'île Dupas; ce chenal et les terres inondées qui le bordent sont propices à l'observation de plusieurs espèces d'oiseaux.

Des marais permanents du côté nord de l'autoroute favorisent la nidification. Ces derniers sites sont accessibles par le rang du Fleuve qui passe au dessus de l'autoroute 40, en direction est. Des sentiers seront éventuellement entretenus afin de pouvoir longer les marais.

Accès aux sites

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

La Halte migratoire

La Halte migratoire longe l'autoroute 40, côté sud; une voie de service mène à la passerelle. Prendre la sortie 155 pour Saint-Barthélemy, croiser la montée Saint-Laurent et emprunter le chemin de gravier parallèle à l'autoroute.

Le rang du Fleuve

On accède au rang du Fleuve en prenant la sortie 155. Tourner en direction du fleuve sur la montée Saint-Laurent et rouler un km jusqu'au rang du Fleuve. La route longe le chenal aussi bien vers l'ouest que vers l'est, en direction de Maskinongé.

Endroits propices



SECTEUR 1 : HALTE MIGRATOIRE

Au printemps, ce site constitue un point d'arrêt pour plusieurs espèces migratrices: la Bernache du Canada, les canards pilet, noir, colvert, souchet, l'Oie des neiges, la Sarcelle d'hiver, le Fuligule à collier, le Fuligule à tête rouge et plusieurs autres.

Il est possible d'observer le Faucon pèlerin pourchassant les canards ou le Pygargue à tête blanche qui se nourrit d'une oie ayant succombé à la fatigue du voyage.

Tant au printemps qu'à l'automne, on peut y observer plusieurs Buses pattues et Buses à queue rousse ainsi que le Busard des marais.

Au mois de mai, lorsque l'eau se retire, ce site accueille plusieurs espèces de limicoles, parfois en nombre significatif.

Espèces exceptionnelles déjà observées : Sarcelle cannelle, Ibis falcinelle, Cygne chanteur, Oie rieuse, Combattant varié, Grue du Canada, Oie de Ross, Pluvier siffleur, Chevalier semipalmé.

Cet habitat, qui retrouvera avec les années son équilibre naturel, offrira en été aux observateurs qui le fréquenteront une faune aviaire renouvelée; des surprises sont à prévoir.

Durant l'hiver, la Buse pattue partage le territoire avec le Harfang des neiges. Certains hivers, à partir du viaduc de la sortie 155, on a déjà vu une dizaine de harfangs perchés sur le toit des granges, les arbres et les pylônes électriques omniprésents dans le paysage. Durant cette période, on peut également observer la Perdrix grise dans les champs ou près des granges au sud de la halte.

SECTEUR 2 : RANG DU FLEUVE

Le rang du Fleuve permet d'observer d'autres espèces telles le Canard d'Amérique accompagné parfois du Canard siffleur, le Grand Héron, les harles et les fuligules. Les rapaces sont également présents dans ce secteur.



Espèces exceptionnelles déjà observées : Pic à tête rouge, Aigrette bleue immature, Érisma rousse.



Meilleures périodes

Le mois d'avril constitue le meilleur moment pour l'observation de la sauvagine et des rapaces, tandis que mai est propice aux limicoles. L'automne est également une période favorable pour observer les rapaces. La période de décembre à mars est la plus propice pour l'observation du Harfang des neiges.

Renseignements pratiques

Bien se vêtir au printemps car un vent frisquet souffle souvent sur ces milieux ouverts. Une lunette sur pied permet de belles découvertes.

La Halte migratoire et le rang du Fleuve sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ou en fauteuil roulant.

Marcel Harnois

2 SENTIERS PÉDESTRES DES ÎLES DE BERTHIER



Grèbe à bec bigarré

Michèle Amyot

INTRODUCTION

Le départ des sentiers se fait à partir de la commune de Berthier. Le terme « commune » désigne un pâturage communal, une des plus vieilles institutions du Régime français qui perdurent encore aujourd'hui. Selon les saisons, ce territoire offre différents habitats: chenaux, marécages, prairies humides, pâturages, petits étangs, boisés de feuillus, terres en culture.

Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

De l'autoroute 40, se diriger par la route 158 est vers la traverse Saint-Ignace-de-Loyola/Sorel. Passé le premier pont en quittant Berthier, tourner à droite à l'affiche *Sentiers pédestres des îles de Berthier*; un stationnement gratuit accueille les visiteurs.

Les gestionnaires de ce territoire ont réalisé divers aménagements favorisant le loisir ornithologique : trois tours reliées par un sentier, des toilettes sèches, des ponceaux pour accéder à l'île du Milieu et un abri dans le boisé de l'île du Milieu.

L'île du Milieu jouxte l'île de la Commune du côté sud; un trottoir flottant et un ponceau permettent d'accéder à un sentier en boucle et de circuler sur l'île en toutes saisons. Ce sentier donne accès à un boisé composé uniquement de feuillus et à quelques chenaux inondés au printemps. En hiver, le sentier est transformé en piste de ski de fond.



À mi-chemin du sentier en boucle, la Cabane à Ti-Noir permet de se reposer et de casser la croûte autour d'un foyer extérieur tout en observant les sittelles, mésanges et pics qui visitent les mangeoires.

Intérêt ornithologique

Le marais de l'île de la Commune, que longent le sentier et les tours d'observation, dégèle vers la mi-avril. Il accueille plusieurs espèces d'oiseaux des milieux humides et la plupart des canards barboteurs. Sur la commune, dans les mares intermittentes, outre les canards de surface, on peut observer des bécasseaux, des pluviers et des chevaliers.

En période de nidification, on y retrouve, entre autres, le Grèbe à bec bigarré, le Râle de Virginie, la Marouette de Caroline et plusieurs passereaux.



Les feuillus et les chenaux de l'île du Milieu accueillent plusieurs parulines, viréos, moucherolles et la sauvagine ainsi que quelques rapaces diurnes et nocturnes.

Meilleures périodes

Le printemps est une période excellente pour y faire des découvertes remarquables; l'été permet d'observer les familles de canards, tandis que l'automne est la période propice aux observations de migrants inusités.

Endroits propices

SECTEUR 1 : LE STATIONNEMENT

À partir du stationnement, scruter le champ et l'étang du côté ouest. Ce plan d'eau, dont le niveau varie avec les saisons et les pluies, accueille la Bécassine de Wilson, le Pluvier kildir, plusieurs espèces de bécasseaux, des chevaliers, des canards barboteurs : pilet, souchet, colvert, chipeau, d'Amérique, Sarcelle à ailes vertes, Sarcelle à ailes bleues et le Goéland à bec cerclé. À l'automne, la Grande Aigrette s'y présente à l'occasion. Dans les grands arbres du stationnement, le Viréo mélodieux et l'Oriole de Baltimore attirent l'attention.



Espèces exceptionnelles déjà observées: Ibis falcinelle, Dendrocygne à ventre noir, Phalarope à bec étroit, Phalarope de Wilson, Petit Blongios, Aigrette neigeuse, Grue du Canada.

SECTEUR 2 : LA PREMIÈRE TOUR

La première tour fournit un point de vue remarquable sur le territoire communal, le marais et l'île du Milieu située du côté sud. Dans le marais, on observe au printemps les canards barboteurs, la Bernache du Canada, le Harle couronné, le Fuligule à collier, le Grand Héron et la Bécassine de Wilson. Le Hibou des marais fréquente parfois ce milieu.

Au moment de la nidification, on note le Grèbe à bec bigarré, la Gallinule d'Amérique, la Sarcelle à ailes bleues, des familles de Canards noirs. Les Canards branchus s'y rassemblent à l'automne. De la tour, on peut observer sur l'île du Milieu le Balbuzard pêcheur et, surtout au printemps, la Bernache du Canada et l'Oie des neiges.



Espèce exceptionnelle déjà observée: Cygne siffleur.

SECTEUR 3 : LE SENTIER

Le sentier et les deux autres tours permettent l'observation de la Paruline jaune, de la Paruline masquée, de la Paruline à croupion jaune, du Bruant chanteur, du Bruant des marais, du Bruant des prés, du Goglu des prés, de la Sturnelle des prés, du Moucherolle des aulnes, du Râle de Virginie et parfois de la Marouette de Caroline et du Coulicou à bec noir. Le Moucherolle des saules y est noté de plus en plus souvent en début de soirée. Le Héron vert, le Troglodyte des marais et le Busard des marais sont parfois présents dans ce secteur.

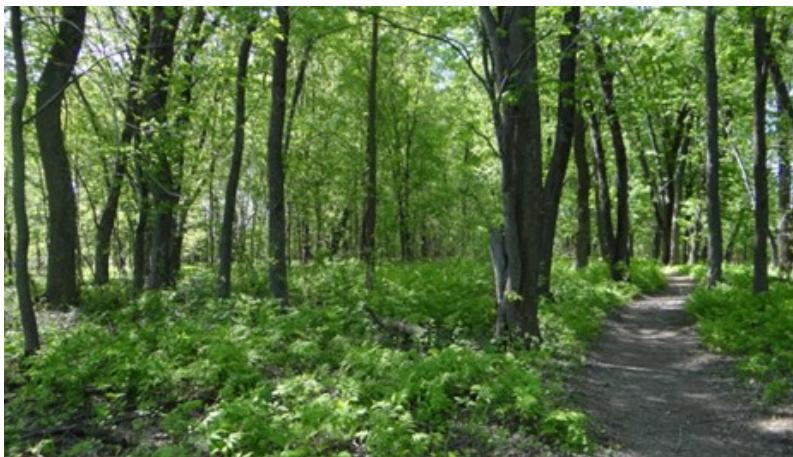


Espèce exceptionnelle déjà observée: Moucherolle à ventre ROUX.

SECTEUR 4 : LE BOISÉ

L'île du Milieu et sa partie boisée de feuillus matures accueille, particulièrement au printemps, plusieurs parulines en migration : bleue, flamboyante, noir et blanc, couronnée, les viréos mélodieux et aux yeux rouges, les moucherolles des aulnes, tchébec, le Pioui de l'Est, les tyrans huppé et tritri, le Grand-duc d'Amérique, l'Épervier brun.

La Sarcelle à ailes bleues, les canards branchu, chipeau, colvert et d'Amérique trouvent refuge sur les chenaux. Les buses pattues et à queue rousse se perchent en bordure des champs tôt au printemps et à l'automne; le Pygargue à tête blanche survole à l'occasion le secteur.



SECTEUR 5 : LE MARAIS CÔTÉ EST



Au printemps, en revenant au stationnement, traverser la route 158 et scruter le marécage situé du côté est de la route. On peut y observer la Guifette noire, le Grand Héron, différentes espèces de canards barboteurs et des nids de Carouges à épaulettes.

Renseignements pratiques

Le sentier s'étend sur environ 8,3 km; prévoir de quatre à six heures (au pas ornithologique) et une collation si on a l'intention de faire tout le circuit (une heure trente sans arrêt). Les jumelles s'avèrent indispensables pour admirer les couleurs des oiseaux, tandis qu'une lunette sur pied permettra des découvertes inusitées.

Tôt au printemps, le sentier de l'île du Milieu étant boueux à certains endroits, prévoir une paire de bonnes chaussures. En temps normal, le sentier est accessible sur toute sa longueur. L'accès est gratuit été comme hiver.

Seul le sentier de la commune de Berthier est accessible aux fauteuils roulants.

Marcel Harnois

3 COMMUNE ET MARAIS DE L'ÎLE DUPAS



Denis Allard

INTRODUCTION

Comme la commune de Berthier, ce territoire a gardé sa vocation première de pâturage communautaire. La commune est située dans la partie est de l'île Dupas. On y trouve une prairie humide broutée, une érablière argentée, une saulaie, une zone arbustive, des espaces inondés à l'extrémité est ainsi que des canaux aménagés dont le niveau de l'eau est assuré par un système de digues et de pompes.

Sur le côté nord, une bordure vaseuse accueille des bécasseaux uniquement lorsque le niveau de l'eau du chenal est bas. Une clôture installée depuis quelques années sous la supervision de *Canards Illimités* pour la nidification de la sauvagine empêche les animaux de brouter près de l'eau; une partie importante des vasières a donc été éliminée, de même que les bécasseaux qui les fréquentaient.

Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

À Berthierville, emprunter la route 158 est en direction de la traverse de Saint-Ignace-de-Loyola/Sorel. Après le deuxième pont, tourner à gauche sur la rue Principale. Suivre cette route sur environ 9 km, jusqu'à la barrière de la commune.

Intérêt ornithologique

On peut y observer les canards barboteurs, les canards plongeurs, la Bernache du Canada. De nombreux rapaces survolent la commune : Buse pattue, Buse à queue rousse, Faucon pèlerin, Épervier brun, Busard des marais, Balbuzard pêcheur, Pygargue à tête blanche.

Durant l'été, le Butor d'Amérique, la Grande Aigrette, le Grand Héron y sont présents; le Héron garde-bœufs y a été observé à quelques reprises.

Dès août, des limicoles fréquentent la bordure vaseuse lorsque le niveau de l'eau dans le chenal est bas. On peut observer la rive à partir d'une embarcation, car l'accès à la commune est prohibé depuis quelques années. La Mouette de Bonaparte y est parfois présente. Le Pluvier argenté et le Pipit d'Amérique fréquentent la commune, et la Grande Aigrette, les rives du chenal.

Espèces exceptionnelles déjà observées: Héron garde-bœufs, Canard siffleur, Bécasseau de Baird et Combattant varié.

Meilleures périodes

Le printemps et l'été permettent d'observer les différentes espèces de canards barboteurs et plongeurs et des oiseaux de proie.

Endroits propices

SECTEUR 1 : LA COMMUNE

Du stationnement, scruter les abords de l'eau afin d'y découvrir les bécasseaux, les pluviers et exceptionnellement, près des animaux, le Héron garde-bœufs. Balayer le ciel de la commune où planent le Pygargue à tête blanche et le Busard des marais. À l'orée du bois, on peut observer des buses en vol. Les Pipits d'Amérique et le Pluvier argenté sont parfois présents au sol. Les piquets de clôture accueillent les bruants, tandis que le Faucon pèlerin se pose parfois sur les poteaux de la ligne électrique.





Renseignements pratiques

À l'automne, après l'ouverture de la chasse à la sauvagine, par mesure de sécurité, demeurer à proximité de la barrière. Une toilette et des tables pour pique-niquer sont disponibles.

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

Au retour, on peut accéder directement au site *Phare de l'île Dupas*, en traversant la route 158 et en roulant quelques kilomètres.

SECTEUR 2 : LE MARAIS

Le marais, situé à l'extrémité est de la commune (où se termine la ligne électrique venant de l'ouest), accueille plusieurs espèces fort intéressantes.

Cette section, partiellement inondée suite aux aménagements de *Canards Illimités*, favorise la nidification de la sauvagine, du Petit Blongios, du Bihoreau gris, de la Gallinule d'Amérique, du Troglodyte des marais et du Héron vert.

Le Moucherolle des saules, la Grande Aigrette, le Tyran tritri, le Quiscale rouilleux et le Jaseur d'Amérique y sont également présents.

Accès au site

Malheureusement, ce site n'est accessible qu'avec une embarcation, soit à partir du quai fédéral du rang du Fleuve à Saint-Barthélemy (près du dépanneur), ou en groupe à partir de l'Auberge le Nid d'Aigle, plus à l'est sur le rang du Fleuve qui devient le rang du Nord aux limites de Maskinongé.

Emprunter la sortie 155 de l'autoroute 40, tourner vers le sud sur la montée Saint-Laurent, puis vers l'est sur le rang du Fleuve.



Renseignements pratiques

Si le départ a lieu de l'Auberge le Nid d'Aigle, il est recommandé de prendre entente avec le propriétaire de l'auberge et d'y aller en groupe; l'embarcation peut contenir plusieurs personnes qui se partagent alors les frais.

Le marais débute vis à vis le dernier poteau de la ligne électrique qui alimente la pompe; il se prolonge vers l'ouest. Sur place, monter le talus à gauche de la pompe et revenir un peu vers la droite sur la digue. Chaussé des bottes, car l'accostage est parfois boueux et, en début de journée, l'herbe longue de juillet dégouline de la rosée du matin.

Marcel Harnois

4 PHARE DE L'ÎLE DUPAS



INTRODUCTION

Le phare de l'île Dupas est situé sur la pointe ouest de l'île, au bout de la rue Principale. Cet endroit offre un point de vue intéressant sur le fleuve, les chenaux et deux îles.

Intérêt ornithologique

En avril, le long de la rue Principale qui mène au phare, il est possible de voir sur le chenal le Balbuzard pêcheur, le Grèbe esclavon, les macreuses à ailes blanches et à bec jaune.

Les environs du phare permettent l'observation de canards plongeurs: le Garrot à oeil d'or, le Petit Garrot, le Fuligule milouinan, le Petit Fuligule, le Fuligule à collier, le Fuligule à tête rouge, le Grand Harle, le Harle couronné ainsi que plusieurs espèces de canards barboteurs.

À cette période de l'année, on note également le Martin-pêcheur d'Amérique, la Crécerelle d'Amérique, la Buse pattue, le Cormoran à aigrettes, la Bernache du Canada et l'Oie des neiges.

Le Faucon pèlerin et le Pygargue à tête blanche fréquentent l'endroit à l'occasion.

Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

De l'autoroute 40, prendre la route 158 est, en direction de la traverse Saint-Ignace-de-Loyola/Sorel. En quittant Berthier, traverser le deuxième pont, puis tout de suite tourner à droite sur la rue Principale et rouler jusqu'au phare. La route se termine par un cul-de-sac.

Endroits propices

Surveiller les ouvertures entre les maisons. S'arrêter vis à vis le terrain avec panneau de signalisation pour la navigation, puis se rendre au bout de la rue d'où l'on a une vue sur le fleuve, les chenaux, les îles du Sablé et aux Cochons, ainsi que sur les deux digues qui maintiennent le niveau de la voie maritime où se posent plusieurs espèces lorsque l'eau est basse.

Espèces exceptionnelles déjà observées: Cygne siffleur, Bécasseau cocorli, Macreuse à ailes blanches, Macreuse à bec jaune, Bruant de Nelson sur l'île aux Cochons, située du côté nord. La dernière mention de cette espèce a eu lieu en 2018.



Meilleure période

Le printemps constitue la période idéale pour visiter ce site qui s'inscrit bien dans une tournée débutant à la commune de Berthier et se prolongeant sur les îles Saint-Ignace et Madame.

Durant l'été, la Sarcelle à ailes bleues, le Canard d'Amérique et le Canard chiépeau nichent dans les herbes. La Grande Aigrette s'y plaît en automne.

Renseignements pratiques

Bien se vêtir, car au printemps le vent est frisquet. Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

Au retour, on peut accéder directement au site *Commune et marais de l'île Dupas*, en traversant la route 158; rouler environ 9 km.

Marcel Harnois

5 ÎLES SAINT-IGNACE ET MADAME



Maubèche des champs

Michelle Boulard

INTRODUCTION

Deux îles qui, à certains moments de l'année, donnent l'impression de n'en faire qu'une. Ce territoire où domine l'activité agricole offre une variété d'habitats : champs cultivés ou en friche, prairies humides, érablières, rives marécageuses, sans oublier les plans d'eau que constituent les chenaux.

Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

De l'autoroute 40, se diriger vers la traverse Saint-Ignace-de-Loyola/Sorel. Rouler sur la route 158 est jusqu'au fleuve. Près du quai, emprunter le rang Saint-Michel sur la gauche et longer le fleuve (environ 4 km) jusqu'au moment de rejoindre le rang Sainte-Marie puis le rang Saint-Pierre sur la droite. Suivre ce rang jusqu'au bout. Des pourvoiries sont situées à l'extrémité de ce chemin.

De Sorel, prendre le traversier Sorel/Saint-Ignace-de-Loyola qui part aux demi-heures l'été et aux heures les autres saisons (vérifier les horaires). En quittant le quai, tourner à droite sur le rang Saint-Michel et rouler jusqu'au rang Saint-Pierre.

Au retour, on peut prendre le rang Sainte-Marie (sur la droite à la sortie du rang Saint-Pierre), puis le rang Saint-Isidore qui longe le Petit chenal et les champs et rejoint la route 158 au nord du village de Saint-Ignace-de-Loyola.



Intérêt ornithologique

Sur le fleuve, on peut observer, en avril, à partir du rang Saint-Michel qui débute près du quai, des rassemblements de canards plongeurs: Fuligules milouinans, Petits Fuligules, Fuligules à collier, Garrots à oeil d'or.



En se déplaçant sur le rang Saint-Pierre, sur l'île Madame, particulièrement au printemps, on peut observer des canards barboteurs, la Maubèche des champs, la Sturnelle des prés, le Butor d'Amérique, des buses et parfois le Pygargue à tête blanche. Le Grand Héron y est commun. On peut faire des observations des deux côtés de la route.

Espèces exceptionnelles déjà observées : Combattant varié, Pic à tête rouge.

Meilleure période

Le printemps est sans contredit le meilleur moment de l'année pour faire des découvertes intéressantes sur ces deux îles, sur les chenaux ainsi que sur le fleuve.



Endroits propices

Rang Saint-Michel : surveiller les ouvertures sur le fleuve, surtout au printemps, afin d'observer les fuligules et les garrots. S'attarder autour des quais vers l'extrémité est du rang.

Rang Saint-Pierre : balayer les terres inondées à l'intersection des deux rangs et les champs situés des deux côtés de la route. À mi-chemin, vis-à-vis la rampe de mise à l'eau, jeter un coup d'oeil sur l'île Ronde où le Pic à tête rouge a déjà été observé. Plus avant, surveiller les buses dans les lignes d'arbres sur la gauche.

À la pourvoirie, scruter les arbres de l'autre côté du chenal. Au retour, en faire autant en direction du chenal intermittent à l'ouest du rang Sainte-Marie.

Renseignements pratiques

Apporter, si possible, une lunette sur pied pour observer les oiseaux sur le fleuve. Site accessible aux personnes à mobilité réduite. Une pourvoirie offre des excursions sur l'eau.

Marcel Harnois

6

HALTE DE SAINTE- GENEVIÈVE-DE-BERTHIER



Barbara Marsolais

INTRODUCTION

À l'extrémité ouest de l'agglomération de Berthier, en bordure du fleuve, se trouve, le long de la route 138, un site d'observation bien intéressant : une halte routière qui s'ouvre sur le fleuve et les premières îles des Cent-Îles.

Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

La Halte de Sainte-Geneviève-de-Berthier est située du côté sud de la route 138, face à la Pépinière de Berthier.

Intérêt ornithologique

Au printemps, sur la pointe de l'île aux Foins, on observe la Bernache du Canada, le Canard pilet et de nombreux autres barboteurs. On note également des plongeurs tels les harles, le Garrot à œil d'or, le Petit Fuligule et le Fuligule milouinan.

Au début de l'été, les couvées de canards et de gallinules fréquentent les **herbiers** aquatiques qui bordent les îles. Le Cormoran à aigrettes patrouille au large. Sur les rives, on peut observer le Grand Héron et la Grande Aigrette.

Au nord de la route 138, les haies décoratrices et les grands conifères abritent souvent plusieurs espèces de passereaux.

Meilleures périodes

De la halte routière, très tôt au printemps, on aperçoit dans le chenal ouvert à la navigation les premiers plongeurs migrants : le Harle couronné, le Grand Harle.

Au début de l'été, on peut voir les processions de canetons aux abords des herbiers.

Espèce exceptionnelle déjà observée : Harelde kakawi.



Endroits propices

À la halte routière, l'espace gazonné de part et d'autre de la bâtisse principale permet d'observer l'île aux Foins et les hauts fonds, et aussi de scruter les berges et les herbiers.

À 3,5 km à l'ouest de la halte routière, à l'embouchure de la rivière Saint-Joseph et du manoir D'Autray, des battures s'avancent dans le fleuve; elles accueillent régulièrement le Grand Héron, la Grande Aigrette, des bernaches, des canards ainsi que des goélands.

Renseignements pratiques

La halte routière est accessible en tout temps. Durant la saison d'été, on y trouve des tables à pique-nique et des toilettes. Pour éviter d'être incommodé par les reflets du soleil sur l'eau, il est préférable de fréquenter la halte en après-midi ou en début de soirée.

Ce site est accessible aux personnes en fauteuil roulant.

Josette Lamontagne

7 PARC RÉGIONAL DE L'ÎLE-LEBEL



INTRODUCTION

L'île Lebel, en plein cœur de Repentigny, offre une vue magnifique sur le fleuve Saint-Laurent et sur un petit marais. En août 1993, ce territoire est devenu officiellement le Parc régional de l'Île-Lebel.

Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

Si l'on vient par l'autoroute 640, de Terrebonne ou de l'autoroute 40 est (sortie 96), suivre la direction Repentigny jusqu'à la rue Notre-Dame (route 138 est), puis tourner à gauche sur la rue Notre-Dame jusqu'aux feux de la rue Thouin. Un panneau routier marque l'entrée du site.

De l'autoroute 40 ouest, prendre la sortie 100 et rouler sur la voie de service jusqu'au boulevard Brien, direction sud. Tourner à droite sur la rue Notre-Dame (route 138 ouest) et rouler jusqu'aux feux de la rue Thouin. Le stationnement du parc donne sur la rue Thouin.

Intérêt ornithologique

Au printemps, on peut y voir les canards de surface et des plongeurs ainsi que le Cormoran à aigrettes, la Sterne pierregarin et, avec un peu de chance, en regardant vers les îles au large, découvrir la Bernache cravant, la Macreuse à ailes blanches et la Macreuse à front blanc.

Plus de 110 espèces d'oiseaux y ont été observées, dont le Héron garde-boeufs. Le Héron vert et la Marouette de Caroline y sont observés chaque année en période de nidification; le Râle de Virginie y est également noté.

La plus importante colonie de Goélands à bec cerclé au Québec se trouve sur l'île Deslauriers à Varennes en face de Repentigny. Quotidiennement, ces laridés survolent le parc en route pour le dépotoir de Terrebonne (Lachenaie). On a dénombré des centaines de nids de Bernaches du Canada sur les îles entre Varennes et Repentigny.

Meilleure période

On peut y admirer les oiseaux en toutes saisons puisque le parc est ouvert à l'année. Toutefois, le printemps (avril, mai, juin) constitue la meilleure période pour découvrir certaines espèces plus rares. Il est préférable de visiter l'île tôt le matin ou en fin d'après-midi et même en soirée afin d'éviter les reflets du soleil sur l'eau.

Endroits propices

Les endroits suivants sont parmi les plus intéressants: la passerelle dans le marais; à droite en quittant la passerelle, le sentier pédestre qui longe le marais; le belvédère de l'autre côté du marais et, en suivant le chemin le long du fleuve, les belvédères dans la section est, le petit boisé ainsi que la piste cyclable.



Renseignements pratiques

L'entrée est gratuite. L'ensemble du parcours exige un minimum de deux heures. Une lunette sur pied permettra d'observer les oiseaux sur le fleuve : canards, goélands, cormorans et sternes, tandis que les jumelles seront utiles dans le marais, le long des sentiers et dans le boisé.

Le printemps, lorsqu'on est immobile sur le bord de l'eau et que le vent souffle, ce n'est pas toujours très chaud; aussi, faut-il prévoir des vêtements appropriés.

Par ailleurs, il est possible de s'alimenter correctement dans les restaurants tout près, sur la rue Notre-Dame. Sur le site, on trouvera des tables à pique-nique et des abreuvoirs ainsi que des toilettes dans le pavillon d'accueil.

Site accessible aux personnes en fauteuil roulant.

Jacques Brisson

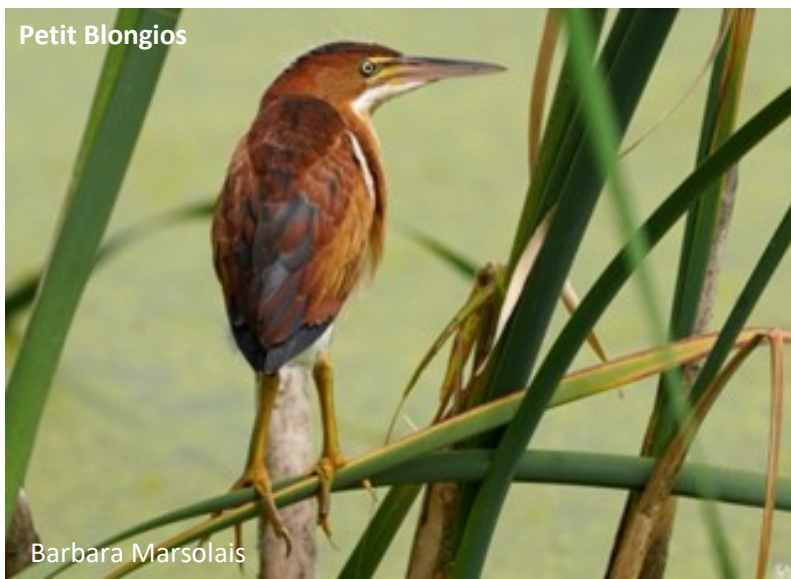
8

PARC DE CONSERVATION DU RUISSEAU DE FEU



Guillaume Astalos

Petit Blongios



Barbara Marsolais

INTRODUCTION

Le Ruisseau de Feu est situé près de Terrebonne et de Charlemagne au confluent des rivières des Prairies, des Mille-Îles et de L'Assomption qui se jettent dans le fleuve Saint-Laurent.

Le bassin versant du Ruisseau de Feu couvre 1000 hectares et l'aménagement réalisé par la société *Canards illimités* couvre 100 hectares. Celui-ci est situé entre l'embouchure du Ruisseau de Feu et de l'autoroute 40 (pont-Charles-De Gaulle). Ce milieu offre une diversité d'habitats : des marais, une zone marécageuse, des boisés et la rive de la Rivière-des-Prairies.

Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



Facile d'accès, l'entrée de ce site est située sur la rue Saint-Charles (route 344). De Charlemagne, on prend le boulevard Céline-Dion et on tourne à gauche à la Rôtisserie St-Hubert sur la rue Saint-Charles.

De Terrebonne, il faut prendre la route 344 et passer au-dessus de l'autoroute en direction est.

De l'autoroute 40, direction ouest ou direction est, prendre la sortie 94, (à la hauteur du Costco). Venant de l'est, passer au dessus de l'autoroute, puis emprunter la rue Saint-Charles (344). À proximité des aménagements, on trouve un petit espace de stationnement délimité par des blocs de béton qui ferment l'ancienne rue Gagnon.

Intérêt ornithologique

Au cours des années plus de 180 espèces d'oiseaux ont été observées sur ce site.

Endroits propices

SECTEUR 1 : LE MARAIS

Le secteur du marais, situé sur le bord de la Rivière-des-Prairies, abrite plusieurs espèces dont le Grèbe à bec bigarré, la Gallinule d'Amérique, le Petit Blongios, le Troglodyte des marais, plusieurs échassiers et espèces de canards.

On peut aussi y observer le balbuzard qui vient y pêcher régulièrement. Toujours jeter un coup d'œil du côté de la rivière car des raretés peuvent attendre le visiteur. En 2017 deux Pélicans d'Amérique y ont été observés.



Des trottoirs ainsi qu'un abri et une tour pour l'observation viennent d'y être aménagés, rendant l'expérience encore plus agréable.



SECTEUR 2 : LE MARÉCAGE



Le marécage se situe au nord de l'ancienne route asphaltée. Au printemps, plusieurs espèces de canards viennent y nicher ou se reposer. On y observe le Canard souchet, le Canard branchu, le Canard colvert, le Canard chipeau, le Râle de Virginie et la Marouette de Caroline.

Au printemps et à l'automne des limicoles peuvent y être observés (Petit et Grand Chevalier, Chevalier solitaire, etc.)

SECTEUR 3 : LE BOISÉ

Au printemps, on peut observer dans ce secteur une variété de bruants ainsi que plusieurs espèces de parulines, l'Oriole de Baltimore, le Tyrann tritri, des moucherolles et le Canard branchu.





Meilleures périodes

Le printemps et l'automne sont les meilleurs moments pour découvrir des raretés, mais l'été permet tout de même de faire de belles observations chez les espèces les plus communes de ces habitats.

Renseignements pratiques

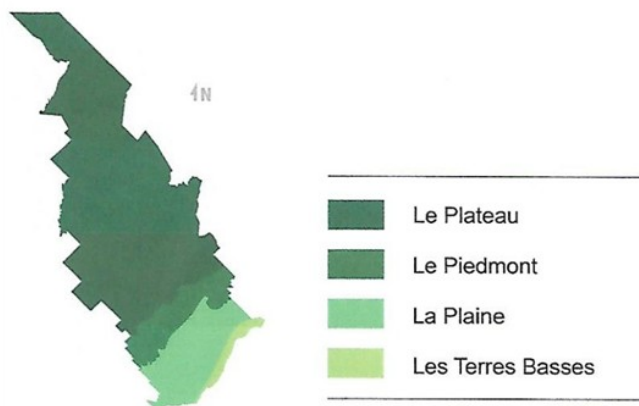
La facilité d'accès en fait un bon site pour y faire de courtes séances d'observation. On peut cependant y passer plusieurs heures si l'on souhaite parcourir tous les recoins de cet habitat fabuleux et y observer l'avifaune.

À noter : l'ajout d'une tour et d'une passerelle a certes amélioré l'expérience, mais a également fait en sorte que plus de gens et de familles visitent le site, ce qui augmente l'achalandage, surtout les fins de semaine.

Guillaume Astalos



LA PLAINE



SITES D'OBSERVATION

- 9 Tourbières de Saint-Thomas
- 10 Sentier champêtre de Notre-Dame-des-Prairies
- 11 Boisé du parc Pierre-Charbonneau
- 12 Parc des Îles-Vessot
- 13 Parc de l'Érablière, Crabtree
- 14 Forêt du ruisseau Saint-Georges
- 15 Parc du Grand-Coteau, Mascouche
- 16 Parc de l'Île-des-Moulins, Terrebonne
- 17 Parc écologique de L'Assomption

9

TOURBIÈRES DE SAINT-THOMAS



Butor d'Amérique

Denis Allard

INTRODUCTION

À mi-chemin entre Joliette et le fleuve Saint-Laurent, se trouve la grande tourbière de Lanoraie. Elle occupe d'anciens chenaux du Saint-Laurent.

Cette grande tourbière est composée en réalité de plusieurs tourbières qui alternent avec des dunes de sable. Le vent a remanié en maints endroits la couche supérieure de sable, notamment dans les municipalités de Lanoraie et de Saint-Thomas. Lors du relèvement du continent après le dernier épisode glaciaire, la rivière L'Assomption, qui se jetait auparavant dans la mer de Champlain à la hauteur de Sainte-Mélanie, a dû se déplacer vers l'amont du Saint-Laurent. C'est d'ailleurs un ancien méandre de cette rivière qui contournait l'actuelle pointe du Coteau Jaune, à Saint-Thomas.

Les sols sablonneux qui ne sont pas déboisés sont recouverts de formations de Pins blancs, de peuplements de Bouleaux gris et de trembles. Dans les secteurs moins sablonneux, on note des peuplements mixtes composés d'épinettes, de sapins, de mélèzes, de thuyas et de feuillus. On observe également des secteurs en friche.

La description qui suit porte plus spécifiquement sur les tourbières situées à l'intérieur des limites de la municipalité de Saint-Thomas.



Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

De Joliette ou venant de l'autoroute 40 (sortie 122), emprunter l'autoroute 31 jusqu'à la sortie 7 pour Saint-Thomas/Saint-Paul. Prendre la direction est vers Saint-Thomas. Après 2,3 km, emprunter le chemin Madon sur la droite et rouler un kilomètre, jusqu'à l'orée du bois. Rouler lentement. Les champs cultivés abritent des espèces intéressantes : Bruant vespéral, Alouette hausse-col, Pipit d'Amérique. D'autres indications sont fournies dans les lignes qui suivent pour la visite de chaque secteur.

Endroits propices

SECTEUR 1 : L'INTERFACE CHAMP/BOISÉ

À l'orée du bois, il est conseillé au visiteur de stationner l'auto en évitant de bloquer les entrées. Étant donné que les deux premiers circuits proposés sont situés sur des terrains privés, il est recommandé de les parcourir à pied.

La section de droite (vers l'ouest) longe les champs. Suivre le bord du bois sur un demi km jusqu'au petit lac, puis revenir sur ses pas. Beaucoup d'oiseaux chanteurs peuvent être observés : parulines, bruants, grives, troglodytes, moucherolles, martin-pêcheur.



SECTEUR 2 : LE MARAIS

La boucle de gauche (vers l'est), de 1,7 km, permet de côtoyer un milieu humide et un marécage. Du chemin Madon, longer la forêt vers l'est. Passé le deuxième lac servant à l'irrigation, emprunter le chemin de terre qui longe ce lac, puis contourner le lac et revenir vers l'ouest jusqu'au chemin Madon.

On y trouve plusieurs espèces : Butor d'Amérique, Râle de Virginie, Marouette de Caroline, Grand Héron, Héron vert, Bruant des marais, Troglodyte des marais, Petit Blongios et d'autres espèces déjà mentionnées.



On peut également choisir de faire le tour des secteurs 1 et 2 sans revenir par le chemin Madon. Le matin, partir vers l'est afin de profiter de l'éclairage. Faire le tour du secteur 2, croiser le chemin Madon et contourner le secteur 1. Pour ce faire, marcher vers l'ouest jusqu'au chemin de terre qui traverse la tourbière et permet de revenir à l'auto en longeant la forêt. Ce trajet nécessite environ 2 h 30 de marche ornithologique.

De retour à l'auto, rouler sur le chemin Madon. Au tournant, vers la gauche, débute le chemin du Coteau Jaune. Avancer lentement, en période de migration les champs cultivés sont souvent fréquentés par les Alouettes hausse-col, les Pipits d'Amérique et le Busard des marais.

SECTEUR 3 : LE COTEAU JAUNE

Suivre le chemin du Coteau jaune au milieu des champs et tourner à droite sur le premier chemin carrossable. Rouler jusqu'à l'orée du bois. On peut y stationner la voiture. Il est intéressant de marcher dans le secteur.

Le Grand Pic, la Petite Buse et la Buse à épaulettes y ont déjà été observés. Le Grand-duc d'Amérique et l'Engoulevent bois-pourri sont souvent au rendez-vous à la brunante. Sans oublier les parulines, grives, bruants et troglodytes qui s'y font entendre. Du 15 octobre au début de mai, le Pic à dos noir, entre autres, est souvent mentionné.



SECTEUR 4: LE SENTIER SOUS LA LIGNE ÉLECTRIQUE

Après avoir traversé le bois, juste avant la voie ferrée, stationner de façon à ne pas bloquer le passage et emprunter le chemin à votre droite, vers l'ouest. Ce chemin se rend jusqu'au viaduc de l'autoroute 31; il est la propriété de la Société Hydro-Québec. Parcourir le trajet à pied ou en vélo de montagne.

On y observe le Troglodyte familier, le Passerin indigo, le Coulicou à bec noir et la Buse à queue rousse.

Au crépuscule, diverses espèces de strigidés sont présentes : le Hibou moyen-duc, le Grand-duc d'Amérique ainsi que la Petite Nyctale. C'est aussi le meilleur moment pour entendre l'Engoulevent bois-pourri.



SECTEUR 5 : LES MILIEUX HUMIDES

De retour à l'auto, traverser la voie ferrée; là commence le chemin du Dos-de-Cheval, d'une longueur de 2,5 km. Stationner le véhicule dans le champ du côté est, à la hauteur de la première courbe à 90 degrés. Marcher vers l'est jusqu'au boisé ; un chemin permet d'accéder à un champ du côté sud.

On y observe le Moqueur chat, plusieurs espèces de parulines, le Cardinal à poitrine rose, le Coulicou à bec noir, des bruants et d'autres espèces selon les saisons. Le soir, on y entend le Butor d'Amérique.



SECTEUR 6 : LE DOS-DE-CHEVAL

Reprendre la route en direction ouest sur le chemin du Dos-de-Cheval; boucler la boucle en suivant la limite externe du territoire en culture situé à l'extrémité ouest. Faire le trajet lentement; la Bécasse d'Amérique, la Bécassine des marais, le Busard des marais ainsi que plusieurs espèces de canards, de bruants et de parulines sont faciles à repérer.

Du côté sud du champ situé à l'extrémité du Dos-de-Cheval, vis-à-vis la portion de terrain emportée par l'érosion, un chemin mène à un ruisseau. On y observe le Bruant des marais et le Moucherolle des saules. Un peu plus loin, juste avant la dernière courbe qui complète la boucle, il y a sur la droite un petit lac caché dans la frondaison; y jeter un coup d'œil, au cas où...



Tard à l'automne, la Pie-grièche boréale, la Buse pattue, la Buse à queue rousse, le Harfang des neiges, la Chouette épervière, le Bruant des neiges, le Bruant lapon et le Grand-duc d'Amérique sont parfois mentionnés dans le secteur ouvert au sud de la voie ferrée.

Meilleures périodes

Au total, près de 150 espèces d'oiseaux ont été recensées au cours des vingt dernières années sur le territoire des tourbières. Bien entendu, ce site inclut tous ses abords, les terres noires immédiates, ainsi que les terres sablonneuses qui les encerclent. L'observation des oiseaux y est intéressante durant toute l'année.

Le printemps est, bien sûr, la saison idéale. Très tôt vers la fin de mars, au crépuscule, on y entend quelques rapaces nocturnes: Grand-duc d'Amérique et Petite Nyctale. En avril, il est facile d'assister aux acrobaties aériennes des Bécasses d'Amérique, des Bécassines des marais et des Busards des marais.

Durant la saison de nidification, près de 90 espèces sont susceptibles d'y nicher. Les habitats diversifiés sont favorables aux exigences de la Crécerelle d'Amérique, du Busard des marais, du Grand-duc d'Amérique et de la Petite Buse. Un nid du Hibou moyen-duc a déjà été découvert le long du chemin du Dos-de-Cheval.

À l'automne, on y trouve essentiellement les mêmes espèces. En septembre et octobre, les rapaces, tant diurnes que nocturnes, semblent plus abondants. C'est la saison propice pour voir et entendre le Hibou moyen-duc, le Hibou des marais et la Petite Nyctale. Les fossés de drainage agricole qui égouttent le côté est du Dos-de-Cheval abritent plusieurs espèces de canards migrateurs.

L'hiver est la saison la plus calme pour l'observation des oiseaux; toutefois, c'est un des rares sites où la Pie-grièche boréale et le Pic à dos noir hivernent presque à tous les ans.

Renseignements pratiques

Si l'on a l'intention d'observer les parulines, les grives ou les troglodytes dans les parties humides, surtout au printemps, il est fortement recommandé de se munir de bottes et de chassemoustiques.

Raymond Piché

10 SENTIER CHAMPÊTRE NOTRE-DAME-DES- PRAIRIES



Paruline couronnée



INTRODUCTION

Situé à la limite nord du territoire de la ville de Joliette, ce boisé est délimité à l'est par le tronçon de la voie ferrée, au nord par le ruisseau du Trait-Carré qui devient la rivière La Chaloupe, à l'ouest par le rang Sainte-Julie et au sud par l'agglomération de Notre-Dame-des-Prairies.

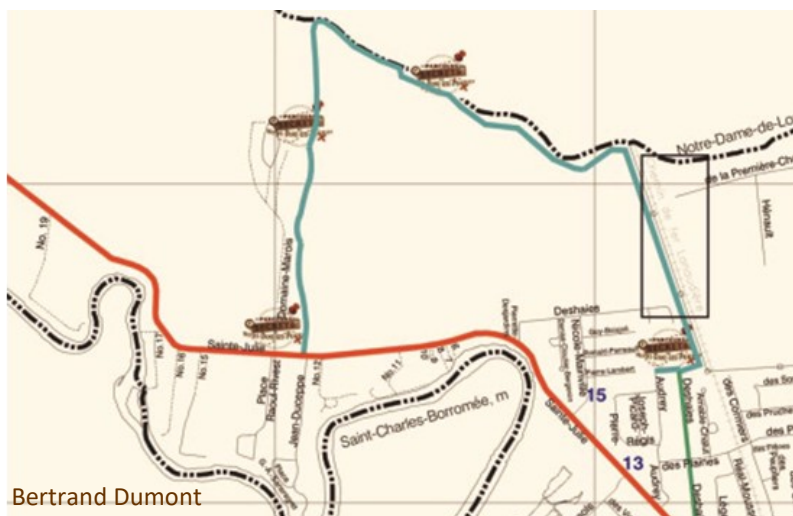
Le sentier champêtre évolue principalement à travers une forêt mixte de conifères, de feuillus et d'arbustes. Une forêt d'une grande beauté où la contemplation des oiseaux est de mise, et ce, durant les 3,6 km du sentier. Au cours des dix dernières années, plus de 125 espèces d'oiseaux y ont été observées.

Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE



On peut accéder au sentier par deux différentes entrées. Une première, sur le rang Sainte-Julie près de la rue Jean-Duceppe à Notre-Dame-des-Prairies, comporte un stationnement. La deuxième, sur la rue Deshaies, n'offre pas de stationnement et il faudra faire attention aux restrictions municipales de stationnement.

Intérêt ornithologique

Au printemps, on y retrouve une quinzaine d'espèces de parulines dont les suivantes : Paruline à joues grises, Paruline bleue, Paruline à gorge noire, Paruline des pins, Paruline jaune, Paruline à croupion jaune, Paruline à flancs marron, Paruline flamboyante, Paruline masquée, Paruline noir et blanc. La Paruline couronnée est présente partout sur le sentier.

On y observe également la Grive solitaire, le Bruant chanteur et le Troglodyte des forêts. La Buse à épaulettes, la Petite Buse et l'Épervier de Cooper y sont signalés annuellement. On y retrouve également le Grand Pic, le Pic mineur, le Pic chevelu, le Pic maculé et le Pic flamboyant.

Ce territoire présente également des terres en friche et des champs sablonneux bordés de haies propices à l'observation du Bruant chanteur, du Bruant des prés, du Bruant à gorge blanche et de la Paruline masquée. Les moucherolles y sont également présents. Enfin, le Cardinal rouge et le Cardinal à poitrine rose, le Moqueur roux et le Moqueur chat n'y passent pas inaperçus.



Meilleures périodes

Définitivement, le printemps constitue la meilleure période pour de bonnes observations des parulines, tandis que les bruants et autres espèces y sont présents tout l'été.

SECTEUR 1: L'ACCÈS RANG SAINTE-JULIE



En début de parcours, on trouve une plantation d'épinettes de Norvège, de pins rouges, puis une dominance d'hêtres à grandes feuilles. Dans cette portion du sentier on peut observer le Grim-pereau brun, la Sittelle à poitrine rousse, la Paruline couronnée, la Paruline des ruisseaux, la Grive solitaire, le Troglodyte des fo-rêts, le Roitelet à couronne rubis, le Grand pic, le Pic chevelu et le Pic mineur.

À mi-sentier, soit vers la fin du ruisseau, quelques gigantesques et magnifiques pins blancs sont présents. On peut y retrouver les pics maculé et flamboyant, le Roitelet à couronne dorée, la Grive fauve, la Paruline des pins, la Paruline noir et blanc.

SECTEUR 2: L'ACCÈS RUE DESHAIES

Le sentier, situé en milieu urbain, présente quelques arbres d'exception à grande maturité. On y observe le Chardonneret jaune, le Merle d'Amérique, le Geai bleu, le Moqueur chat et le Moqueur roux, le Bruant chanteur, la Tourterelle triste.



Renseignements pratiques

Le vélo constitue un moyen approprié pour visiter ce territoire assez étendu. Des sentiers secondaires permettent d'y circuler. Il faut prévoir environ deux heures et demie pour visiter ce site à pied. Aucune autorisation particulière n'est requise pour circuler dans les sentiers de ce bois.

Au printemps et à l'automne, les sentiers peuvent être humides et parfois boueux, il faut donc se munir de chaussures imperméables, et de chasse-moustiques, surtout au début de l'été.

Le sentier champêtre est définitivement un milieu que l'on gagne à découvrir. Un milieu naturel d'exception, à deux pas de la ville, où randonneurs et ornithologues se côtoient.

Bertrand Dumont

11

BOISÉ DU PARC PIERRE-CHARBONNEAU



INTRODUCTION

Situé à la périphérie sud de Joliette, le site occupe un espace important à l'est du boulevard Base-de-Roc. Dans la zone près du stade municipal, on rencontre dans le parc Pierre-Charbonneau une forêt mixte où domine l'érable. Des sentiers pédestres serpentent à travers ce bois et contournent un petit lac artificiel aménagé à l'extrémité du site.



Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



De l'autoroute 40, emprunter la sortie 122 vers Joliette. Rouler environ 7 km sur l'autoroute 31, puis prendre la sortie 7. Tourner vers Saint-Paul et emprunter immédiatement à droite le rang Base-de-Roc jusqu'à l'Amphithéâtre de Lanaudière. Un stationnement près du stade municipal donne accès aux sentiers situés dans le parc Pierre-Charbonneau, du côté est de la route.

Intérêt ornithologique

Le Grand Pic habite ces lieux depuis de nombreuses années; on peut noter de nombreux trous oblongs, creusés dans des pins. Au printemps, la proximité de l'eau permet d'observer le Grand Héron et le Canard colvert.

Plusieurs passereaux y sont observés: Roselin pourpré, Bruant à gorge blanche, Bruant à couronne blanche, Moucherolle phébi, Grive solitaire, Tyran huppé, Viréo mélodieux et Viréo aux yeux rouges. Le Cardinal rouge, le Cardinal à poitrine rose et l'Oriole de Baltimore fréquentent aussi cet habitat au printemps et en été.

Au cours de l'hiver, on note occasionnellement le Durbec des sapins, le Jaseur boréal, le Grimpereau brun et la Gélinotte huppée.



C'est un habitat propice à l'observation de plusieurs espèces de parulines : à croupion jaune, masquée, jaune, bleue, couronnée, noir et blanc, à gorge noire.

La Petite Buse est parfois présente près du petit lac artificiel situé du côté est.

Meilleures périodes

Plusieurs espèces fréquentent cet endroit de mai à juillet ainsi qu'au cours de l'hiver, en particulier de janvier à mars.

Endroits propices

Au printemps, le boisé du côté du parc Pierre-Charbonneau ainsi que les milieux ouverts à proximité du lac artificiel se révèlent propices.



Renseignements pratiques

On peut visiter ce site en quelques heures. Lorsque des spectacles sont présentés au cours du Festival d'été de Lanaudière, on doit déboursier un montant pour utiliser certains stationnements près du site. Ces spectacles de musique attirent habituellement beaucoup de gens et en juillet la circulation y est dense les fins de semaine.

Au cours de l'hiver, des sentiers de ski de randonnée y sont aménagés et entretenus; aucun frais n'est exigé pour y accéder.

Roger Turgeon

12 **PARC DES ÎLES-VESSOT**



Moucherolle phébi

Denis Allard

INTRODUCTION

Les îles Vessot (la plus grande île est reliée aux rives par le petit et le grand pont; l'autre, plus petite, ne dispose d'aucun accès) sont situées sur le territoire de la ville de Joliette. Toutefois, le stationnement et le développement domiciliaire relèvent de la municipalité de Saint-Paul. Donc, le sentier qui longe la rivière avant de franchir le pont est sur le territoire de Saint-Paul tandis que celui qui traverse l'île est entretenu par la ville de Joliette.

Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

On rejoint l'île à partir du développement *Les Berges de l'île Vessot* situé à la limite sud de la rue Saint-Pierre qui devient le chemin du Vieux-Moulin dans Saint-Paul. Passé la station de pompage de Joliette et l'arrêt de la rue Roland Gauvreau, une indication routière signale l'entrée du site et du stationnement situé près de la rivière; tourner au petit rond point pour accéder au stationnement.

On y accède également par le rang Base-de-Roc. Un stationnement accueille les visiteurs; une toilette est disponible en été.



Intérêt ornithologique

Sur le sentier qui longe la rivière on observe quelques espèces de parulines, des viréos, des bruants et l'Oriole de Baltimore. Sur la rivière, au printemps, on peut repérer des canards, le Grand Harle, le Martin-pêcheur d'Amérique. Un Coulicou à bec jaune a déjà été observé au bout de ce sentier.

Sur l'île, le Viréo aux yeux rouges, le Grand Pic et la Sittelle à poitrine blanche sont présents presque en tout temps. Parfois la Buse à épaulettes et la Petite Buse survolent le boisé adjacent au second stationnement.

Meilleures périodes

Le printemps est sûrement la meilleure période de l'année pour y faire de belles découvertes.

Endroits propices

SECTEUR 1 : LE SENTIER QUI LONGE LA RIVIÈRE

Ce sentier, aménagé par le développeur, longe la rivière à l'arrière des habitations; on y accède en prenant la droite avant de traverser le petit pont. On marche sur environ un kilomètre lorsque l'on complète l'ensemble du sentier qui continue du côté ouest du développement. Toutefois, la première portion du sentier s'avère la plus productive au plan ornithologique.



SECTEUR 2 : L'ÎLE VESSOT



Après avoir traversé le petit pont, on suit le sentier principal jusqu'à l'endroit où un autre sentier (non entretenu) apparaît sur la droite et mène à la rive ouest de l'île. Si on a le goût de l'aventure, ce petit détour peut s'avérer intéressant. Sinon, on demeure sur le sentier principal qui mène au grand pont suspendu. Un coup d'œil sur les rives de la rivière et les arbres morts permet d'y observer le Moucherolle phébi.

Une fois remonté de l'autre côté du pont, à la hauteur des Grands Pins sur la gauche, on peut entendre le chant de la Paruline des pins. Plus loin, à la sortie de ce premier boisé, plusieurs espèces de parulines se font entendre au printemps. Parvenu à l'éclairci, un coup d'œil vers le ciel permettra peut-être d'observer la Petite Buse ou la Buse à épaulettes. Dans le boisé de peupliers faux-trembles, on peut entendre le Viréo aux yeux rouges et autres espèces. En arrivant au deuxième stationnement, un autre coup d'œil vers le ciel peut être récompensé.

Renseignements utiles

La visite matinale de ce site est préférable, car il s'agit d'un endroit assez fréquenté.

Marcel Harnois

13 PARC DE L'ÉRABLIÈRE, CRABTREE



Grand Pic



Denis Allard

INTRODUCTION

Situé à l'ouest du village de Crabtree, ce parc dominé par des érables matures est traversé par une ligne à haute tension et par la rue des Érables qui sert d'accès aux propriétaires de ces lots boisés. La section près du quartier domiciliaire est propriété de la municipalité alors que les autres sections sont privées mais demeurent accessibles via le réseau de sentiers municipaux.

Durant l'hiver le Club Optimiste entretient un réseau de ski de fond et de raquettes d'une longueur d'environ 4 km.

Il y a un sentier sous la ligne électrique et plusieurs sentiers de traverse pour aller du village vers la rue des Érables et la partie plus près de la route 158. Il n'y a pas de toilettes sur place.

Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

Secteur 1

Un premier stationnement public est disponible à l'extrémité ouest de la 5^e Avenue. Un second stationnement et un accès à l'érablière est situé au bout de la 16^e Rue. De la rue Principale de Crabtree/Sainte-Marie, tourner au clignotant de la 4^e Avenue (à la hauteur de l'église), direction nord. Rouler jusqu'à la 16^e Rue que l'on prend du côté ouest, puis rouler jusqu'au bout de cette rue qui croise la 5^e Avenue.

Il y a trois entrées piétonnières pour accéder au secteur 1 du parc : une première au bout de la 16^e Rue (mentionnée plus haut). Les deux autres sont situées aux extrémités de la 8^e et de la 9^e Avenue.



Secteur 2

À partir du village, la rue des Érables est accessible par le Chemin Archambault (continuité de la 4^e Avenue, direction nord). On y accède également par la route 158. Aux feux de circulation sur la 158 (à proximité de la rivière Ouareau), prendre la direction de Crabtree. Rouler environ un demi-kilomètre en direction du village jusqu'à la rue des Érables que l'on emprunte du côté ouest. Le stationnement sur l'accotement est permis en prenant soin de ne pas obstruer les entrées privées et l'accès à la barrière.



Meilleure période

La migration printanière est la meilleure période pour l'observation des parulines, viréos, tyrans, pics, grives et autres espèces. Le chant des oiseaux est particulièrement envoûtant sous ces grands arbres.

Intérêt ornithologique

Le Grand-duc d'Amérique y est vu et entendu régulièrement et y a déjà niché; sa présence régulière incite à penser que c'est encore le cas. Ces boisés rejoignent le territoire forestier de Sainte-Marie-Salomé qui offre de belles possibilités et ainsi contribue à fournir un habitat intéressant pour cette espèce.

En hiver, les pics, les Sittelles à poitrine blanche et les Mésanges à tête noire sont observées régulièrement. Plus près du quartier domiciliaire situé du côté sud, quelques mangeoires amènent plus d'activité et, parfois, un épervier patrouille le secteur. La Chouette rayée a déjà été aperçue.

Endroits propices

SECTEUR 1 : L'EMPRISE SOUS LA LIGNE ÉLECTRIQUE

Ce secteur situé à proximité des stationnements est traversé par plusieurs sentiers de marche. L'espace dégagé sous la ligne d'Hydro-Québec favorise la présence de bruants, de parulines jaunes et à flancs marron; les oiseaux traversent souvent cet entre-deux, notamment le Grand-Pic.

Un coup d'œil à la verticale révélera peut-être la présence d'un Urubu à tête rouge ou de la Buse à queue rousse.



SECTEUR 2 : LA RUE DES ÉRABLES

La rue des Érables, fermée à la circulation au-delà de l'unique maison sise sur cette rue, est asphaltée sur environ 2 km en direction ouest. Elle est bordée du côté sud par le parc de l'Érablière et du côté nord par une bande boisée.

Une marche matinale au printemps permettra d'observer différentes parulines, le Cardinal rouge et le Grand Pic, d'entendre le chant de la Grive fauve et d'autres espèces.



SECTEUR 3 : 1^{re} AVENUE

Du printemps à l'automne, une petite marche sur la 1^{re} Avenue qui longe la rivière Ouareau peut s'avérer intéressante. En été, le Martinet ramoneur chasse au dessus du village.

Un accès à la rivière est possible à partir du stationnement de l'aréna et par le petit parc situé sous la ligne à haute tension; la vue sur le confluent de la Rivière Rouge et de la Ouareau peut révéler de belles surprises.



Le Balbuzard pêcheur y patrouille surtout au printemps et plusieurs canards s'y alimentent durant leurs migrations. On y observe le Grand Harle, le Harle couronné, les fuligules et plusieurs canards barboteurs; occasionnellement on observe le Cormoran à aigrettes.

Plusieurs hirondelles bicolores et rustiques font leur festin au-dessus de la rivière; de nombreux nichoirs installés sur l'autre rive expliquent leur présence.

Ces endroits sont facilement accessibles et invitent à de fréquentes visites. Quelques heures suffisent pour parcourir ce site.

Petite mise en garde : demeurer dans les sentiers car l'herbe à puce est présente. Le secteur 2 - route asphaltée - est accessible aux personnes à mobilité réduite ou en fauteuil roulant.

L'accès est gratuit.

Jean-Pierre Guilbault et Janine Piché.

14

FORÊT DU RUISSEAU SAINT-GEORGES



Passerin indigo



INTRODUCTION

De forme rectangulaire, le site est traversé par le ruisseau Saint-Georges qui draine surtout la partie est du territoire. Les parties marécageuses résultent à la fois d'un drainage défectueux en certains endroits et de la présence de castors.

Le site est aux confins des municipalités de Sainte-Marie-Salomé, Saint-Jacques et L'Épiphanie. Les routes d'accès et le chemin de la Savane appartiennent aux municipalités et permettent de rejoindre notamment les bois environnants.

Accès au village Sainte-Marie-Salomé

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

La municipalité de Sainte-Marie-Salomé est enclavée par Saint-Jacques, Crabtree et L'Assomption (secteur Saint-Gérard). À partir de Saint-Jacques, la route 341, suivie des chemins Lévesque et Montcalm, mène au chemin Lépine. Depuis Crabtree, le chemin Sainte-Marie y conduit et, de L'Assomption, il faut emprunter la montée Sainte-Marie.

Depuis le centre du village, le chemin Montcalm mène au secteur du chemin Lépine, 2 km au nord-ouest de Sainte-Marie où pourront débiter les observations.

Note : Dans certaines portions routières (sur le chemin Lépine ou le chemin Neuf), il est possible de voir des panneaux interdisant le stationnement. La circulation automobile étant peu abondante, les observations peuvent agréablement se faire en demeurant en bordure de la route tout en permettant de se déplacer dans ces sections dont chacune offre un habitat différent.

De chaque côté du chemin de la Savane, de nombreux chemins desservent les lots forestiers. Ne pas oublier de se garer de façon sécuritaire en bordure du chemin principal sans obstruer ce dernier et les chemins forestiers.

Intérêt ornithologique

On a dénombré jusqu'à ce jour pas moins de 90 espèces d'oiseaux dont 20 espèces de parulines dans ces parages. Certaines espèces ne sont observées qu'en période de migration, mais un nombre important y niche dont le Grand-duc d'Amérique, la Petite Buse, le Tyran huppé, le Troglodyte des forêts et la Gélिनotte huppée.

En été, on peut y entendre ou observer le Piranga écarlate, le Passerin indigo, le Merlebleu de l'Est, l'Épervier de Cooper et le Cardinal à poitrine rose. Plusieurs viréos sont présents dont le Viréo à tête bleue ainsi que trois espèces de grives, le Grand Pic et le Grimpereau brun.

Le soir ou la nuit la Bécasse d'Amérique se fait entendre à chaque année et on peut voir le Dindon sauvage depuis quelques années.

Parmi les nicheurs plus rares, on trouve le Pic à dos noir, observé chaque hiver, mais déjà noté à l'été (nicheur en 1989) et le Coulicou à bec noir. En tout temps, une visite à ce site permettra d'observer des oiseaux intéressants comme le Bec-croisé bifascié en hiver ainsi que la Chouette rayée, revue chaque année, parfois accompagnée de jeunes.

Espèces rares déjà observées : Tohi à flancs roux, Gobemoucheon gris-bleu, Paruline verdâtre, Viréo à gorge jaune, Bruant des plaines.

Endroits propices

SECTEUR 1 : LES BORDURES DU CHEMIN LÉPINE

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

Ce secteur comprend des terres en friche et des terrains boisés ainsi que la bordure des forêts le long du chemin Lépine.

Les routes d'accès municipales sont utilisables sans contraintes, mais en tenant compte de leur étroitesse lorsqu'on y accède en automobile.



Dès l'entrée du chemin Lépine, on peut parfois voir, perchée dans les pylônes électriques, la Buse à queue rousse et, à l'orée des bois, au bout des terres en friche, les Dindons sauvages en train de s'alimenter.

Plus loin dans la montée, au printemps lors de la migration, plusieurs espèces de parulines se font entendre : bleue, à gorge noire, à flancs marron et à collier. La Paruline des pins y niche depuis plusieurs années. Le Viréo à tête bleue, le Cardinal à poitrine rose et le Piranga écarlate sont des habitués des lieux.



Piranga écarlate

Daniel Jauvin

SECTEUR 2 : LE CHEMIN NEUF

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

Du chemin Lépine, on emprunte ensuite le chemin Neuf qui pénètre dans le secteur boisé du site. Après avoir parcouru un kilomètre, on aura le choix de se diriger au secteur 3, en prenant sur la droite le chemin de la Savane, ou de poursuivre sa route jusqu'à l'extrémité du chemin Neuf. Un chemin de plusieurs km débutant sur la gauche est accessible aux propriétaires des lots forestiers et aux promeneurs.



Ce secteur est un boisé de forêts mixtes avec des îlots de conifères et des petits ruisseaux en bordure ou qui le traversent. Au début du Chemin Neuf on peut voir à l'occasion le Merlebleu de l'Est et le Passerin indigo et, en continuant sur le chemin, les roi-telets à couronne dorée et rubis, la Buse à épaulettes, le Pic che-velu et le Pic mineur.

On peut voir à l'occasion le Grimpereau brun dans le chemin fo-restier au bout du secteur, la Sittelle à poitrine blanche, la Sittel-le à poitrine rousse et la Chouette rayée.

SECTEUR 3 : LE CHEMIN DE LA SAVANE

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

Prendre le chemin de la Savane (emprise de l'ancienne voie ferrée). Le secteur 3 traverse une forêt où s'entremêlent des feuillus et de nombreux conifères, particulièrement des mélèzes et des pins, et des marécages causés par des castors où le mauvais égoûttement.

En hiver, le chemin de la Savane est inaccessible en automobile, mais permet néanmoins de belles balades pédestres.

Avant le pont qui traverse le ruisseau Saint-Georges, au printemps, au crépuscule, on entend la Bécasse d'Amérique; on l'entend également après le pont à gauche dans l'enclos rond où les chevaux circulent.



Pierrette Gaudet

On peut y voir plusieurs espèces de parulines : à joues grises, à flancs marron, jaune, à gorge noire, bleue et masquée. Le Cardinal à poitrine rose, le Tyran huppé, le Grand Pic, la Grive solitaire et la Grive fauve font partie des habitués.

En continuant sur l'emprise de la voie ferrée, un peu avant le rétrécissement du chemin, on peut entendre ou voir la Gélinotte huppée, le Troglodyte des forêts, plusieurs espèces de parulines et les roitelets. Dans la prucheraie, on peut entendre la Chouette rayée et la Buse à épaulettes.



À l'est du chemin se trouve une petite héronnière (7-8 nids en 2020) peu accessible toutefois.

Meilleures périodes

On peut y faire d'intéressantes observations de mars à septembre, sans oublier la période hivernale qui peut réserver de belles surprises. Avril et mai demeurent les moments forts avec le passage marqué des parulines et autres espèces migratrices.

La matinée s'avère sans conteste la période la plus productive au plan ornithologique. Pour ceux qui aiment veiller, les soirées et les nuits sont parfois très riches en surprises (grives, Petite Nyctale, hiboux).



Les trois secteurs du site permettent de faire de belles observations. Toutefois, les randonnées réalisées à partir du chemin de la Savane sont susceptibles d'être les plus intéressantes. On pourra emprunter les nombreux chemins forestiers; la plupart permettent de longer le ruisseau tout en offrant des habitats variés. Ce territoire est immense et son éloignement du réseau routier permet de percevoir les moindres chants.

Renseignements pratiques

Le site étant facilement accessible en automobile, on peut tout aussi bien y consacrer une heure qu'une demi-journée ou plus, surtout au printemps.

Après la mi-mai, les moustiques font partie du décor et l'on sera bien avisé de ne pas l'oublier avant de s'aventurer sur le terrain. L'utilisation de bottes peut s'avérer préférable en certains endroits.

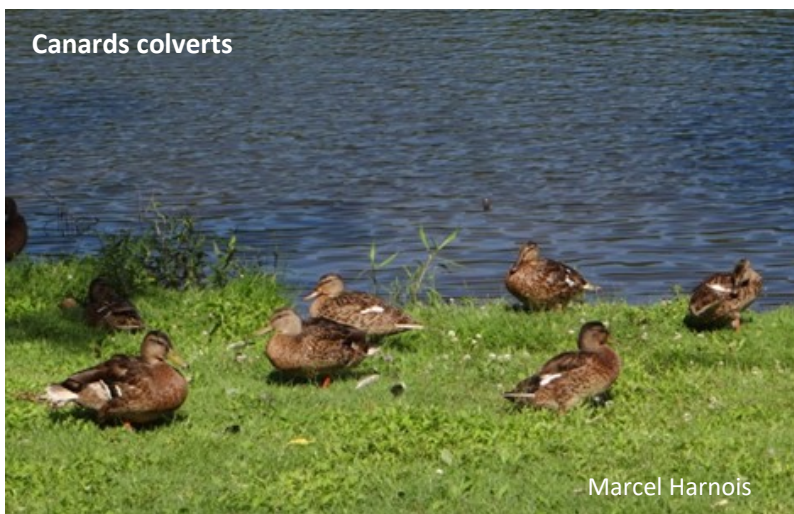
Les nombreux chemins forestiers peuvent parfois être déroutants pour le randonneur et nécessiter, il va sans dire, certaines pratiques d'orientation en forêt. Toutefois, la présence constante du ruisseau et des principaux chemins d'accès constituent autant de points de repères pour le marcheur.

Pierrette Gaudet et Bernard Dugas

15 PARC DU GRAND-COTEAU, MASCOUCHE



Canards colverts



Marcel Harnois

INTRODUCTION

Le parc du Grand-Coteau, situé à Mascouche, est un joli parc urbain qui a passablement conservé son caractère naturel. On y accède très facilement par la route 125 ou l'autoroute 25.

Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



Si on vient par l'autoroute 25, il faut prendre la sortie 28 (chemin Sainte-Marie) pour entrer dans Mascouche et tourner immédiatement à gauche sur le boulevard Mascouche; il mène tout droit au parc situé à moins d'un kilomètre.

L'accès se fait également par la route 125 qui est en fait la Montée Masson. Il suffit alors d'emprunter le boulevard Mascouche en direction ouest et on arrive quelques centaines de mètres plus loin au stationnement gratuit du parc.



Intérêt ornithologique

Au printemps, on y observe plusieurs espèces en migration ou à la recherche d'un territoire. Les parulines, moucherolles et viréos voltigent dans les grands arbres ou près du ruisseau. C'est un magnifique endroit pour faire des découvertes avec la famille.

Endroits propices

SECTEUR 1 : L'ÉTANG

Le côté sud englobe deux zones très différentes l'une de l'autre. La première est adjacente au stationnement public; on y trouve un étang au milieu d'espaces gazonnés agrémentés de plusieurs tables à pique-nique. Un sentier asphalté ceinture l'étang; il sert également de piste cyclable.



Malgré cet environnement typiquement urbain, l'étang est tout indiqué pour l'initiation à l'observation des oiseaux, car on trouve en tout temps des goélands et des canards.

En saison, quelques Bernaches du Canada et des Grèbes à bec bigarré sont au rendez-vous. La partie restante est totalement différente; elle a conservé un caractère plus sauvage. On y trouve un deuxième étang et quelques sentiers qui serpentent parmi de gros arbres.

SECTEUR 2 : LE RUISSEAU

L'autre section du parc est constituée principalement d'un sentier traversé par un ruisseau; un milieu humide. On peut y observer des parulines et des moucherolles. Ce site est situé entre l'étang et la partie accidentée en milieu forestier.



SECTEUR 3 : LA FORÊT

Des sentiers bien balisés cheminent à travers une forêt mixte, passent sous une ligne électrique et traversent différents habitats. On peut y observer à l'occasion la Chouette rayée et, au printemps, certaines espèces de parulines.



Meilleures périodes

Le printemps est une saison propice à l'observation des parulines, des moucherolles et de plusieurs variétés de passereaux.

Renseignements pratiques

Le parc du Grand-Coteau est un site idéal pour une sortie familiale à l'occasion de laquelle les parents pourront initier leurs jeunes et même très jeunes enfants aux plaisirs de l'observation des oiseaux.

Une crémérie offre sa gamme de rafraîchissements aux visiteurs. Des toilettes sont à la disposition du public.

Une partie du site est accessible aux personnes en fauteuil roulant.

Gabriel Garneau et Marcel Harnois

16

PARC DE L'ÎLE-DES-MOULINS, TERREBONNE



Marcel Harnois

INTRODUCTION

En bordure de la rivière des Mille-Îles à Terrebonne, le parc de l'Île-des-Moulins constitue un site à vocation historique et culturelle. Cette île nous rappelle les premiers moulins à eau de l'époque seigneuriale française. Sur un côté de l'île, on trouve des rapides avec des eaux tumultueuses et des hauts fonds; de l'autre côté, un canal dirige l'eau au moulin, donc une eau plus profonde et calme.

Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

En provenance de Montréal ou de Laval par l'autoroute 25 nord, on rejoint le parc de l'Île-des-Moulins par la sortie 22E, le boulevard des Seigneurs, le boulevard Moody (à droite), la rue Saint-Louis et la rue des Braves à droite. En bas, tourner à gauche sur la rue Saint-Pierre, le stationnement est à droite.

De l'autoroute 40, on atteint ce site par les autoroutes 640 ouest et 25 sud et la montée Masson sud (route 125). Faire bien attention aux sorties du carrefour 640/25. Suivre la montée Masson sud jusqu'à la rue Saint-Louis. Tourner à droite jusqu'à la rue des Braves que l'on emprunte sur la gauche. En bas, tourner à gauche sur la rue Saint-Pierre, le stationnement est à droite.

De Joliette, on arrive par les routes 158 ouest et 25 sud. Après le carrefour 640/25, suivre la montée Masson sud jusqu'à la rue Saint-Louis. Tourner à droite jusqu'à la rue des Braves que l'on emprunte sur la gauche.

Intérêt ornithologique

Ce site accueille plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques. Le Canard branchu y niche à chaque année et l'Hirondelle à ailes hérissées est fidèle au rendez-vous.

On peut aussi y observer le Cormoran à aigrettes, le Harle couronné et le Grand Harle, la Bernache du Canada ainsi que tous les canards de surface. Parfois, au printemps, on peut également voir plonger le Balbuzard pêcheur.

Espèce exceptionnelle déjà observée : Oie rieuse (2004)

Meilleures périodes

Le printemps (mai) et l'automne (octobre) constituent les meilleurs moments pour visiter l'île, bien que les autres saisons permettent également des découvertes intéressantes. En mai, on peut observer plus de 80 espèces d'oiseaux, mais plus particulièrement cinq espèces d'hirondelles. En octobre, on peut y admirer les Canards branchus accompagnés de leurs rejetons et autres espèces aquatiques présentes jusqu'au gel de la partie calme de la rivière, car la chasse y est interdite.

Endroits propices

SECTEUR 1 : LES ABORDS DU STATIONNEMENT

Du stationnement, marcher vers la rivière. Sur la promenade qui longe la rivière, se diriger vers la gauche et observer dans les rapides les Canards colverts, les goélands et le Grand Héron. Revenir sur ses pas et, dépassé le stationnement, tourner vers la gauche. Ici, on peut observer cinq espèces d'hirondelles et les canards.



SECTEUR 2 : LE BORD DE LA RIVIÈRE

Passer le petit pont près de la bibliothèque municipale et suivre le bord de la rivière ou le chemin qui conduit à l'extrémité du parc de l'Île-des-Moulins. À cet endroit, on peut observer, entre autres, le Canard branchu et le Harle couronné.

Revenir de l'autre côté en longeant la rivière. C'est le secteur des grands saules; on y retrouve au printemps les viréos, moucherolles, roitelets, parulines. Par beau temps, des Tortues peintes se chauffent au soleil.



SECTEUR 3 : L'ENTRÉE SUR L'ÎLE SAINT-JEAN



Après avoir emprunté la passerelle au-dessus du barrage vers l'île Saint-Jean, prendre quelques instants pour découvrir à droite, sur une île inaccessible, le Bihoreau gris et le Canard branchu.

De l'autre côté de la passerelle, se diriger vers la gauche; surveiller sur les pierres la présence possible de bécasseaux et pluviers. Suivre le chemin jusqu'aux rapides où l'on observe des rassemblements de Bernaches du Canada et de goélands. Revenir derrière les maisons en scrutant les arbres.



SECTEUR 4 : L'ÎLE SAINT-JEAN

Prendre le chemin qui longe la rivière. Au printemps, il faut avoir l'oreille à l'écoute, car sur la gauche les nombreux arbres abritent plusieurs espèces d'oiseaux. Continuer sur le chemin qui fait face à deux îles inaccessibles, mais pleines de surprise car l'eau tout autour y est profonde.

Passé la deuxième île, regarder le long de l'autre rive en face afin d'y découvrir les hérons, les canards et les harles. Suivre le chemin jusqu'au pont de l'autoroute 25; on y observe régulièrement des rassemblements d'oiseaux aquatiques.



Renseignements pratiques

Le parc de l'Île-des-moulins est ouvert à l'année et l'entrée est gratuite. Il y a un restaurant, des toilettes, des tables à pique-nique. Il faut prévoir un dîner pour une visite des lieux. En plus de jumelles, une lunette sur pied sera un atout. Prévoir également un vêtement chaud.

À cause de la présence d'eau sur tous les côtés, il faudra surveiller l'ensoleillement et les effets de contre-jour qui en résultent et rendent difficile l'identification des espèces à certaines heures.

Site accessible aux personnes en fauteuil roulant.

Jacques Brisson

17 PARC ÉCOLOGIQUE DE L'ASSOMPTION



Paruline jaune

Claude Gagnon

INTRODUCTION

C'est en 2012 que la ville de L'Assomption a acquis cet espace de moins de 1 km². Géré par la Ville de L'Assomption et soutenu par la société du parc écologique, ce petit joyau de nature méconnu des ornithologues est situé presque au cœur géographique de la ville et sillonné par plus de 5 km de sentiers très faciles d'accès.

Tout l'aspect récréotouristique du parc est axé autour de la valorisation et la protection du milieu ainsi que sur l'éducation. Une magnifique pinède mature domine la partie boisée alors qu'un lac principal ainsi que deux plus petits étangs couvrent le reste du parc. On projette d'aménager éventuellement un pavillon d'accueil.

Par ailleurs, le parc devrait éventuellement rejoindre la section boisée qui se trouve tout près, soit du côté de la station d'épuration de la ville. Les bassins d'épuration méritent aussi une visite car plusieurs anatidés de passage s'y arrêtent.

Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône

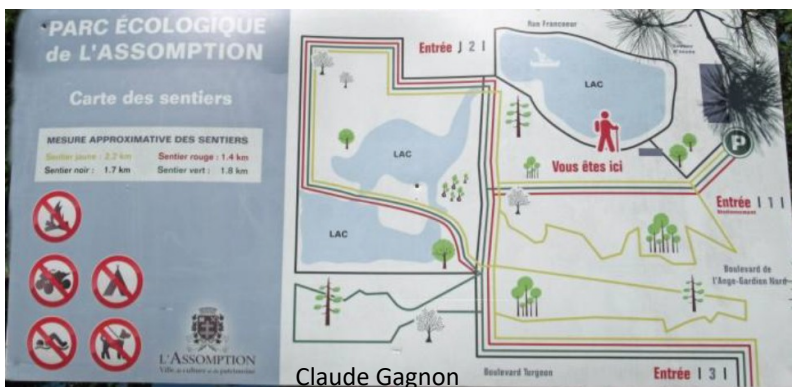


SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

Par l'autoroute 40, utiliser la sortie 110 pour prendre la route 343 nord jusqu'au boulevard l'Ange-Gardien. Le petit stationnement pour les voitures est situé à l'entrée principal du parc, soit au 1191, boulevard l'Ange-Gardien Nord, juste à côté de la nouvelle caserne de pompiers de la ville.

Des entrées pour piétons permettent aussi l'accès par les rues avoisinantes, rue Francoeur et boulevard Turgeon.

L'accès au parc est gratuit et possible toute l'année. En hiver, les sentiers de raquette y sont très populaires.



Intérêt ornithologique

Les observations les plus intéressantes s'effectuent au mois de mai, mais il y a assurément de belles observations à faire aussi jusqu'en septembre. Comme le site n'est pas très grand, il est possible de couvrir les principaux endroits intéressants en moins de deux heures en parcourant les 2-3 km de sentiers.

D'abord, juste avant d'arriver au lac principal, il est intéressant d'écouter et d'examiner les arbres près du stationnement. Le Bruant familier est présent tout l'été; il est régulièrement accompagné par de nombreuses Mésanges à tête noire. En migration printanière, de nombreuses parulines sont également présentes; dix-sept espèces de parulines y ont été recensées à date.





Le lac principal peut receler quelques espèces de canards en plus du Héron vert, du Martin-pêcheur d'Amérique et du Bihoreau gris, tous observés à l'occasion.

Il y a cependant généralement peu de sauvagine sur ce lac. Les efforts de revalorisation devraient permettre d'améliorer la situation et favoriser éventuellement une fréquentation plus abondante.



Les deux autres petits étangs sont malheureusement envahis de plus en plus par le roseau commun (phragmite). On peut quand même y voir la Paruline masquée qui niche à cet endroit ainsi que, très fréquemment, les viréos mélodieux et aux yeux rouges.



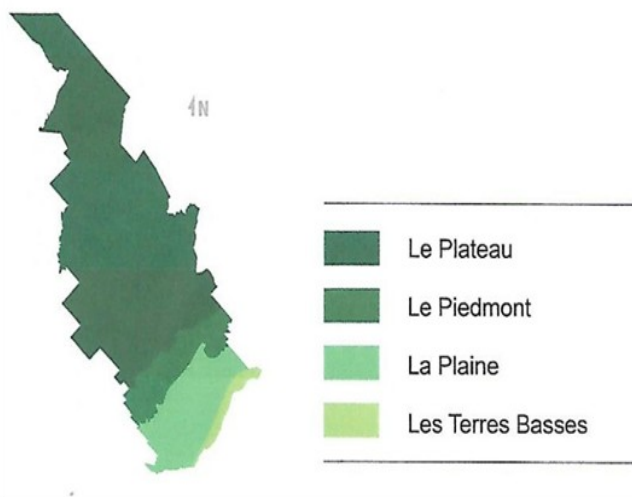
Pour sa part, la magnifique pinède recèle quelques espèces intéressantes comme la Paruline des pins qui y niche, la Sittelle à poitrine rousse ainsi que l'Épervier de Cooper qui est observé fréquemment. Le Viréo à tête bleue est aussi un visiteur assidu et accompagne les nombreuses Mésanges à tête noire régulièrement tout l'été.

Claude Gagnon

Merlebleu de l'Est



LE PIEDMONT



SITES D'OBSERVATION

- 18 Lac Maskinongé et rang Saint-Louis
- 19 Les Sentiers Brandon
- 20 Parc régional des Chutes-Monte-à-Peine-et-des-Dalles
- 21 Havre-Familial, Sainte-Béatrix
- 22 Sentiers de l'Abbaye Val Notre-Dame

18

LAC MASKINONGÉ ET RANG SAINT-LOUIS



Urubu à tête rouge



INTRODUCTION

Situé dans la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon, le lac Maskinongé, d'une superficie de 10,2 km², est le plus vaste plan d'eau du Piedmont. Ce lac touche au nord-ouest à la municipalité de Saint-Damien et au nord-est à la municipalité de Mandeville. Les rivières Mastigouche et Matambin se déversent dans ce lac qui est à la tête de la rivière Maskinongé.

Ce milieu offre une diversité d'habitats : montagnes, plaines en culture, milieux forestiers, zones marécageuses et promontoires rocheux, qui favorisent la présence d'une faune aviaire variée.

Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

De Montréal ou Québec, on accède au lac Maskinongé par l'autoroute 40, sortie 144. De Berthier prendre la route 158 ouest et, au clignotant situé à environ cinq km de Berthier, tourner sur la route 347 nord, en direction de Saint-Norbert, puis de Saint-Gabriel-de-Brandon.

De Joliette, suivre la route 131 nord jusqu'au nord de Saint-Félix-de-Valois et suivre la route 348 est à travers Saint-Cléophas jusqu'à Saint-Gabriel-de-Brandon.

Intérêt ornithologique

À ce jour, 164 espèces d'oiseaux ont été répertoriées tant sur le lac que dans les différents habitats avoisinant cet important plan d'eau. Dès la fonte des glaces, Bernaches du Canada, Oies des neiges, canards barboteurs et plongeurs y séjournent. La migration printanière, avec ses 19 espèces des parulines, offre une belle diversité.

L'Urubu à tête rouge est chez lui d'avril à octobre; le ciel de juillet révèle sa présence quotidienne. Bien que l'on n'ait pas encore trouvé de nids dans Brandon, l'observation de jeunes urubus à l'automne permet d'affirmer qu'il niche dans le secteur. 14 espèces d'oiseaux de proie diurnes, dont le Pygargue à tête blanche observé à quelques reprises annuellement, fréquentent le territoire.

Quelques strigidés dont la Chouette épervière, la Chouette lapone, le Hibou moyen-duc et la Nyctale de Tengmalm ont été notés sur le territoire.

Nombre d'oiseaux aquatiques et forestiers s'ajoutent à la liste de l'avifaune qui fréquente le secteur du lac Maskinongé.

Meilleure période

Le printemps et l'automne constituent les périodes par excellence pour observer les espèces qui fréquentent ce site. L'été, de la mi-juin à la mi-août, les nombreuses activités liées à la villégiature favorisent peu l'observation sur le lac. Toutefois, l'activité ornithologique demeure intéressante dans les autres milieux.

À la mi-mai, la migration printanière des parulines flamboyante, à gorge orangée, à poitrine baie, à tête cendrée et autres est un événement qui mérite le déplacement.

L'été, les milieux ouverts tout autour du lac accueillent plusieurs espèces de passereaux tels le Goglu des prés, la Sturnelle des prés et le Merlebleu de l'Est.

En milieu forestier, on trouve plusieurs espèces de grives, de moucherolles et de viréos, tandis que les milieux humides accueillent la Bécasse d'Amérique, le Butor d'Amérique, le Grand Héron.





À l'automne, c'est le festival des migrateurs. Pour plusieurs, c'est la saison des raretés qui font escale dans ce milieu unique et facilement accessible. On y observe annuellement plusieurs espèces aquatiques peu communes qui arrivent des régions nordiques : le Grèbe esclavon, le Grèbe jougris, la Macreuse à ailes blanches, la Macreuse à bec jaune.

À ces espèces s'ajoutent le Plongeon huard, les fuligules, les harles, les garrots et plusieurs espèces d'oiseaux de rivage tels les bécasseaux et chevaliers.

Pour sa part, la migration des parulines d'automne coïncide avec la majestueuse coloration des feuillus.

En novembre, lorsque l'hiver se prépare à envelopper cette partie du Piedmont, c'est du côté des mangeoires que les oiseaux et les observateurs se tournent. Bien situé à proximité des grands milieux forestiers, ce secteur reçoit des visiteurs inusités : Bec-croisés bifasciés, Gros-becs errants, Durbecs des sapins, sizerins flammés et blanchâtres, Tarins des pins et toutes les espèces habituelles qui fréquentent les mangeoires.

Espèces exceptionnelles déjà observées : Paruline orangée (juin 1977), Canard siffleur, Nyctale de Tengmalm (mars 2005)

Endroits propices

SECTEUR 1 : LA POINTE-AUX-ORMES

De Saint-Gabriel-de-Brandon, on accède à la Pointe-aux-Ormes par la route 348 est, direction Saint-Didace. Une affiche placée du côté nord de la route, pas toujours facile à voir à cause des champs de maïs, annonce la Pointe-aux-Ormes. Emprunter le chemin et stationner le long de la route, sans bloquer le passage. Ce site est très achalandé au printemps et à l'automne; on y observe les fuligules, harles, macreuses. C'est la décharge du lac et la tête de la rivière Maskinongé.



SECTEUR 2: LE RANG SAINT-LOUIS

De la Pointe-aux-Ormes, revenir sur la route 348 est, direction Saint-Didace, puis au clignotant tourner vers le nord sur le rang Saint-Louis qui longe le lac du côté est. Plusieurs rapaces affectionnent les grands arbres solitaires ainsi que les conifères situés du côté est à l'entrée du rang. Le Pygargue à tête blanche est parfois visible du rang Saint-Louis et de la route 348.

Cette route devient le rang Saint-Augustin dans Mandeville en enjambant le pont de la rivière Maskinongé. De part et d'autre du pont, au printemps, on observe plusieurs espèces de canards, le Grand Héron, le Martin-pêcheur d'Amérique.



Un peu avant le pont de la rivière Maskinongé, on trouve sur la droite un autre segment du rang Saint-Louis. La présence de fermes avicoles y attire les rapaces. Le Pygargue à tête blanche est présent dans ce secteur, tant au printemps qu'à l'automne et même en hiver. Sitôt engagé sur le rang Saint-Louis, en se retournant vers le lac Maskinongé, on découvre les champs inondés par la crue printanière et les oies et canards qui en profitent. À l'extrémité est du rang Saint-Louis, traverser la rivière Maskinongé pour revenir vers l'ouest en longeant l'autre rive.

SECTEUR 3 : LA 20^e AVENUE (privée)

Pour accéder à ce chemin, rouler vers le nord sur le rang Saint-Augustin jusqu'à la hauteur du dépanneur « Rendez-vous » ou du clignotant qui signale l'intersection pour Mandeville, mais tourner à gauche sur la 20^e Avenue. Ce chemin mène jusqu'au lac Maskinongé; à cet endroit, la portion du lac fait partie de Mandeville.

Malgré sa courte distance, la 20^e avenue présente des habitats variés : aquatiques, forestiers, marécageux. Plus de 90 espèces ont été répertoriées dans ce secteur. Les parulines et autres passereaux y sont observés. La Nyctale de Tengmalm a été observée aux mangeoires en mars 2005. Respecter la vitesse maximale de 20 km permise sur ce chemin.

SECTEUR 4 : ANSE-AUX-OUTARDES

Suite à une décision du conseil d'administration de l'Association des propriétaires, on demande aux ornithologues de s'abstenir à l'avenir de fréquenter ce secteur privé.



Renseignements pratiques

À partir de la mi-mai, se protéger des moustiques.

À la rampe de mise à l'eau, près du pont de la rivière Maskinongé, des tables à pique-nique ainsi que du stationnement sont offerts aux visiteurs.

Une petite piste cyclable longe le lac Maskinongé et permet de faire de l'observation en vélo. La prudence est requise!

Au quai municipal de Saint-Gabriel-de-Brandon, rue de la Plage, il est possible de louer des canots et des pédalos pour une visite autour du lac. À la fin de la saison touristique la circulation nautique est moindre et les inconvénients également; c'est un point d'observation intéressant en automne.

Il est possible de bien manger dans chacune des municipalités adjacentes au lac.

Daniel Coderre

19

LES SENTIERS BRANDON



INTRODUCTION

Les sentiers Brandon font partie des aménagements de loisirs de la ville de Saint-Gabriel-de-Brandon. Ils offrent des pistes balisées avec signalisation pour les skieurs de fond et les adeptes de raquettes, mais sont utiles en toutes saisons pour les marcheurs.

Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



Arrivé au centre du village de Saint-Gabriel par la route 347, on accède au site en tournant vers l'ouest au feu de circulation sur la rue Dequoy; cette rue longe le côté nord de l'église. Le chalet d'accueil est du côté gauche au bout de la rue.

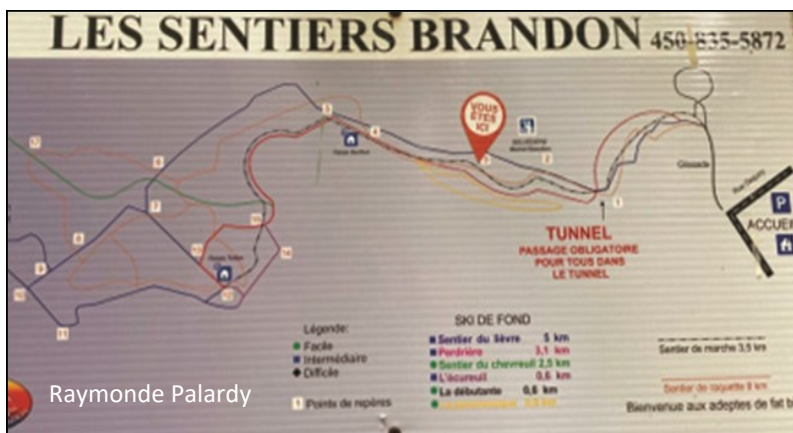
Le sentier de marche de 3,7 km emprunte en grande partie le tracé de ski de fond PERDRIÈRE. Au départ, le sentier serpente dans une forêt mixte dominée par les conifères, puis traverse une forêt de feuillus et débouche sur un paysage d'arbustes principalement constitué de bouleaux et d'aulnes. Ces paysages variés et des points d'observation intéressants favorisent l'observation des oiseaux forestiers.





Une affiche de la SOL est déjà installée sur le sentier et on peut également y découvrir d'autres affiches présentant des pensées positives en lien avec la nature.

N.B. Au printemps, à l'été et à l'automne, les sentiers demeurent accessibles et sans frais, mais **l'accueil est fermé**. Le chalet d'accueil est utilisé l'hiver; l'enregistrement permet aux bénévoles d'assurer la sécurité des usagers. On y offre un vaste choix d'équipements en location. Deux relais chauffés, un à mi-parcours et l'autre à l'extrémité, complètent le tout.



Le sentier de marche suit le tracé PERDRIÈRE en rouge

Intérêt ornithologique

La diversité des habitats permet d'observer nombre d'espèces d'oiseaux : grives, viréos, Gélinotte huppée, Jaseur d'Amérique, moucherolles, bruants, mais surtout une douzaine d'espèces de parulines; certaines trouvent même dans ce secteur un lieu propice à la nidification.

Le lac Maskinongé étant près des sentiers, il arrive que des vols de canards survolent le site. L'Urubu à tête rouge peut parfois être observé en vol en bordure de la sablière.

Le site est enregistré sur eBird, permettant aux observateurs d'y inscrire leurs observations.

Meilleure période

La meilleure période d'observation est le printemps, de la mi-mai à la fin juin. Toutefois, on peut y faire de l'observation ornithologique à l'année longue. Une courte visite à l'automne a permis d'observer une Grive solitaire, des Viréos aux yeux rouges, un Pic flamboyant, des Mésanges à tête noire, des Geais bleus et des Corneilles d'Amérique.

Endroits propices

Avant de prendre le sentier, une vaste étendue herbeuse et de petits arbustes sont propices à l'observation des bruants et des parulines. Un belvédère indiqué sur la carte des sentiers permet d'être à la hauteur de la cime des arbres.





Renseignements pratiques

Le chasse-moustiques, la bouteille d'eau et une collation sont à prévoir car on peut passer plusieurs heures si l'on souhaite couvrir les 25 km de sentiers tracé sur le site. Quelques bancs sont installés et invitent à une pause méritée.

Le sentier de marche est de 7 km aller/retour; en période printanière, deux bonnes heures s'avèrent nécessaires pour parcourir le sentier de marche tout en observant la faune aviaire.

Raymonde Palardy

20 PARC RÉGIONAL DES CHUTES-MONTE-À- PEINE-ET-DES-DALLES



INTRODUCTION

D'une superficie de 750 acres, le parc régional des Chutes-Monte-à-peine-et-des-Dalles offre des milieux naturels très variés. La rivière L'Assomption avec ses dénivelés brusques, ses canyons et ses cascades traverse le parc du nord au sud. On accède au parc par trois entrées : Sainte-Mélanie, Sainte-Béatrix et Saint-Jean-de-Matha. Dix-sept kilomètres de sentiers permettent de découvrir les différents habitats.

Localisé dans le Piedmont, ce site est caractérisé par un habitat agro-forestier montagneux. La forêt est dominée par des peuplements de feuillus (érablières à sucre) et par des peuplements mixtes (sapinières à Bouleau jaune). Par ailleurs, plusieurs pâturages et champs abandonnés subsistent à proximité du parc, créant ainsi une mosaïque de paysages.

Accès au site

PORTE SAINTE-MÉLANIE

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

De Joliette, on se rend au parc régional des Chutes, porte Sainte-Mélanie, en empruntant le boulevard Saint-Charles-Borromée et la rue Visitation vers Sainte-Béatrix. À l'intersection de la route 348 est, tourner en direction du village de Sainte-Mélanie. Au milieu du village, tourner à gauche sur le chemin du Lac nord, puis avec un petit crochet, continuer sur le chemin de la Chute. Arrivé au 8^e rang, tourner à droite. De là, l'accès au parc est clairement indiqué.

PORTE SAINTE-BÉATRIX

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

De Joliette, prendre la route 343 et le chemin Sainte-Béatrix. Passé Sainte-Mélanie et le rang 7, prendre sur la droite le rang Saint-Joseph, puis encore sur la droite le rang des Dalles et rouler jusqu'à la porte Sainte-Béatrix. Un stationnement est indiqué.



PORTE SAINT-JEAN-DE-MATHA

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE**

De Joliette, emprunter la route 131 nord, direction Saint-Jean-de-Matha. Au village de Saint-Jean-de-Matha, tourner vers l'ouest sur la 337. Rouler jusqu'à la jonction du rang Sainte-Louise ouest, que l'on prend sur la gauche. Ce rang mène à la porte Saint-Jean-de-Matha.

Intérêt ornithologique

Les forêts, les pâturages, les érablières et la rivière qui composent le territoire du parc sont autant d'habitats propices à la nidification de plusieurs espèces d'oiseaux forestiers : la Paruline du Canada, le Piranga écarlate, le Passerin indigo, la Petite Buse, la Chouette rayée et autres. Depuis quelques années, l'Urubu à tête rouge fait partie intégrante du milieu.

Ce site constitue l'un des secteurs les plus productifs en ce qui a trait à la nidification du Merlebleu de l'Est. De plus, une petite colonie de Bruants des champs est établie dans un champ en friche situé à l'entrée du parc, porte Sainte-Mélanie. Avec un peu de chance, on pourra également observer l'Épervier de Cooper, présent dans les forêts en bordure de la rivière L'Assomption.

Meilleure période

Les mois de mai et de juin sont les moments les plus propices pour l'observation des passereaux forestiers.



Endroits propices

Si l'on arrive par la porte Sainte-Mélanie, juste avant d'arriver à l'entrée du parc, le long du 8^e rang, il est possible de faire des observations intéressantes. À l'intérieur du parc, au bas des escaliers, s'avancer dans le champ en friche; le Bruant des champs, des parulines et des moucherolles voltigent dans les bosquets. À l'intérieur du parc, on peut emprunter une dizaine de kilomètres de sentiers pédestres qui traversent différents habitats et rejoignent les autres portes. Six belvédères, trois ponts qui enjambent la rivière L'Assomption et de multiples escaliers facilitent les déplacements et l'observation.



Renseignements pratiques

Près des stationnements de chacune des portes, des installations sanitaires et des tables à pique-nique sont à la disposition des visiteurs.

Des **frais d'entrée** de 10,00 \$ sont exigés pour les adultes, 4,00 \$ pour les enfants de 6 à 17 ans. Gratuit pour les résidents des trois municipalités touchées par le parc. Le parc ouvre tous les jours de la semaine de 9 h à 18 h.

<http://parcdeschutes.com/>

Carl Savignac et Marcel Harnois

21

HAVRE-FAMILIAL, SAINTE-BÉATRIX



INTRODUCTION

Le Havre-Familial est un **centre de vacances 4 étoiles** ainsi qu'un **centre de plein air 4 saisons** où se côtoient **plein air**, nature et détente. Situé dans le Piedmont, sur les rives du lac Claire, ce site est doté de sentiers écologiques accessibles aux visiteurs.

Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

Autoroute 40, sortie 122 et autoroute 31 direction Joliette. Traverser la ville par la rue Saint-Charles-Borromée nord qui devient la rue Visitation. Continuer tout droit jusqu'à l'embranchement pour Sainte-Béatrix, à droite. Rouler une vingtaine de km. Traverser le village Sainte-Béatrix. Au clignotant, continuer tout droit (rang Sainte-Cécile) puis, après avoir traversé un petit pont, tourner à droite et monter la côte, puis prendre le premier chemin à gauche. Suivre les indications; le Havre-Familial est au bout de ce chemin.

Intérêt ornithologique

Au fil des ans, 118 espèces d'oiseaux ont été observées sur le territoire du Havre-Familial; elles ont été recensées par Maxime Bergeron, ornithologue bagueur bien connu, aujourd'hui décédé. Parmi les espèces signalées, on peut mentionner le Bihoreau gris, le Butor d'Amérique, la Buse à épaulettes, la Petite Buse, les moucherolles à côtés olive, tchébec et autres, la plupart des grives, 19 espèces de parulines, le Piranga écarlate, le Passerin indigo, plusieurs espèces de bruants dont le Bruant de Lincoln, le Cardinal à poitrine rose et le Bec-croisé bifascié, le Gros-bec errant et le Tarin des pins.

Meilleure période

Le printemps, avant le début des camps de vacances, constitue la période la plus propice pour visiter ce site.

Endroits propices

Les aires près des installations offrent un espace dégagé propice à l'observation d'espèces qui fréquentent les milieux ouverts. Les sentiers du lac Beaupré et du lac des Castors traversent des habitats intéressants composés de feuillus (Érables rouge et à sucre, Chêne rouge, bouleaux jaune, blanc, gris, Hêtre à grandes feuilles), de résineux (Pin gris, Pin rouge, Pin blanc, Mélèze laricin, Sapin baumier, épinettes blanche, rouge, noire et même quelques Pruches), de bois mixtes ainsi que de milieux humides.

SECTEUR 1 : LE SENTIER DU LAC CLAIRE (Sentier de la Sagesse)

Ce sentier, qui ne nécessite qu'une vingtaine de minutes de marche, débute à droite de l'accueil et longe le lac. Il est parfois doublé par un autre sentier plus accessible pour les personnes à mobilité réduite. Ce trajet permet de contourner le lac Claire et de revenir au point de départ.

Le Grand Pic, la Petite Buse, les grives, les bruants et les parulines sont présents dans la forêt. Des escaliers facilitent les déplacements. Ce sentier est davantage aménagé en fonction de l'hébertisme et des activités de loisirs.



SECTEUR 2 : LE LAC DES CASTORS



À partir de l'accueil, contourner le lac par la gauche. On longe alors le parc pour enfant, les unités d'hébergement impaires, les terrains de basketball et de pétanque ainsi que le lac. À la fin des habitations, emprunter le début (la fin) du sentier de la Sagesse et prendre le premier sentier à gauche. Ce sentier, tel que son nom l'indique, rejoint le lac des Castors et le longe; c'est également un bon endroit pour faire de l'observation. La digue qui contenait l'eau dans ce milieu humide à cédé à l'été 2019. Un tout nouveau spectacle s'offre maintenant aux visiteurs.

SECTEUR 3 : LE CHEMIN DU LAC BEAUPRÉ

Du stationnement, contourner l'accueil par la gauche et suivre les indications pour le lac Beaupré. Ce chemin de gravier traverse d'abord une forêt de feuillus et deux refuges jalonnent le début du chemin. S'arrêter près de ces milieux ouverts propices à l'observation des parulines, viréos et autres espèces.

Le chemin longe également, en faisant un petit crochet, le lac des Castors où l'on trouve un milieu humide avec des aulnes et du Thuya occidental. Il traverse aussi une forêt de résineux. Deux sentiers débutent au bout du chemin; prendre celui de droite, il mène à la plage du lac Beaupré.



Il faut poursuivre sur le chemin de gravier et continuer la marche pour joindre le lac, beaucoup plus grand que le lac Claire; le Plongeon huard y est observé pendant l'été.

Renseignements pratiques

Accès aux activités de plein air de saison de 9 h 30 à 16 h 30 tous les jours de l'année.

Droits d'accès: 14 \$/personne pour les 12 ans et plus, 10 \$/personne pour les enfants de 4 à 11 ans et gratuit pour les enfants de moins de 4 ans. Les taxes sont incluses dans le prix.

Pour information:

[Havre-Familial](#)

1085, rang du Havre-Familial
Sainte-Béatrix (Québec) J0K 1Y0
(450) 883-2271 ; 1-888-883-2271

havre@havrefamilial.com

Marcel Harnois et Philippe Morand

22 SENTIERS DE L'ABBAYE VAL NOTRE-DAME, Saint-Jean-de-Matha



Faucon pèlerin



INTRODUCTION

Le site est situé en pleine forêt au pied de la montagne Coupée à Saint-Jean-de-Matha. Il couvre une superficie de 187 hectares se répartissant entre des aires ouvertes et différents domaines de végétations forestières : prucheraies, pessières, pinèdes, érablières, Chêne rouge et forêt mixte. Ce sont des moines cisterciens qui en sont propriétaires depuis 2007.

Le monastère occupe une superficie de plus de 5 000 m²; une hôtellerie sur place permet de réserver une chambre pour des moments de repos et de réflexion. Près du stationnement, on trouve un magasin où il est possible de se procurer non seulement de nombreux produits conçus par l'abbaye (chocolat, caramels, gâteaux, produits forestiers, etc.), mais également une gamme de produits locaux.



De nombreux sentiers pédestres serpentent le domaine; les 15 kilomètres de sentiers présentent différents parcours allant de quelques centaines de mètres à plus de 5 kilomètres.

Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

De l'autoroute 40, prendre la sortie 122, puis l'autoroute 31 en direction de Joliette. À l'entrée de Joliette, prendre la sortie 14E, route 131 Nord, direction de Saint-Michel-des-Saints. Dans le village de Saint-Félix-de-Valois, tourner à gauche vers Saint-Jean-de-Matha; un panneau routier bleu signale l'entrée du chemin de la Montagne-Coupée qui mène à l'abbaye. Suivre les indications. Un stationnement est accessible sur la gauche avant le magasin.

Intérêt ornithologique

Au fil des ans, environ une centaine d'espèces d'oiseaux y ont été notées par les ornithologues et randonneurs. On y observe des rapaces tels que la Petite Buse, le Faucon émerillon, la Buse à épaulettes et l'Épervier brun. Le Faucon pèlerin niche depuis plus de 10 ans dans la falaise qui domine le territoire de l'abbaye.

Une vingtaine d'espèces de parulines peuvent y être observées du printemps à l'automne. Les différentes espèces de pics sont présentes sur le site.



© Roger Turgeon

La Grive des bois, la Grive à dos olive, la Grive solitaire et autres espèces peuvent y être entendues ou observées. Des nichoirs pour le Merlebleu de l'Est ou pour l'Hirondelle bicoloré sont installés tout au long de certains parcours. Au printemps et à l'été, on peut parfois y admirer le Piranga écarlate.

L'habitat est propice à l'observation du Cardinal à poitrine rose et du Passerin indigo; ils sont abondants et manifestent leur présence régulièrement tout au long du printemps et de l'été. L'Engoulevent bois-pourri se fait également entendre en début de soirée. Le Dindon sauvage peut parfois être observé.



Meilleure période

Le printemps et l'été représentent les deux saisons favorables à l'observation.

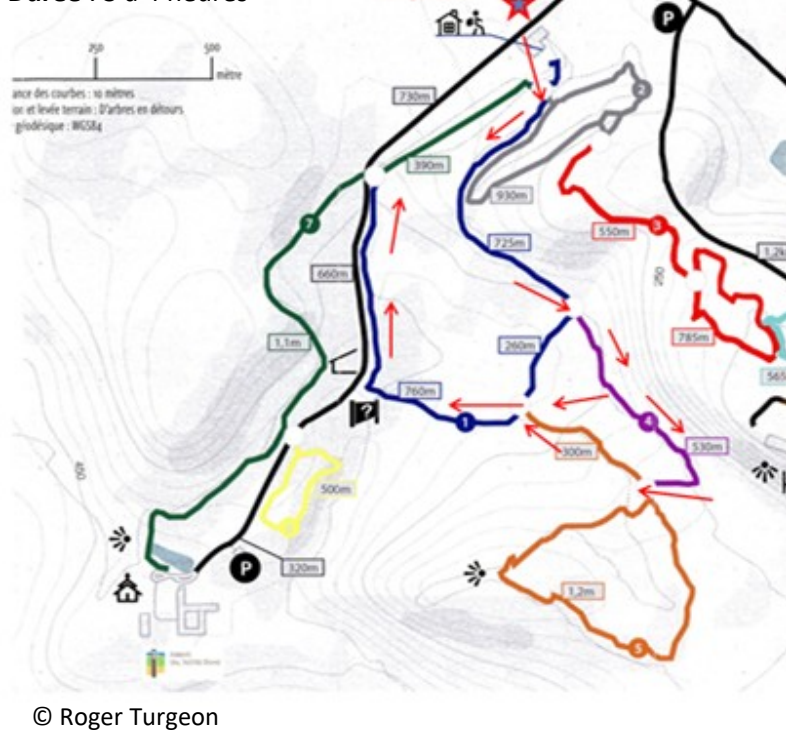
Renseignements pratiques

Aucun frais n'est exigé soit pour le stationnement ou l'accès aux sentiers accessibles du 15 avril au 15 octobre. Toutefois, **des frais sont exigés pour l'utilisation des sentiers de ski de fond en hiver**. Une carte des sentiers (sans frais) est disponible au magasin de l'abbaye. En consultant le site [web de l'abbaye](#), on peut obtenir une foule d'informations afin de découvrir ce lieu unique dans la région de Lanaudière. Lorsque l'on consulte la carte des sentiers, tous les circuits conviennent pour l'observation des oiseaux selon la condition physique de chacun et du temps dont on dispose.

Suggestion de circuit

Distance : environ 3 km

Durée : 3 à 4 heures



À partir du stationnement, se diriger sur le sentier **bleu (# 1)**. Par la suite, droit devant, emprunter le **sentier # 4** qui longe la Montagne-coupée. Tout au long de ce sentier on peut regarder vers la droite et balayer les champs avec les jumelles ou les lunettes d'approche. Tourner à droite en suivant l'indication du **sentier # 4**.

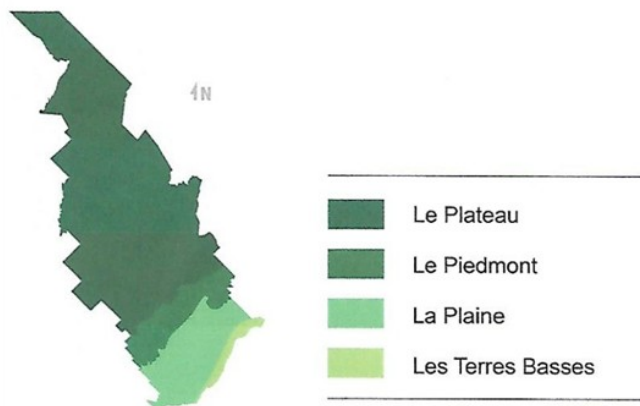
À l'arrivée dans le champ prendre le sentier sur la droite vers le **sentier #1**.

À la fin de la descente, reprendre le sentier **bleu # 1** sur la droite qui mène à nouveau au **sentier # 1** vers le point de départ. En suivant ce sentier, l'observateur revient au stationnement.

Roger Turgeon



LE PLATEAU



SITES D'OBSERVATION

- 23 Réserve faunique Mastigouche, Accueil Catherine
- 24 Lac Mandeville
- 25 Sentiers du Parc des Chutes, Mandeville
- 26 Parc régional des Sept-Chutes, Saint-Zénon
- 27 Sentier des Grandes Vallées, Parc national du Mont-Tremblant, Saint-Côme
- 28 Sentier du Lac-de-L'Assomption, Parc national du Mont-Tremblant, Saint-Côme
- 29 Sites d'observation, Parc national du Mont-Tremblant, Saint-Donat
- 30 Sentiers des étangs, Saint-Donat

23 RÉSERVE FAUNIQUE MASTIGOUCHE, Accueil Catherine



Paruline à gorge orangée

© Michèle Amyot

Michèle Amyot

INTRODUCTION

La réserve faunique Mastigouche est située dans le nord-est de la région de Lanaudière; toutefois, une partie de cette réserve fait partie de la région Mauricie-Bois-Francs. Ce site se caractérise dans sa partie nord par une forêt mixte, où l'exploitation forestière a largement morcelé l'habitat. Au sud, la forêt est relativement peu exploitée; on y trouve une variété de feuillus où domine l'Érable à sucre. Cette région, très montagneuse, compte de nombreux lacs et rivières.

C'est dans la partie nord de la réserve que l'on rencontre les espèces d'oiseaux qui fréquentent les milieux ouverts. Dans le sud, la forêt peu perturbée par l'activité forestière intensive abrite des espèces inféodées aux forêts matures.

Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



Il est possible d'accéder à la réserve, secteur Lanaudière, par deux postes d'accueil, soit l'Accueil Catherine, situé à 18 km de Mandeville, que l'on rejoint par les routes 131 nord et 348 est (surveiller les panneaux Réserve faunique Mastigouche à partir de Saint-Gabriel-de-Brandon), ainsi que l'Accueil Bouteille, situé à 26 km au nord de Saint-Zénon, municipalité située sur la route 131.



Intérêt ornithologique

Durant la période estivale, on peut y voir jusqu'à 110 espèces nicheuses. En période de nidification, il est facile d'observer dans les forêts conifériennes (situées au nord-ouest) le Moucherolle à ventre jaune, la Paruline tigrée, la Paruline du Canada, le Pic à dos noir, la Mésange à tête brune, le Faucon émerillon.

Également, dans cette partie, les coupes forestières procurent un habitat pour les espèces de milieux ouverts ou de jeunes forêts: le Bruant de Lincoln, la Paruline triste, la Paruline flamboyante et autres.



Au sud, là où domine la forêt mixte mature, on trouve, entre autres, les espèces suivantes: la Buse à épaulettes, la Petite Buse, le Grand Pic et le Piranga écarlate. Les espèces nocturnes telles la Petite Nyctale et la Chouette rayée sont faciles à détecter en juin, aux abords des nombreux lacs.

Dans ce secteur, on trouve également deux marais assez importants aménagés par *Canards Illimités*; ils offrent un habitat de choix aux espèces aquatiques telles le Canard noir, le Balbuzard pêcheur et le Fuligule à collier.



Meilleure période

La période allant de la fin de mai jusqu'à la mi-juin permet de faire de l'observation ornithologique sans avoir à se préoccuper des mouches noires. Après la mi-juin, c'est autre chose!

Renseignements pratiques

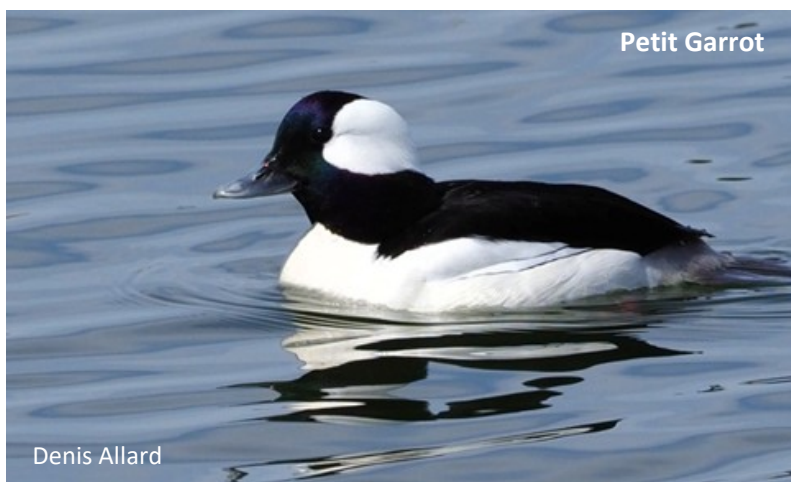
Les chemins forestiers ne sont carrossables qu'à partir de la fin de mai; l'observation peut se faire à pied ou en vélo de montagne.

Étant donné l'important réseau de routes forestières, il est préférable de se procurer une carte de la réserve; cette carte est disponible au kiosque d'information, situé à l'entrée.

Des **frais de séjour** sont exigés. La réserve est ouverte entre 7 h et 22 h.

Carl Savignac

24 LAC MANDEVILLE



INTRODUCTION

Situé dans la municipalité du même nom, le lac Mandeville, un des nombreux lacs de cette région, possède une superficie de 1,6 km². Déboisé sur presque toute sa circonférence, ce petit plan d'eau d'une profondeur moyenne de cinq mètres possède néanmoins une ceinture de végétation aquatique, plusieurs herbiers ainsi que quelques zones marécageuses qui, en période de migration, attirent nombre d'espèces de canards barboteurs et plongeurs.

Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



De l'autoroute 40, sortie 144, prendre la 158 ouest, la 347 nord puis la 348 ouest, que l'on quitte pour Mandeville, sur la gauche, à la sortie de Saint-Gabriel-de-Brandon.

De Joliette suivre la route 131 nord jusqu'à la route 348 est (au nord de Saint-Félix-de-Valois) et rouler au-delà de Saint-Gabriel-de-Brandon, jusqu'à l'intersection pour Mandeville.

Tourner à gauche au feu clignotant sur le rang Saint-Louis, lequel devient le rang Saint-Augustin passé le pont de la rivière Maskinongé. Rouler environ trois km et tourner à droite au dépanneur « Rendez-vous » sur la 20^e avenue qui devient rue Desjardins à l'entrée du village de Mandeville. Traverser le village en suivant la rue principale et rouler environ deux kilomètres. En arrivant face au lac Mandeville, prendre la gauche afin de pouvoir stationner sur l'accotement en cours de route. Selon l'heure et la position du soleil, on pourra opter pour la droite.



Intérêt ornithologique

Les herbiers aquatiques sont fréquentés au printemps par le Grand Héron, le Grèbe à bec bigarré et le Martin-pêcheur d'Amérique. Sur la rive, on observe le Grand Chevalier et le Chevalier grivelé. Le Cormoran à aigrettes y effectue parfois un petit séjour. Après la fonte des neiges, le Grand Harle, le Harle huppé, les canards colvert et noir accompagnent les troupes de Bernaches du Canada.

C'est à l'automne que le spectacle vaut le déplacement : Harles couronnés par centaines, Grands Harles en nombre, Petits Garrots dans toute leur splendeur, parfois un Grèbe esclavon et un Grèbe jougris en migration, des goélands qui tentent de voler leur pitance aux harles qui refont surface.



Espèces exceptionnelles déjà observées : Ibis à face blanche, Cygne siffleur.

Meilleures périodes

L'automne et le printemps sont sans contredit les moments privilégiés pour visiter ce plan d'eau.



Endroits propices

Si l'on prend la droite, suivre les indications Rivière Mandeville. S'arrêter près du petit pont qui traverse la rivière, plusieurs canards barboteurs et plongeurs ainsi que des limicoles sont habituellement présents de part et d'autre. En continuant le tour du lac, deux garde-fous signalent la présence d'un ruisseau. Le Grand Héron et le Bihoreau gris sont parfois aux aguets. Les bruants chanteur, familier et à gorge blanche s'abritent dans les arbres et arbustes qui couvrent le ruisseau.

Renseignements pratiques

Une lunette sur pied ajoute au plaisir et révèle toute la splendeur des garrots et des harles.

Ce site convient aux personnes à mobilité réduite; le spectacle est en grande partie visible du bord de la route.

Daniel Coderre

25

PARC RÉGIONAL DES CHUTES DU CALVAIRE, Sentiers du Parc des Chutes, Mandeville



Viréo à tête bleue



INTRODUCTION

Les sentiers du Parc des Chutes sont situés dans le Parc régional des Chutes du Calvaire, dans la municipalité de Mandeville; ce parc a vu le jour à l'été 2008. Les sentiers offrent aux randonneurs un accès à un circuit forestier de quatre kilomètres. Ce parc présente un environnement unique avec sa faune, sa flore et ses deux sentiers qui longent la rivière Mastigouche. Le premier sentier, le chemin des Chutes, d'une distance d'un kilomètre, est doté de trois belvédères permettant de se reposer et d'admirer un décor unique. Le second sentier, le chemin des Cascades, d'une distance de trois kilomètres, s'agrément de cascades à contempler du haut de trois autres belvédères.



Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE**

Prendre la rue Desjardins (rue principale de Mandeville), passer devant l'hôtel de ville et prendre sur la gauche la rue Saint-Charles-Borromée en direction nord, vis à-vis le panneau indiquant l'entrée du Parc Mastigouche. Cette rue change de nom plus loin pour devenir le rang Mastigouche, puis devient le chemin du Parc.



L'accès au Parc des Chutes se fait soit par le chemin des Cascades, soit par le chemin des Chutes, tous deux situés du côté gauche du chemin du Parc. Une indication mentionne l'entrée du chemin qui mène aux sentiers des chutes. Sur le site, l'accès à des passerelles permet de franchir la rivière en toute sécurité et d'accéder à l'autre rive.



Intérêt ornithologique

La migration printanière et son environnement forestier offre la possibilité d'observer plus d'une dizaine de parulines dont certaines sont de passage et certaines nicheuses. Les grives (fauve, à dos olive et solitaire) sont présentes; elles partagent ces lieux avec quatre espèces de pics (mineur, chevelu, maculé et Grand Pic) ainsi que les deux espèces de roitelets et trois espèces de viréos (aux yeux rouges, mélodieux et à tête bleue). On peut également croiser la Bécasse d'Amérique, les Dindons sauvages et la Gélinotte huppée.



Meilleure période d'observation

En raison de la nordicité de ce site, le mois de mai avec son absence de feuilles permet d'observer les premiers migrateurs et les oiseaux **résidents**. Le mois de juin vient confirmer la nidification de certaines espèces. La fin juillet et le mois d'août permet d'assister à l'envol des **oisillons**.

Endroits propices



Ne pas manquer de scruter les arbres et arbustes qui entourent le stationnement, ils peuvent révéler des surprises.

Le sentier gravelé qui monte vers les chutes constitue le principal corridor d'observation, car son éloignement des chutes permet d'entendre davantage les chants d'oiseaux. On y observe les parulines, viréos, grives, moucherolles, bruants et autres espèces qui fréquentent cet habitat.

Renseignements pratiques

L'accès au site et à son stationnement est gratuit. En raison de certaines dénivellations, une bonne paire de bottes de randonnée pédestre sera utile dans les endroits détrempés et escarpés. Une paire de jumelles est amplement suffisant et permet d'alléger les déplacements.

Des tables pour pique-niquer sont disponibles à chaque belvédère. Le chasse-moustiques est conseillé de la fin mai à la fin juin. Les chiens sont autorisés mais devront être munis d'une laisse. Un appareil photo permettra de rapporter de beaux souvenirs des chutes, de la flore, de la faune aviaire et d'un environnement unique qui enchante le visiteur. Le site est également ouvert en hiver.

Daniel Coderre

26 PARC RÉGIONAL DES SEPT-CHUTES, SAINT-ZÉNON



Bec-croisé bifascié



Richard Prévost

INTRODUCTION

Les sentiers du Parc régional des Sept-Chutes de Saint-Zénon sont situés en bordure de la route 131 nord. Les visiteurs ont accès à deux aires de stationnement situées à l'entrée du site.

Immédiatement en bordure de la route 131, une passerelle enjambe la rivière Noire. L'habitude qu'ont certaines parulines et autres passereaux de se nourrir et de batifoler à la cime des arbres de cette forêt mixte complique parfois le travail d'identification. Ce problème est ici partiellement résolu. Les sentiers qui conduisent sur le mont Brassard permettent souvent à l'observateur d'être placé à la hauteur de la cime des arbres.

Dépassé le petit lac Guy, au sommet de la chute, le circuit panoramique donne accès au mont Brassard et à une série de belvédères.

Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

De l'autoroute 40, prendre la sortie 122 pour Joliette et se diriger par les routes 31 et 131 vers Sainte-Émélie-de-l'Énergie. Dans le village, prendre la direction Saint-Zénon/Saint-Michel-des-Saints. Rouler 17,5 km sur la route 131 nord. Des indications et un stationnement permettent de localiser le site.

Intérêt ornithologique

Situé à 655 m au-dessus du niveau de la mer, le mont Brassard est un des endroits les plus élevés de notre région. En période de nidification, la Grive à dos olive est omniprésente, ainsi que plusieurs espèces de bruants. Au pied de la falaise d'une hauteur de 150 mètres, se trouve le lac Rémi. Le Plongeon huard y niche à chaque année, souvent accompagné du Fuligule à collier, du Garrot à œil d'or et de diverses autres espèces de canards.

Ne pas manquer l'occasion de visiter ce site à l'automne; l'air est d'une pureté assurée et les paysages à couper le souffle. Comme le couvert forestier du sommet du mont Brassard est surtout composé de conifères, il est possible d'y observer le Bec-croisé des sapins, le Bec-croisé bifascié, plusieurs espèces de bruants dont le Bruant fauve, le Tarin des pins et autres.



Juste en face du stationnement, du côté est de la route 131, se trouve le sentier de la Matawinie. Quelque 80 espèces d'oiseaux ont été identifiées dans ce sentier, dont l'Épervier brun, l'Épervier de Cooper, la Buse à épaulettes, le Faucon émerillon, le Pic à dos noir, le Moucherolle à côtés olive, le Viréo à tête bleue, le Viréo de Philadelphie, 19 espèces de parulines, le Piranga écarlate et le Quiscale rouilleux.

En juin 1986, lors du recensement pour « *l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec* » la Grive de Bicknell a été identifiée comme nicheur possible, puisque présente dans son habitat durant sa période de nidification. La Grive à joues grises niche plus au nord, elle est donc observée sous nos latitudes surtout lors des migrations.

Meilleures périodes

Les meilleures périodes pour l'observation vont du début de mai à la fin de juin et de la mi-septembre à la fin d'octobre. Durant ces périodes, les chances d'apercevoir les oiseaux migrateurs sont excellentes.

Renseignements pratiques

Tarifications (à vérifier annuellement) : adulte 7,00\$/jour; 50 ans et plus : 6,00\$/jour; 6-17 ans : 3,75\$/jour.

Raymond Piché

27

SENTIER DES GRANDES-VALLÉES, PARC NATIONAL DU MONT- TREMBLANT, Secteur de L'Assomption, Saint-Côme



Grive à dos olive



Daniel Murphy

INTRODUCTION

Le secteur de L'Assomption du parc national du Mont-Tremblant, qu'on rejoint par Saint-Côme, offre deux sentiers aménagés pour la randonnée pédestre : le sentier des Grandes-Vallées et le sentier du Lac-de-L'Assomption. Il est possible de parcourir les deux sentiers lors d'une même sortie.

Le sentier des Grandes-Vallées permet de découvrir, à partir du belvédère situé à 200 mètres d'altitude, la vallée du lac Caisse et la vallée du lac L'Assomption. Ce sentier, d'une longueur de 4,4 km, traverse au départ une forêt mixte puis, à mi-chemin, une forêt de feuillus adultes; au sommet, le belvédère est entouré d'une forêt de conifères.



Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



Suivre la route 343 en direction de Saint-Côme. Deux routes mènent au parc. Avant d'arriver au village de Saint-Côme, tourner à droite sur le chemin Venne, direction de la Chute-à-Bull, rouler jusqu'à la route qui mène au parc.

Tourner à droite à l'intersection. Ou encore sur la 343, passé le village, suivre les indications *Parc national du Mont-Tremblant*. À l'embranchement pour la ZEC Lavigne (au panneau Arrêt) continuer tout droit et rejoindre l'accueil du parc où l'on doit s'enregistrer. Le sentier se trouve à environ 9,5 km kilomètres de l'accueil, soit 0,6 km passé le barrage sur la rivière L'Assomption et le chalet La Libellule.

Intérêt ornithologique

La diversité des habitats permet d'observer une variété d'espèces telles les parulines à gorge noire, bleue, flamboyante, couronnée, à tête cendrée. La Grive à dos olive se fait entendre dès le départ.

À mi-chemin, le Grand Pic, le Pic mineur, les viréos et mouche-rolles sont présents dans les grands feuillus, tandis que la Paruline à joues grises se nourrit près du belvédère d'où l'on a une vue magnifique sur les deux vallées.





Meilleure période

Le printemps reste sans contredit la période la plus propice pour y faire de l'observation. En été, lorsque les campings du parc sont occupés, il y a davantage de promeneurs dans le sentier.

Renseignements pratiques

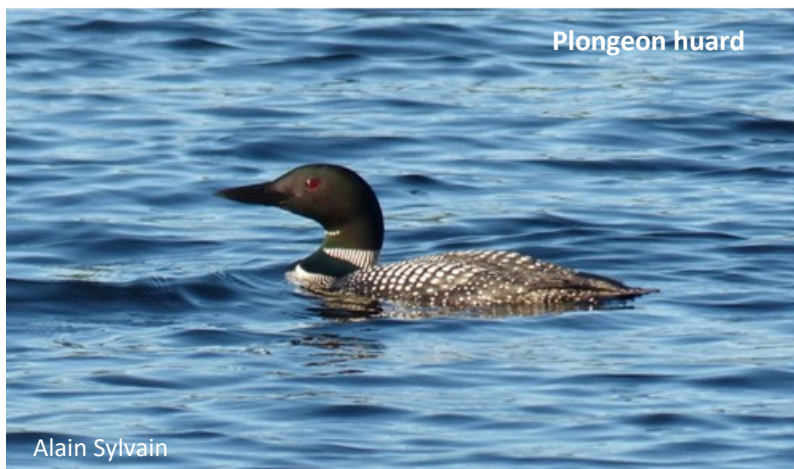
Une carte du parc est disponible à l'accueil.

Des frais sont exigés pour séjourner dans le parc. Il faut environ 2 h 30 pour monter jusqu'au belvédère tout en observant les oiseaux et revenir au stationnement.

Marcel Harnois

28

SENTIER DU LAC-DE- L'ASSOMPTION, PARC NATIONAL DU MONT- TREMBLANT, Secteur de L'Assomption, Saint-Côme



Alain Sylvain

INTRODUCTION

Aménagé à la tête de la rivière L'Assomption, à Saint-Côme, le sentier du Lac-de-L'Assomption permet de découvrir un magnifique secteur du parc.

Le parcours de 3 km traverse au départ un milieu semi-ouvert où poussent les feuillus, puis une forêt mixte où dominent les conifères. Par la suite, il longe le lac de L'Assomption, deux tourbières, le ruisseau Girondin et un marais où arrive le ruisseau Anodin. Ces deux ruisseaux alimentent le lac de L'Assomption, situé à la tête de la rivière du même nom. Des points d'observation avec rampe de protection agrémentent la visite de ce sentier. Ce site est à 12 km de l'accueil.

Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

Intérêt ornithologique

En plus de présenter un intérêt au plan écologique, cette randonnée permet d'observer plusieurs espèces d'oiseaux. En bordure et sur les plans d'eau : Plongeon huard, Bécassine de Wilson, Butor d'Amérique, Canard branchu, Bruant des marais. En milieu ouvert: Martinet ramoneur, Engoulevent d'Amérique, hirondelles bicolore, rustique, de rivage, Moqueur polyglotte.

Dans la forêt de feuillus, au début du sentier de l'autre côté de la passerelle : Moucherolle tchébec, Pioui de l'Est, Viréo aux yeux rouges, Viréo mélodieux.

Plus avant, dans la forêt de conifères: Troglodyte mignon, Mésangeai du Canada, Mésange à tête brune, Roitelet à couronne rubis, Viréo à tête bleue, parulines du Canada, à joues grises, noir et blanc, bleue, à collier, couronnée, à flancs marron, à couronne rousse, des ruisseaux. Le Gros-bec errant se fait entendre à l'occasion. Le Moqueur polyglotte a déjà été observé près du pont à l'entrée.

Meilleures périodes

Le printemps est propice à l'observation des parulines, mais l'été permet de belles découvertes : une dizaine de canetons suivant leur mère; un bébé Plongeon huard sur le dos d'un adulte; des Roitelets à couronne rubis transportant de la nourriture.



Endroits propices

Le guide d'auto-interprétation, parfois présent dans un présentoir près du stationnement, contient la carte du site et identifie les points d'observation tout au long du trajet.

Renseignements pratiques

Il faut prévoir environ une heure trente pour parcourir le sentier du Lac-de-L'Assomption au pas ornithologique. Un chasse-moustiques est conseillé au début de juin. Le site est pourvu d'installations sanitaires et de tables pour pique-niquer.

Des frais sont exigés pour séjourner dans le parc.

Marcel Harnois

29

SITES D'OBSERVATION, PARC NATIONAL DU MONT- TREMBLANT, Secteur de la Pimbina – Saint-Donat



Mésangeai du Canada

Daniel Jauvin

INTRODUCTION

Environ 45 % du magnifique et vaste parc national du Mont-Tremblant est situé en territoire lanauchois. Il ne faut donc pas s'étonner de trouver dans les lignes qui suivent la description de quatre sites dans le secteur de la Pimbina : lac aux Rats et Chutes-aux-Rats, lac Cassagne, lacs Herman et des Sables et lac des Cyprès. L'amateur d'oiseaux et l'amant de la nature apprécieront sûrement de consulter ces descriptions avant de parcourir ce haut lieu de la tranquillité.

Les sites énumérés permettent d'explorer les environs des lacs mentionnés ainsi que les habitats forestiers qui complètent ces écosystèmes. L'observation se fait à partir des routes numérotées du parc et de sentiers menant aux différents lacs.

L'ouverture quotidienne du parc a lieu à 7 h pour les visiteurs; à moins d'y résider déjà en occupant une aire de camping ou un refuge.

Accès au secteur de la Pimbina

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

Le poste d'accueil du parc national du Mont-Tremblant, secteur de la Pimbina, est situé à une dizaine de km passé Saint-Donat, à l'extrémité nord de la route 125.

Il est également possible d'accéder au parc par l'un ou l'autre des autres postes d'accueil et d'en ressortir de la même façon. Si l'on choisit d'emprunter la route 3 du parc à partir de Saint-Michel-des-Saints, on doit acquitter le droit d'accès en utilisant l'horodateur situé à cette entrée. On accède aussi au parc par l'entrée Saint-Côme.

Intérêt ornithologique

Se promener dans un parc de conservation durant quelques heures ou y séjourner plusieurs jours garantit un contact privilégié avec la nature ambiante, et l'avifaune évidemment. À ce jour, environ 200 espèces d'oiseaux ont été recensées dans les trois secteurs du Parc (la Diable, la Pimbina, L'Assomption); de ce nombre, une bonne partie des observations ont été faites dans le secteur de la Pimbina.

Plus de cent espèces ont le statut de nicheurs permanents ou migrateurs. Dans cette liste, les oiseaux « vedettes » sont la Grive de Bicknell, le Tétrás du Canada, le Pygargue à tête blanche, les becs-croisés bifascié et des sapins et le Mésangeai du Canada. Bien sûr, une visite dans le secteur ne garantit pas la présence de ces espèces à coup sûr, mais il serait étonnant qu'au hasard des randonnées le long des nombreux lacs, rivières, chemins forestiers et sentiers montagneux on n'y aperçoive pas la Mésange à tête brune, le Plongeon huard, le Grand Harle, des parulines à la douzaine, le Gros-Bec errant, le Faucon émerillon ou la Petite Buse.

D'ailleurs, il importe de mentionner qu'environ quinze espèces de rapaces ont le statut de nicheurs dans le Parc; donc les possibilités d'apercevoir l'une ou l'autre espèce en train de chasser ou de pêcher sont grandes.



Meilleures périodes

L'observateur d'oiseaux devient généralement fébrile en mai de chaque année et, heureuse coïncidence, la période estivale du Parc débute à ce moment-là pour se terminer en novembre. Les espèces migratrices sont visibles surtout au printemps tandis que les espèces nicheuses sont présentes tout au long de la belle saison.

L'hiver venu, le secteur de la Pimbina est accessible aux amateurs de raquettes et ski de randonnée. Les oiseaux d'hiver sont alors au rendez-vous.



Endroits propices

Le secteur de la Pimbina offre une foule de sites favorables à l'observation. Seront décrits sommairement ceux qui ont souvent été investigués lors des derniers recensements printaniers et ont démontré un potentiel ornithologique intéressant. Une carte des routes et sentiers est disponible à l'accueil.

SITE 1 : LAC-AUX-RATS ET CHUTE-AUX-RATS

Accessible par la route numéro 2, ce site localisé en bordure du lac-aux-Rats met en valeur plusieurs des habitats typiques du parc. Un sentier pédestre de 5 km, qui longe les lacs Provost et Lajoie, relie l'accueil à la Chute-aux-Rats; il permet d'apprécier les lieux et réserve de belles observations, particulièrement au printemps.

La proximité des aires de camping incitera l'ornithologue à parcourir ce sentier durant la semaine et/ou en dehors des périodes d'achalandage du parc.



SITE 2 : LAC CASSAGNE

Site accessible par la route 2; à la hauteur du lac Herman, un chemin mène au lac Télesphore, puis au lac Cassagne; une indication signale l'entrée du chemin à suivre. Il ne faut pas oublier que les deux premiers kilomètres seulement sont accessibles en voiture, le reste du trajet requiert une camionnette.

La marche est facile le long du chemin qui mène au lac Cassagne, caractérisé par un habitat de milieux forestiers, aquatiques et parfois ouverts, très appréciés des observateurs.

SITE 3 : LAC HERMAN ET LAC DES SABLES

On y accède également par la route 2, passé l'accueil; les lacs sont identifiés en bordure de la route. Durant la haute saison ornithologique, en mai et juin, l'observateur devrait en avoir plein les jumelles et les oreilles. Ces deux sites sont très prolifiques; la série de lacs entre les deux sites offre des habitats qui permettent une grande diversité d'espèces.

Il n'est pas rare au printemps d'y dénombrer quelques vingt espèces de parulines, plusieurs espèces de canards et de rapaces, sans oublier le Mésangeai du Canada, la Mésange à tête brune, le Gros-Bec errant et les deux espèces de becs-croisés.

La proximité de la route d'accès facilite autant les courtes périodes d'observations que les journées entières.

SITE 4 : LAC DES CYPRÈS

De l'accueil, suivre la route 3 en direction de Saint-Michel-des-Saints. Après avoir roulé environ 18 km et dépassé l'indication de la route numéro 7, on découvre ce plan d'eau qui n'en finit plus de finir tant il est étendu. On pourrait qualifier ce lac de « mer aux canards ». En effet, la plupart des observations de macreuses, harles, fuligules et autres raretés ont été faites aux abords de ce lac.



Au printemps et à l'automne, plus précisément en octobre, les macreuses et autres espèces migratrices affectionnent les grandes étendues d'eau, particulièrement à la veille du mauvais temps.

L'été permet d'observer le Pygargue à tête blanche, les éperviers et les passereaux qui fréquentent ces forêts nordiques.



L'aire de pique-nique et les deux sites de camping qui suivent, échelonnés le long de la route 3, constituent autant de points d'observation de ce lac, affluent de la rivière Matawin qui coule vers Saint-Michel-des-Saints.

En poursuivant sur la route 3, on note l'indication du lac Tape sur la droite (route 39). Quelques centaines de mètres plus loin, on remarquera sur la gauche un étroit chemin forestier plus ou moins carrossable qui mène à la décharge du lac des Cyprés.

On peut stationner en bordure de la route 3 et marcher sur une distance de 500 mètres. Cette courte randonnée permet à l'occasion d'observer la Mésange à tête brune ou le Tétrás du Canada; un des rares endroits où cette dernière espèce est vue dans le parc.



Ce chemin s'arrête à la décharge du lac des Cyprès qu'il permet de découvrir à partir d'un promontoire rocheux qui domine de plusieurs mètres le niveau de l'eau. La grande tranquillité des lieux permet parfois d'observer des originaux en bordure du lac.

Il est suggéré de visiter ce site avant 15 h lorsque la journée est ensoleillée; plus tard la réverbération risque d'affecter la vision.

Renseignements pratiques

Pour accéder au Parc, secteur de la Pimbina et autres secteurs, il faut d'abord s'enregistrer à l'accueil.

Des frais sont exigés. Toutefois, au printemps, lors du décompte annuel, il arrive que l'accès au parc soit gratuit pour les ornithologues qui y participent. L'autorisation d'y circuler est valide de 7 h à 22 h.

Plusieurs services sont offerts à l'accueil du secteur de la Pimbina de même qu'aux autres accès du parc national du Mont-Tremblant.

Bernard Dugas et Louise Cadieux

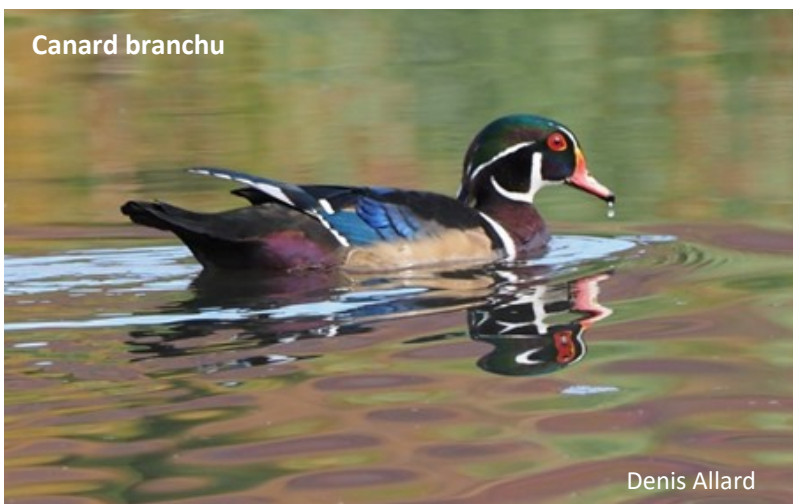
www.parcsquebec.com

30

SENTIERS DES ÉTANGS, SAINT-DONAT



Canard branchu



Denis Allard

INTRODUCTION

Au cœur des Laurentides, Saint-Donat est localisé entre lacs et montagnes. Le site d'observation, situé en bordure du village, est assez inusité puisqu'il s'agit des bassins d'épuration des eaux usées de la municipalité : trois étangs couvrant une superficie de 32 hectares. Ce milieu aquatique est aussi ceinturé de bois clair-semés ou broussailleux et d'espaces ouverts. Des chemins sablonneux et asphaltés sillonnent ce site.

Accès au site

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



Saint-Donat est situé au nord de Montréal. On y accède par l'autoroute 25 qui devient la route 125; elle mène le visiteur directement au cœur du village. Près de l'église, tourner à droite sur la rue Allard; suivre cette rue jusqu'à l'intersection de la rue Desrochers que l'on emprunte sur la droite. Cette rue conduit directement au site. Un grand stationnement longe la rue Desrochers près du site. Sentiers non accessibles aux vélos.

Intérêt ornithologique

La présence des bassins, formant des lacs artificiels, est propice à l'observation de la sauvagine; environ 115 espèces y ont été répertoriées jusqu'à ce jour.

Les espèces suivantes sont présentes sur les étangs entre mai et octobre : Canard branchu, Canard colvert, Canard noir, Canard chipeau, Grand Harle, Fuligule à collier, Sarcelle d'hiver, garrots, phalaropes, Grand Héron.

Occasionnellement, on y observe le Grèbe à bec bigarré, le Butor d'Amérique et le Petit Fuligule. On a déjà fait mention des espèces suivantes : Grand Pic, Pic à dos noir et Quiscale rouilleux.



Meilleure période

L'automne est la saison la plus propice pour visiter ce site, particulièrement la fin de septembre et le début d'octobre. La matinée constitue le moment idéal pour observer les ébats des espèces aquatiques.

Au printemps, entre la fin du mois d'avril et le début du mois de juin, en plus des espèces résidentes, plusieurs espèces migratrices peuvent y être observées.



Endroits propices

Toutes les ouvertures sur les étangs constituent autant de points d'observation.

Renseignements pratiques

Il faut prévoir environ quatre heures pour visiter le site. Les restaurants et casse-croûte sont nombreux sur la rue principale. Plusieurs sentiers pédestres sont aussi accessibles aux alentours; on peut se renseigner au kiosque d'information touristique.

Roger Turgeon

CHAPITRE 3

La région de Lanaudière dont la partie sud est baignée sur plus de 60 kilomètres par le fleuve Saint-Laurent possède une variété d'habitats qui accueillent de nombreuses espèces. Aussi, les ornithologues ou les photographes qui désirent observer des Urubus à tête rouge, des Harfangs des neiges, des Buses pattues ou des Merlebleus de l'Est trouveront dans les lignes qui suivent plusieurs circuits ornithologiques permettant de faire les observations souhaitées.

Ce chapitre regroupe neuf circuits menant à la découverte d'une ou de plusieurs espèces bien identifiées. Chaque itinéraire relie différents habitats riches en avifaune. Ils ont été élaborés en fonction des espèces et des saisons. Le parcours se fait en voiture, en s'arrêtant aux endroits suggérés ou qui semblent propices.

ESPÈCES À DÉCOUVRIR

- 1 La sauvagine (canards, oies, bernaches)
- 2 La Buse pattue et la Buse à queue rousse
- 3 L'Urubu à tête rouge
- 4 Le Harfang des neiges (1), Saint-Barthélemy
- 5 Le Harfang des neiges (2), Saint-Alexis, Saint-Esprit, Saint-Roch-de-L'Achigan
- 6 L'Hirondelle à ailes hérissées
- 7 Le Merlebleu de l'Est
- 8 Espèces en milieu agricole - Piedmont de Brandon
- 9 La Grive de Bicknell

Marcel Harnois et Claude Ducharme



LA SAUVAGINE (CANARDS, OIES, BERNACHES)



Saison : printemps, fin de mars à fin d'avril

Durée: 3 heures et plus

Accès au site

*Pour accéder à la carte géographique
du site, cliquer sur l'icône*



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

À Berthierville, à l'intersection de l'autoroute 40 et de la route 158, prendre la direction de la traverse Saint-Ignace-de-Loyola/Sorel, route 158 est.

SECTEUR 1 : SENTIERS PÉDESTRES DES ÎLES DE BERTHIER

Passé le premier pont en quittant Berthier, on accède à la commune de Berthier, située du côté droit de la route, au panneau "Sentiers pédestres des îles de Berthier". Un stationnement accueille les visiteurs.

Scruter les plans d'eau situés de chaque côté du stationnement. Surveiller les rives boueuses qui annuellement révèlent des surprises (Ibis falcinelle, Dendrocygne à ventre noir, Cygne siffleur, Phalarope de Wilson, bécasseaux).



Emprunter le sentier qui conduit à la première tour d'observation; elle offre un excellent point de vue des plans d'eau. Au printemps, la plupart des espèces de canards sont présentes en plumage nuptial sur l'un ou l'autre des étangs ou sur le marais.



SECTEUR 2 : PHARE DE L'ÎLE DUPAS



Reprendre la route 158 est. Au sortir du deuxième pont, on entre sur l'île Dupas. Tourner vers la droite sur la rue Principale et rouler jusqu'au phare. La route se termine en cul-de-sac; à cet endroit prendre le temps d'examiner la surface des nappes d'eau dans toutes les directions.

Si le temps le permet, se rendre à la commune de l'île Dupas située à l'extrémité est de la rue Principale. Le Canard siffleur y côtoie parfois le Canard d'Amérique.



SECTEUR 3 : ILE SAINT-IGNACE

Revenir vers la route 158 est et rouler vers l'île Saint-Ignace jusqu'au fleuve. Près du quai, emprunter le rang Saint-Michel sur la gauche et longer le fleuve sur environ 4,5 km, tout en surveillant la surface de l'eau et les alentours des quais privés. Tourner à droite au rang Saint-Pierre et suivre ce chemin jusqu'au bout. Dans les champs du côté gauche, sur le chenal à droite et complètement à l'extrémité de ce rang, la sauvagine, le Grand Héron et la Grande Aigrette sont habituellement au rendez-vous.



SECTEUR 4 : RIVIÈRE CHICOT

Refaire le rang Saint-Pierre en sens inverse, mais emprunter le rang Sainte-Marie sur la droite et contourner l'île tout en longeant l'eau. On rejoint ainsi la 158 un peu au nord du village de Saint-Ignace. Tourner à droite, traverser les trois ponts et emprunter la route 138 est. Avant d'arriver à l'autoroute, le débordement de la rivière Chicot crée une aire propice à la sauvagine, à examiner lorsque les terres sont inondées; les Bernaches du Canada et les Oies des neiges affectionnent cet endroit.



SECTEUR 5 : HALTE MIGRATOIRE ET RANG DU FLEUVE

Emprunter l'autoroute 40 et filer vers l'est sur environ 4 km. Prendre la sortie 155, croiser la montée Saint-Laurent, puis continuer sur la voie de service sud qui longe l'autoroute, jusqu'à la Halte migratoire de Saint-Barthélemy.

Cette aire de repos et d'alimentation prévue d'abord pour accueillir le Canard pilet, est fréquentée également par plusieurs autres espèces : Fuligule à tête rouge, Fuligule à collier, sarcelles, canards colvert, noir, souchet, bernaches et Oies des neiges. Une passerelle facilite l'observation.



Pour accéder au côté nord de l'autoroute 40, revenir jusqu'au viaduc, traverser l'autoroute et emprunter la voie de service nord. À la fonte des neiges, les champs sont couverts de Bernaches du Canada et d'Oies des neiges.

De retour à la montée Saint-Laurent, tourner vers la gauche et rouler en direction sud jusqu'au fleuve. Suivre le Rang du Fleuve vers l'est ou vers l'ouest; des surprises tels le Canard siffleur et quelques bécasseaux attendent parfois les visiteurs; une Aigrette bleue immature a déjà été observée du côté ouest.

LA BUSE PATTUE ET LA BUSE À QUEUE ROUSSE



Saisons: printemps et automne, principalement au moment des migrations d'avril et d'octobre

Durée: 2 heures 30

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

Accès au site

En quittant l'autoroute 40 à Berthier, emprunter la route 158 vers l'ouest (direction Joliette) et rouler environ 3 km. Tourner sur la route 347 nord, direction Saint-Norbert et Saint-Gabriel-de-Brandon et tourner en cours de route vers l'est en direction de Saint-Cuthbert.

De Joliette, suivre la route 158 vers Berthier jusqu'aux feux de circulation. Tourner vers le nord sur la 347 en direction de Saint-Norbert et tourner en cours de route vers l'est en direction de Saint-Cuthbert.

SECTEUR 1 : SAINT-CUTHBERT

Sur la route 347 vers Saint-Norbert, rouler jusqu'à l'intersection de la route Fafard ou, cette route pouvant être fermée en hiver, continuer alors jusqu'à l'indication Saint-Cuthbert. Suivre cette route en surveillant les arbres isolés de part et d'autre de la route.

Au village de Saint-Cuthbert, tourner à droite sur la rue Principale, puis à gauche à la traverse du Moulin-Doucet, et encore à gauche de l'autre côté de la rivière, puis emprunter sur la droite le rang York qui longe la terrasse. Ne pas négliger les arbres isolés dans les champs sur la droite, ni ceux qui surplombent la route.

Buse pattue, forme sombre



SECTEUR 2 : SAINT-BARTHÉLEMY

Sur le rang York, continuer au-delà de l'église Saint-Viateur jusqu'à Saint-Barthélemy. Arrivé au village, tourner à droite sur la rue Saint-Laurent, puis à gauche sur le rang Saint-Jacques est, si ce dernier n'est pas enneigé, et rouler jusqu'au bout du rang tout en surveillant les champs, le toit des granges, les clôtures et les arbres isolés.

C'est sur ce rang que plus d'une dizaine de Hiboux des marais ont passé une partie de l'automne 1993.



À l'extrémité du rang, tourner à droite sur le chemin de la rivière aux Pins et progresser jusqu'à la voie ferrée. S'arrêter quelques instants pour observer les alentours, puis rouler jusqu'à la route 138.

Si le rang Saint-Jacques est enneigé, revenir jusqu'à la montée Saint-Laurent et rouler en direction de l'autoroute 40.

SECTEUR 3 : MONTÉE SAINT-LAURENT

Prendre à droite la route 138 ouest. Aux feux de circulation, à la hauteur de Saint-Barthélemy, tourner à gauche sur la montée Saint-Laurent, vers l'autoroute 40.

S'arrêter sur le viaduc au-dessus de l'autoroute et scruter les perchoirs potentiels que constituent les nombreux pylônes et les grands arbres solitaires. Il serait surprenant qu'aucune buse - principalement la Buse pattue - ne soit au rendez-vous.



SECTEUR 4 : RANG SAINT-JACQUES ET CHEMIN SAINTE-THÉRÈSE

Revenir vers le nord sur la montée Saint-Laurent jusqu'au rang Saint-Jacques ouest que l'on prend sur la gauche à l'entrée du village. Au bout du rang, tourner à gauche sur la montée Ouest, puis à droite sur le chemin Sainte-Thérèse. Arrivé à la rivière, tourner à gauche sur le rang Nord de la Rivière, puis emprunter le pont métallique et rouler sur le rang Berthelet jusqu'à la route 138 ouest qui ramène à Berthier.

Buse pattue juvénile



Michelle Boulard



Bordée de pylônes et de grands arbres s'élevant au milieu de champs souvent en friche, l'autoroute 40 ouest constitue un endroit propice à l'observation de buses et autres rapaces. On doit toutefois se rappeler qu'il est interdit de s'arrêter le long d'une autoroute, sauf en cas d'urgence.

L'URUBU À TÊTE
ROUGE

Saisons: printemps, été, automne

Durée: 2 heures 30

Bien que l'Urubu à tête rouge soit de plus en plus présent en milieu agricole sur l'ensemble du territoire lanaudois, voici quelques sites permettant de voir évoluer cette espèce.

SECTEUR 1 : SAINT-CLÉOPHAS

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

Aborder Saint-Cléophas par la route 348 est, en provenance de la route 131 au nord de Saint-Félix-de-Valois. Surveiller les tas de fumier dans les champs derrière les fermes.

À un kilomètre avant le village de Saint-Cléophas, pousser une pointe à droite sur le chemin Piette; ce trajet permet d'observer le secteur sous un angle différent. On y trouve aussi un sentier de nichoirs à Merlebleus de l'Est. Revenir à la route 348 est et poursuivre vers Saint-Gabriel-de-Brandon.

SECTEUR 2 : 5^e RANG

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



Avant d'arriver à Saint-Gabriel-de-Brandon, tourner à gauche sur le 5e rang. Cette route en surplomb permet d'apercevoir des chapelets d'urubus perchés sur les piquets de clôture.

Suivre ce rang jusqu'à jonction avec la route 347, puis reprendre la route 348 en direction de Mandeville. Ce rang débouche près du cimetière de Saint-Gabriel.



SECTEUR 3 : CHEMIN BEUPARLANT ET RANG SAINT-PIERRE

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



À la sortie de Saint-Gabriel, quitter la route 348; tourner vers le nord sur le chemin Beuparlant au feu clignotant. Surveiller le champ du côté du lac Maskinongé, des urubus sont parfois posés en grand nombre sur des piquets.

Passé le pont de la rivière Maskinongé, tourner à droite sur le rang Saint-Pierre vers l'est. Ce rang longe la rivière; parfois des Pygargues à tête blanche sont observés dans ce secteur. Rejoindre la 348 et revenir vers Saint-Gabriel.

SECTEUR 4 : RANG 1, SAINT-CLÉOPHAS

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



Quitter Saint-Gabriel par le Chemin du Lac, direction Saint-Norbert. Après avoir roulé quelques km, tourner vers l'est à l'indication Rangs 1^{er} et 2^e, direction Saint-Cléophas. Une route vallonnée, de beaux paysages et des points de vue permettent de voir évoluer les urubus dans le ciel.

Revenir à Joliette par la route 131.

LE HARFANG DES NEIGES (1)

Saint-Barthélemy



Michelle Boulard

Saisons: automne, hiver. Arrivée irrégulière: novembre-décembre; une pointe en janvier et février et déclin en mars

Durée: 3 heures

Le Harfang des neiges, du fait de sa position élevée dans la pyramide alimentaire, a besoin d'un important territoire de chasse. Il retrouve dans les grands espaces de Saint-Barthélemy un milieu ouvert tel celui de la toundra. Le circuit proposé prendra d'ailleurs la forme d'un rallye plutôt que de visites de sites bien définis.

Les trajets qui suivent ne sont pas les seuls possibles; un coup d'œil sur la carte routière pourra en inspirer d'autres.

SECTEUR 1 : LES PLAINES DE SAINT-BARTHÉLEMY

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



Le départ s'effectue de Berthierville sur la rue Gilles-Villeneuve (route 158). Au feu de circulation avec la 138, tourner vers l'est. Rendu en pleine campagne, tourner à gauche sur le rang Berthelet. On peut déjà faire un premier arrêt pour examiner les perchoirs tout autour : pylônes, grands arbres, etc.

Continuer sur le rang Berthelet. Après être passé sous l'autoroute 40, prendre à droite le rang Nord-de-la-Rivière, rouler une ou deux minutes, puis tourner à droite sur le chemin Sainte-Thérèse.

On est rendu au pays du harfang. Faire quelques arrêts afin de scruter les poteaux qui longent la voie ferrée, les champs, les arbres isolés, sans oublier la surface du sol, particulièrement par temps venteux ou lorsque la neige se fait rare, au début et à la fin de l'hiver. En passant entre les fermes, ne pas négliger les toits et les silos.



SECTEUR 2 : MONTÉE OUEST ET RANG SAINT-JACQUES

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE



Au bout du chemin Sainte-Thérèse, tourner à gauche sur la montée Ouest, puis à droite sur le rang Saint-Jacques; cette intersection a l'habitude d'héberger son harfang. S'arrêter pour balayer les champs.

Traverser le village de Saint-Barthélemy et poursuivre sur le rang Saint-Jacques est jusqu'à l'endroit où cesse le déneigement. De ce point, scruter tous les perchoirs à l'horizon. Si la neige n'est pas trop épaisse et le véhicule plutôt robuste, on peut, à ses risques, s'aventurer plus avant sur le rang Saint-Jacques; des harfangs affectionnent les arbres solitaires et les toits des granges qu'on y trouve.



SECTEUR3 : MONTÉE SAINT-LAURENT

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

Revenir sur ses pas et tourner à gauche sur la rue Saint-Laurent en direction de l'autoroute 40. Ne pas quitter définitivement le village sans lorgner du côté des pylônes.

On rejoint l'autoroute au viaduc de la sortie 155. S'arrêter sur le viaduc pour un autre coup d'oeil de 360 degrés. Faire prudemment demi-tour et s'engager sur l'autoroute 40 en direction ouest. Il est interdit de s'arrêter le long d'une autoroute sauf en cas d'urgence. Après 11 km, prendre la sortie 144 pour Berthier.



Ce circuit constitue le trajet de base pour parcourir le pays des harfangs. On peut y ajouter en utilisant les montées perpendiculaires aux axes proposés ici. Les plus curieux se risqueront sur la terrasse en empruntant la Montée des Laurentides devant l'église de Saint-Barthélemy.

LE HARFANG DES NEIGES (2)

Saint-Alexis/Saint-Esprit/
Saint-Roch-de-l'Achigan



Richard Léveillé

Saisons: novembre à avril

Durée: 3 à 5 heures

Accès au site

*Pour accéder à la carte géographique
du site, cliquer sur l'icône*



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

L'itinéraire suggéré l'est à titre indicatif; libre à chacun d'arpenter le territoire selon ses intérêts, le temps qu'il dispose et le goût de découvrir de nouveaux environnements.

Les immenses étendues enneigées qui s'étendent de part et d'autres des rangs semblent désertiques, mais en réalité elles foisonnent de vie, devenant par le fait même des environnements recherchés par le Harfang des neiges en période hivernale.

Contrairement à la toundra, ces lieux offrent plusieurs postes d'observations surélevés : ilots de roches et de bois, arbres, poteaux électriques, lampadaires, toitures, silos de ferme et autres.

Du coup, si l'on aperçoit une « bosse incongrue » à l'un de ces endroits, il pourrait bien s'agir d'un harfang.

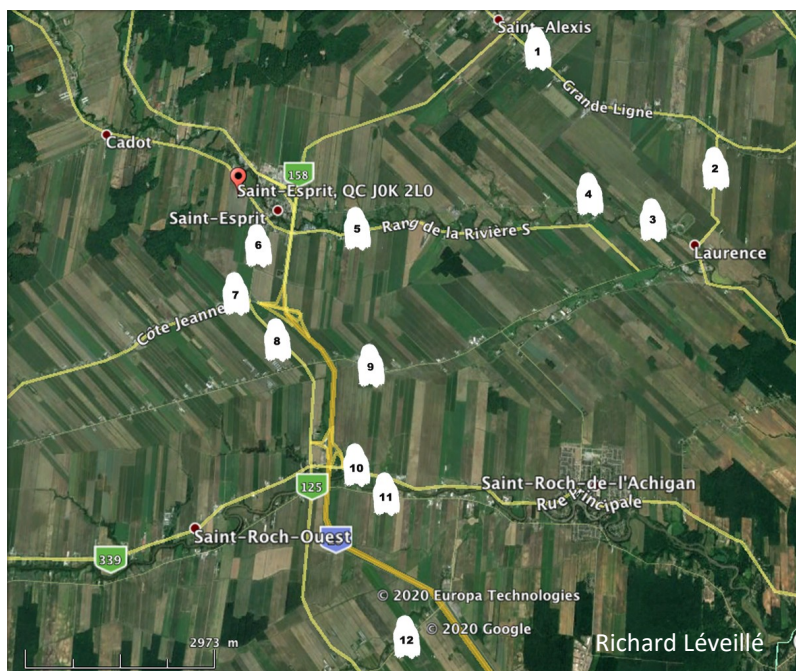


Le périple débute dans la municipalité de Saint-Esprit, mais on pourrait tout aussi bien entreprendre ce circuit à partir de Saint-Jacques, de Saint-Alexis, de Saint-Roch-de-l'Achigan ou de Saint-Lin-Laurentides. D'ailleurs, lorsque l'on passe sur le viaduc du rang Ruisseau Saint-Jean, lequel surplombe l'autoroute 25 à Saint-Roch-de-l'Achigan, on peut, de cet endroit, observer les clochers des églises des dites municipalités.

SECTEUR 1 : SAINT-ALEXIS

En route, direction Saint-Alexis. Le harfang a ses habitudes et préférences qui deviennent souvent récurrentes, assez pour qu'un ami me demande à chaque mi-novembre « as-tu installé ton harfang à batterie », car il peut souvent être observé au même endroit toute la saison, ne bougeant que la tête, à ce qu'il nous semble...

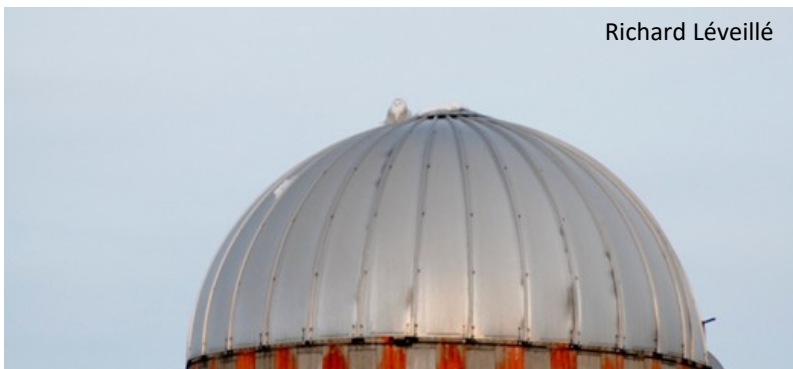
Depuis quelques années, certains individus adoptent les lampadaires de la première courbe en allant de Saint-Esprit vers Saint-Alexis, route 158 est, endroit toutefois hasardeux pour y faire un arrêt, mais il importe de rechercher quand même la bosse sur les lampadaires.



CARTE DE LA RÉGION

Dans les textes qui suivent, le numéro entre parenthèses suivi d'un * réfère à cette carte de la région.





On continue le circuit vers Saint-Alexis. Au feu de circulation, tourner à droite sur le rang de la Grande Ligne (1)*. À partir de ce moment c'est à chacun de jouer. Lorsque que l'on se retrouve dans une zone dégagée, il vaut la peine d'arrêter de manière sécuritaire, descendre du véhicule et avec la jumelle faire un tour d'horizon (360°) à la recherche d'un ou de plusieurs spécimens de la famille des strigidés. Ensuite, tourner à droite sur le chemin Dupuis, route 341 (2)*. Ce chemin vaut la peine qu'on s'y arrête pour un tour d'horizon avant et après les courbes.

SECTEUR 2 : SAINT-ESPRIT

Arrivé au rang de la Rivière Nord à Saint-Esprit (3)*, tourner encore à droite et de là continuer jusqu'au Chemin Louis-Philippe-Lesage (4)* à gauche, sans oublier les arrêts (360°). Tourner ensuite à droite sur le rang de la Rivière Sud (5)* lequel conduit jusqu'à la rue Principale du village de Saint-Esprit (6); en tournant à gauche on se dirige vers la route 125 ou la route Saint-Philippe (8)*.



Au sortir du village de Saint-Esprit, faire une halte pour un tour d'horizon essentiel; observer jusqu'aux confins de la ligne des arbres à l'ouest. Par la suite on arrive au carrefour giratoire (7)* (habituellement c'est là qu'on trouve le fameux harfang à batterie !). Passé le carrefour, un arrêt permet d'observer les lampadaires du carrefour des routes 25/158 vers l'est et de faire un autre tour d'horizon.

SECTEUR 3 : SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

Continuer sur cette même route jusqu'au Ruisseau-des-Anges (12)* avec des arrêts réguliers. On croise ainsi les rangs Ruisseau-Saint-Jean (9)*, Rivière-Nord (10)*, Rivière-Sud (11)* et Ruisseau-des-Anges (12)*.

Tous ces rangs se rendent, d'est en ouest, de Saint-Roch-de-l'Achigan à Saint-Lin-Laurentides; ils offrent d'excellentes possibilités d'observation.

Si jamais l'emblème aviaire du Québec n'était pas au rendez-vous, on peut être assurés de pouvoir tout de même y observer l'une ou l'autre des nombreuses espèces d'oiseaux hivernaux ou quelques espèces résidentes, et probablement certaines espèces de mammifères présentes dans ces immensités enneigées.



Comme le chante si bien le grand poète Gilles Vigneault : « Mon pays ce n'est pas un pays c'est l'hiver ». Faut en profiter!

Bonnes observations.

Richard Léveillé

L'HIRONDELLE À AILES HÉRISSEES



Saisons: printemps, été

Durée: 1 heure

Cette hirondelle est loin d'être commune dans la région de Lanaudière. Cette espèce est présente ces années-ci en bordure de la rivière des Mille-Îles, plus précisément au parc de l'Île-des-Moulins, à Terrebonne et au site d'observation #8 : Parc de conservation du Ruisseau de Feu.

Accès au site

*Pour accéder à la carte géographique
du site, cliquer sur l'icône*



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

En provenance de Montréal ou de Laval par la route 25 nord, on rejoint le parc de l'Île-des-Moulins par la sortie 22E, le boulevard des Seigneurs, le boulevard Moody (à droite), la rue Saint-Louis et la rue des Braves.

De l'autoroute 40, on atteint ce site par les autoroutes 640 ouest et 25 sud et la montée Masson sud (route 125). Faire bien attention aux sorties du Carrefour 640/25. Suivre la montée Masson sud jusqu'à la rue Saint-Louis. Tourner à droite jusqu'à la rue des Braves que l'on emprunte sur la gauche.

De Joliette, on arrive par les routes 158 ouest et 25 sud. Après le carrefour 640/25, suivre la montée Masson sud jusqu'à la rue Saint-Louis. Tourner à droite jusqu'à la rue des Braves que l'on emprunte sur la gauche.

En bordure de la rivière des Mille-Îles, avant d'accéder à l'île, on a un bon point de vue du site et on peut apercevoir l'Hirondelle à ailes hérissées en vol. On accède au parc de l'Île-des-Moulins par le petit pont devant la bibliothèque. En arpentant les sentiers qui longent l'île, on peut observer quatre autres espèces d'hirondelles.





Ce site est magnifique pour observer les anatidés, même en hiver; il vaut la peine de prendre quelques minutes de plus pour le parcourir. On trouvera sur place une bonne bouffe et d'autres services.



LE MERLEBLEU DE L'EST



Saisons : printemps et début de l'été

Durée: 1 heure 30 - Sainte-Marcelline
1 heure 45 - Saint-Cléophas et Mandeville

Le Merlebleu de l'Est est probablement l'espèce la plus facile à observer lorsque l'on sait où la trouver. Dans la région de Lanaudière, quelques centaines de nichoirs, érigés particulièrement dans les municipalités du Piedmont, attirent annuellement bon nombre de Merlebleus de l'Est.

SECTEUR 1 : SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



Se rendre au-delà du village de Sainte-Marcelline-de-Kildare par la route 343. Arrivé à la hauteur du lac des Français, tourner à gauche sur la 25^e avenue (rang des Sables), en face de la plage municipale.

Fixés aux piquets des clôtures ou aux poteaux, 40 nichoirs se succèdent le long de l'avenue. On a l'embaras du choix !

SECTEUR 2 : CHEMIN BRANDON

Revenir vers le village de Sainte-Marcelline-de-Kildare. Près de l'église, tourner à gauche sur le rang Pied-de-la-Montagne et rouler jusqu'à la route de Sainte-Béatrix. À l'intersection, se diriger vers le sud (à droite). Tourner à gauche sur la 348 est et la suivre jusqu'à Saint-Cléophas-de-Brandon.

Prendre le chemin Brandon, du côté nord de la route 348, entre Saint-Félix-de-Valois et Saint-Cléophas-de-Brandon. Rouler au-delà des poulaillers. Des nichoirs pour les merlebleus sont accrochés à la clôture ou aux poteaux électriques du côté est.





SECTEUR 3 : SAINT-CLÉOPHAS-DE-BRANDON

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE**

À Saint-Cléophas-de-Brandon, on compte de nombreux nichoirs, dont une quarantaine sont visibles du chemin de ligne Piette que l'on emprunte sur la droite à partir de la route 348 est, avant le village. Du côté est du chemin Piette (à gauche), plus de 20 nichoirs sont visibles de l'auto. Du côté ouest, les nichoirs sont fixés à la clôture qui se trouve à 200 m dans le champ.

En continuant sur le chemin de ligne Piette, on arrive au rang 2^e Sainte Cécile. Tourner à droite. Une série de nichoirs, bien visibles de la route, sont fixés sur les poteaux d'Hydro-Québec.

Continuer jusqu'au chemin Sainte-Cécile; d'autres nichoirs également fixés aux poteaux sont visibles sur la droite.

SECTEUR 4 : LAC MANDEVILLE

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE**

De Saint-Gabriel-de-Brandon se rendre à Mandeville. Traverser le village. Arrivé au lac Mandeville, prendre la route du côté droit et rouler au-delà du petit pont. Sur la gauche, accrochés à une clôture qui descend jusqu'au lac, on remarquera plusieurs nichoirs pour merlebleus.

Tout au long de ce trajet, ne pas oublier les nichoirs isolés installés par des particuliers autour de leur domicile, sans négliger les clôtures et les fils électriques qu'affectionnent les merlebleus.



SECTEUR 5 : RANG SAINT-PIERRE

Deux nouveaux secteurs pour observer les merlebleus se sont ajoutés en mars 2020. Le premier se situe dans le rang Saint-Pierre à Mandeville avec l'ajout de seize nichoirs.

Pour y accéder, prendre la route 348 est puis prendre la direction de Mandeville. Après avoir traversé le pont de la rivière Maskinongé près de la Marina, tourner sur le premier chemin à droite, soit le rang Saint-Pierre. Le rang Saint-Pierre possède un environnement champêtre avec ses champs agricoles, ses coulees et ses vallons; il longe la rivière Maskinongé.

Les nichoirs sont facilement repérables ; ils sont fixés sur des poteaux d'Hydro-Québec et sur des piquets de clôtures. La plupart sont situés sur le côté droit du rang qui longe la rivière Maskinongé. Les nichoirs sont bien identifiés avec les lettres STP, soit le diminutif de Saint-Pierre et numérotés. On a également la possibilité d'observer d'autres nichoirs installés par les propriétaires du coin.



SECTEUR 6 : CHEMIN DE MANDEVILLE

Pour accéder à la carte géographique du site, cliquer sur l'icône



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE**

Pour s'y rendre, prendre la route 348 est, direction Saint-Didace. Traverser le pont de la rivière Maskinongé et tourner à gauche au chemin de Mandeville. Si l'on continue sur le chemin de Mandeville, on arrivera au Lac Mandeville.

Ce second secteur est plus modeste avec six nichoirs. Il se situe sur le chemin de Mandeville. Les nichoirs sont tous installés sur les poteaux d'Hydro-Québec situés à gauche du chemin. Chaque nichoir est numéroté et identifié avec la mention CHM, diminutif de chemin de Mandeville.

À cet endroit, particulièrement au printemps, les merlebleus affectionnent les fils électriques dans le but de choisir leur futur nichoir. Ces nichoirs couvrent l'entièreté de ce petit champ agricole qui est parallèle et voisin du chemin de la Rivière de Saint-Didace.

Collaboration: Daniel Coderre

LES ESPÈCES EN MILIEU AGRICOLE

Piedmont de Brandon

Crécerelle d'Amérique



Barbara Marsolais

BM

Saisons: printemps, début de l'été et hiver

Durée: 2 heures

Le site est constitué du flanc sud-est d'une série de collines s'élevant à plus de 50 m. Des fermes viennent s'appuyer à ce relief où alternent érablières et falaises rocheuses.

Accès au site

*Pour accéder à la carte géographique
du site, cliquer sur l'icône*



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

De Joliette, on atteint la route 348 est par la 131 nord et l'embranchement de droite à l'Y avant d'arriver à Saint-Félix. Cette route mène à Saint-Cléophas-de-Brandon, puis à Saint-Gabriel-de-Brandon.

Espèces exceptionnelles déjà observées : Bruant des plaines, Paruline à gorge jaune.



On débute le circuit à l'intersection de la route 348 et du chemin de ligne Brandon, passé le village de Saint-Félix-de-Valois. Le circuit longe la montagne.

SECTEUR 1 : INTERSECTION DU CHEMIN DE LIGNE BRANDON ET RANG DES FORGES

Rouler lentement sur le rang. Regarder vers l'est pour y découvrir urubus, rapaces diurnes et Merlebleus de l'Est.



SECTEUR 2 : CÔTE DU DIABLE

Ayant emprunté le 3^e rang et la côte du Diable, du pont de la rivière Berthier, regarder en aval, on y a déjà aperçu des dizaines d'urubus se chauffant au soleil.

SECTEUR 3 : DANS LES CHAMPS

Une fois remonté sur le plat, prendre le temps, entre les numéros 81 et 101, de bien fouiller la montagne au nord, sans négliger la cime des arbres et les pylônes électriques. Au sud, les champs hébergent, entre autres, le Merlebleu de l'Est et le Bruant des prés.



SECTEUR 4 : CINQUIÈME RANG

De l'arrêt précédent, filer jusqu'à la route 348 et la suivre vers l'est jusqu'à l'intersection du 5^e rang sur la gauche. Passé le numéro civique 1307, surveiller à droite les champs ouverts et les lignes de clôture. Goglus, Bruants et Maubèches des champs ont déjà été observés. Une centaine d'urubus, ça s'est déjà vu!

SECTEUR 5 : EN HAUT DE LA CÔTE

Scruter encore sous un autre angle les mêmes champs et les mêmes clôtures pour les mêmes raisons, sans oublier les fils électriques utilisés par les crécerelles et les merlebleus. Puis filer jusqu'à la route pavée que l'on prend à gauche pour entrer dans Saint-Gabriel-de-Brandon par la rue Saint-Cléophas.

LA GRIVE DE BICKNELL



Pierre Bannon

Saisons : printemps, été

Durée : 6 - 7 heures

SENTIER DU MONT CARCAN

La Grive de Bicknell a été observée au sommet du mont Carcan dans le Parc national du Mont-Tremblant, secteur de la Pimbina, Saint-Donat. On rejoint le stationnement de ce sentier par la route 3; il est situé à 13 km de l'accueil du secteur de la Pimbina, à Saint-Donat.



À noter : 1 Bruant fauve a été observé le 3 juillet 2020 et 4 individus y ont été notés le 15 juillet 2020.

<https://ebird.org/checklist/S71127825>

<https://ebird.org/checklist/S71518356>



Accès au site

Du nord-est de Lanaudière, on peut accéder à ce site par le poste d'accueil de Saint-Côme en empruntant la route 9 dans le parc, puis la 3, direction Saint-Donat.

Ne pas oublier toutefois qu'il faudra parcourir environ 30 km sur chemin gravelé, très carrossable cependant, mais surtout qu'on accèdera plus tardivement au sentier compte tenu des heures d'ouverture du parc, soit 7 h le matin.

Attention, on parle ici d'une journée pour observateur friand de raretés et... physiquement « costaud ». C'est que le sommet du Carcan culmine à 883 mètres, sommet que l'on ne foule qu'après une marche de 7,2 km, (14,4 km au total) et que le pas en altitude, jumelé au « pas ornithologique » pourrait exiger un nombre d'heures significatif...

Ce sentier offre toutefois des gratifications; il permet de côtoyer de belles cascades, des points de vue très pittoresques sur les montagnes environnantes et la probabilité de voir ou d'entendre la fameuse Grive de Bicknell recensée depuis 2002, dont les intervenants du Parc ne sont pas peu fiers. Si cette merveille des hauteurs se laissait apercevoir, sans doute oubliera-t-on les courbatures le lendemain.

Les premiers kilomètres se déroulent sur un ancien chemin forestier relativement plat qui longe le lac Saint-Donat, puis débute l'ascension sous couvert d'Érablières à bouleau jaune vers le sommet coniférien.

Après avoir marché sur un ancien barrage de castor, admiré des chutes, trouvé un banc pour se reposer, on accède graduellement par pallier jusqu'au sommet couvert d'une forêt dense de sapins et d'épinettes rouges de petites tailles. C'est l'habitat de la Grive de Bicknell.

Ecouter avant le départ un enregistrement du chant de la Grive de Bicknell afin de bien l'avoir dans l'oreille et pouvoir déceler, parmi les chants qui se feront entendre au sommet du mont Carcan, celui de cette grive rarissime. Conseil inutile mais à répéter : ne pas oublier une bonne provision d'eau et se chausser de bottes de marche; quant à la bouffe, un ornithologue averti n'osera l'oublier ou s'en priver, ni de chasse-moustiques...

Bernard Dugas

UNE ÉTHIQUE À PARTAGER

Dans un contexte de développement durable et de changements climatiques, la Société d'ornithologie de Lanaudière (SOL) rappelle qu'il est important d'adopter en tout temps un comportement responsable et respectueux des écosystèmes. Leur bonne qualité favorise dès maintenant et pour les années à venir l'accomplissement du cycle vital de la faune aviaire et le bon fonctionnement des différents écosystèmes.

Le présent code d'éthique préparé par le Regroupement Québécois des Oiseaux (RQO), vise l'atteinte de cet objectif.



1- Respecter les activités normales des oiseaux

- Éviter d'effrayer et de déranger inutilement les oiseaux.
- Éviter de s'approcher des nids ou des colonies afin de ne pas perturber les oiseaux, les stresser ou les exposer inutilement aux dangers.
- Photographier les oiseaux sans les déranger (éviter de détruire le camouflage du nid, de pénétrer dans leur espace vital en période de reproduction).
- Ne pas manipuler les œufs et les jeunes.

- Éviter d'utiliser de façon abusive les enregistrements sonores ou les imitations pour attirer les oiseaux et s'abstenir de les utiliser dans les endroits achalandés.

2- Respecter et protéger le milieu de vie des oiseaux

- Préserver le milieu et la végétation en demeurant sur les sentiers, en évitant de piétiner la végétation et en s'abstenant de cueillir des plantes.
- Ne laisser aucun déchet sur le site.
- Apporter une attention particulière aux habitats fragiles.

3- Respecter la propriété d'autrui

- Demander la permission au propriétaire avant d'entrer sur un terrain privé; l'informer, lorsque l'occasion s'y prête, de l'avi-faune présente sur son territoire et le remercier au moment du départ. Respecter les affiches "Défense de passer".
- Laisser libres les entrées privées et stationner les autos aux endroits appropriés.
- Ne pas endommager les clôtures et refermer les barrières derrière soi.
- Veiller aussi à ne pas déranger les animaux en pâturage.

4- Respecter les autres observateurs

- Éviter tout bruit inutile et tout déplacement précipité; parler à voix basse et limiter les conversations à l'essentiel; fermer doucement les portières des véhicules.
- Lors de sorties en groupe, éviter de prendre les devants; l'espèce recherchée risque de s'enfuir avant l'arrivée du groupe. Permettre aux autres d'observer l'oiseau qui retient votre attention.
- Laisser les animaux favoris à la maison.
- En tant que responsable d'un groupe, informer les autres ornithologues des règlements en vigueur aux endroits visités (surtout dans les parcs et les réserves).

Bonnes sorties!

À LA DÉCOUVERTE

DES OISEAUX

DE LANAUDIÈRE



**NOUVELLE ÉDITION NUMÉRIQUE
RÉVISÉE ET MODIFIÉE**

ZONES GÉOGRAPHIQUE DE LANAUDIÈRE

Lanaudière présente une coupe typique du relief québécois au nord de la portion fluviale du Saint-Laurent. Un examen attentif du paysage révèle un environnement où l'on trouve de nombreux habitats regroupés dans quatre zones géographiques parallèles: le fleuve et les Terres-Basses, la Plaine agricole et urbaine, le Piedmont et le Plateau laurentien.

PRINCIPAUX SITES ORNITHOLOGIQUES

Cette partie présente une sélection revue et modifiée des sites d'observation de l'avifaune de Lanaudière. On y trouve les meilleurs points d'observation, la période la plus propice de l'année et les découvertes ornithologiques possibles. Un **lien internet** présente le réseau routier permettant d'accéder au site. De nombreuses photos illustrent les habitats caractéristiques.

SUGGESTIONS DE CIRCUITS ORNITHOLOGIQUES

Ces circuits se font en voiture. Ils mènent le visiteur au gré des routes, des chemins de ligne, des rangs de plusieurs localités de Lanaudière. La probabilité d'apercevoir l'espèce recherchée est relativement élevée si l'on respecte les indications fournies.